



Sciences Po
Bordeaux

Mémoire de 3^{ème} année

Samuel SERNA

Géographie électorale de l'Ardèche, 75 ans après André Siegfried

Sous la direction de M. Yves Déloye,
Professeur de science politique
Chargé de mission à l'égalité des chances

SOMMAIRE

Résumé-mots clés.....	p4
Introduction.....	p5

Chapitre 1 La géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIème République à travers l'analyse d'André Siegfried : Approche méthodologique et observations historiques.....p7

Section 1 Les bases méthodologiques de la géographie électorale d'André Siegfried: Une analyse des principes et des outils utilisés

1.L'œuvre d'André Siegfried dans son contexte historique et scientifique : Une réflexion sur ses ambitions et ses limites.....	p7
2.L'approche inductive et multi-échelle de l'analyse électorale d'André Siegfried : De la collecte de données à la construction cartographique.....	p8

Section 2 Analyse du vote en Ardèche sous la III République : dynamique politique, clivages et évolutions

1.Les raisons d'une étude spécifique du vote en Ardèche sous la IIIème république.....	p 10
2.Analyse des pratiques politiques et des tactiques partisans en Ardèche durant la IIIe République.....	p11
3.Evolution du vote en Ardèche sous la IIIe République : Tendances politiques, clivages régionaux et impact des crises nationales (1871-1936).....	p12
4.Conclusion sur les dynamiques électorales en Ardèche durant la IIIe République.....	p14
Section 3 Les déterminants siegfriediens du vote en Ardèche.....	p 16
Section 4 Concordance des facteurs et du vote, le cas particulier de la montagne.....	p17

Chapitre 2 De Siegfried à la Vème République : évolution du vote en Ardèche..... p20

Section 1 L'Ardèche sous le régime de Vichy et la IVe République : premières évolutions des clivages électoraux.....p20

Section 2 La Ve République en Ardèche : cartographie des élections législatives et présidentielles.....p22

Chapitre 3 Étude de la pertinence actuelle des facteurs siegfriediens...p 52

1. Le facteur religieux : de facteur fondamental à variable résiduelle.....	p52
2. Le facteur peuplement et migration : une influence qui persiste avec des effets contrastés....	p59

Conclusion..... p 63

Bibliographie..... p 64

Sources..... p 66

Annexe : fiche réflexive sur l'utilisation des IA génératives..... p 69

REMERCIEMENTS

À mamie Paulette, que je pensais immortelle. Merci à toi d'avoir été ce pont qui m'a relié à l'Ardèche profonde.

Je remercie tout d'abord mon directeur de mémoire, Yves Déloye, pour son impulsion : une plaisanterie sur une analyse électorale de Siegfried qui deviendra le thème de ce mémoire, et bien sûr pour sa bienveillance et ses précieux conseils en particulier sur la sociologie électorale.

Je remercie l'association Mémoire d'Ardèche et temps présent, en particulier Pierre Ladet et Philippe Duclaux pour leur aide et leur considération.

Je remercie également Pierre Coulet pour son expertise sur la question du protestantisme en Ardèche, qui a permis des échanges enrichissants,

Elisabeth, sans qui je n'aurais jamais intégré Sciences Po, merci pour ton soutien renouvelé, et pour l'optimisme de ta volonté face au pessimisme de la raison !

RÉSUMÉ – MOTS CLÉS

Résumé

André Siegfried, professeur au Collège de France, précurseur de la géographie électorale, a publié en 1949 la *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIème République*. L'objet de ce mémoire est tout d'abord de présenter la méthode siegfriedienne pour en comprendre le fonctionnement: la façon dont Siegfried construit son analyse du vote, les variables qu'il choisit de sélectionner, et la façon dont se comporte l'Ardèche politiquement sous la IIIème République. Il s'agit ensuite d'exposer à travers des cartes l'évolution du vote en Ardèche sous les IVème et Vème Républiques pour les élections législatives et présidentielles afin d'en identifier les constantes ou au contraire de mettre en évidence les ruptures, et aussi de souligner les éventuelles particularités politiques de l'Ardèche par rapport au territoire national. Enfin l'application à la Vème République de certaines variables de Siegfried, telles que la religion ou le peuplement permettent d'évaluer que certaines demeurent pertinentes aujourd'hui. On retrouve par exemple une continuité dans les caractéristiques et les origines du vote de la montagne. Mais les principaux enjeux politiques ont changé au XXIème siècle (écologie, mondialisation...), par conséquent certains choix de Siegfried sont moins opérants et demanderaient à être complétés en envisageant de nouveaux facteurs.

Mots clés

Ardèche ; André Siegfried ; Géographie électorale ; Vote ; Election ; Tableau politique ; Analyse électorale

Abstract

André Siegfried, professor at the Collège de France, a pioneer of electoral geography, published in 1949 *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIème République*. The aim of this dissertation is first to present Siegfried's method in order to understand how it works: the way in which Siegfried constructs his voting analysis, the variables he chooses to select, and the way Ardèche behaved politically under the Third Republic. We then use maps to show the evolution of voting in Ardèche under the IVth and Vth Republics for legislative and presidential elections, in order to identify constants or, on the contrary, to highlight changes, and also to point out any special political features of the Ardèche region compared with the rest of France. Finally the application to the fifth Republic of certain Siegfried variables, such as religion and settlement, allow us to assess that some remain relevant today. For example, there is continuity in the characteristics and origins of the mountain vote. But the main political issues changed in the 21st century (ecology, globalization...), so some of Siegfried's choices are less effective and need to be completed by considering new factors.

Keywords

Ardèche ; André Siegfried ; Electoral geography; Voting; Election; Political chart; Electoral analysis

INTRODUCTION

La Géographie électorale est une branche de la Géographie et de la science politique, qui étudie la répartition spatiale des résultats électoraux, et cherche à comprendre les liens entre caractéristiques territoriales et vote. La géographie électorale a initialement constitué l'un des principaux outils d'analyse du vote. D'autres méthodes sont venues compléter ou concurrencer ce modèle : c'est le cas de la technique des sondages qui permet de faire un lien direct entre caractéristique d'un individu et vote, mais on peut également citer des approches issues de l'économie comme l'individualisme méthodologique.¹

André Siegfried est le fils de Jules Siegfried un industriel et homme politique reconnu dans le Nord de la France. André Siegfried tente de suivre les traces de son père en se lançant en politique, mais il échoue à plusieurs reprises à se faire élire. Il finit par suivre un parcours professoral, d'abord à l'École libre des sciences politiques où il approfondit le domaine de la sociologie et particulièrement de la science politique. Il est ainsi considéré comme le précurseur de la Géographie électorale grâce à son ouvrage fondateur le *Tableau Politique de la France de l'Ouest* (1913). Un autre ouvrage tout aussi important est la *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIème république*, publié en 1949 alors qu'il est Professeur au Collège de France. André Siegfried meurt en 1959 et laisse une trace durable dans le milieu de la science politique pour son rôle précurseur même si certaines de ces thèses soit de nos jours nuancées.²

Bien que la géographie électorale ait connu un certain déclin avec l'avènement des sondages et des analyses quantitatives, elle a récemment retrouvé de l'intérêt, notamment pour comprendre les disparités territoriales et les phénomènes de polarisation géographique du vote. La discipline a ainsi évolué, alors qu'elle se concentrait principalement sur les clivages traditionnels, et sur le fonctionnement des structures rurales, de nouvelles variables sont venues compléter le modèle : les dynamiques urbaines, les migrations, ou encore l'impact des médias.³

La méthodologie de la Géographie électorale s'est également complexifiée. L'un des biais importants de la géographie électorale de Siegfried est l'approche écologique du vote : son principal problème est lié à la nécessité de corrélérer à un groupe des caractéristiques particulières individualisantes : on risque ainsi un raisonnement fallacieux en attribuant aux individus des caractéristiques alors qu'elles ne sont observables que dans une perspective générale. Pour pallier cela, la géographie électorale moderne essaie de croiser les analyses : par des sondages, des modélisations statistiques.⁴ Par ailleurs, l'avènement de la technologie a permis le développement des systèmes d'information géographique (SIG), des outils qui permettent de localiser, visualiser et analyser des données spatialement, ce sont des outils qui facilitent grandement le travail de cartographie et de comparaison des cartes, ils permettent d'automatiser certaines tâches, et d'éviter d'avoir à faire les cartes « à la main ».⁵

¹Mayer N. (2017). Chapitre 1. Le renouveau de la géographie électorale. Dans Y. Déloye et N. Mayer Analyses électorales (p. 13-58). Bruylant. <https://doi.org/10.3917/bru.deloy.2017.01.0013>.

²Guillorel Hervé. 70 ans de géographie électorale. In: Politix, vol. 2, n°5, Hiver 1989. Domaines d'élection, sous la direction de Bastien François, Florence Haegel et Jean-Baptiste Legavre. pp. 57-68. DOI : <https://doi.org/10.3406/polix.1989.1367>

³Mayer N., op. cit. P39

⁴Sainty J. (2021). Chapitre 14. Les approches écologiques du vote : renouvellement et actualités d'un classique de l'analyse électorale. Dans T. Frinault, C. Le Bart et É. Neveu Nouvelle sociologie politique de la France (p. 189-200). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0189>.

⁵Géoconfluences. (2024, 14 octobre). *Systèmes d'information géographique (SIG) et géomatique*. ENS de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systemes-dinformation-geographique-sig-et-geomatique>

Parmi les ouvrages qui visent à constater la pertinence de la pensée siegfridienne de nos jours, on peut citer *Le tableau politique de la France de l'Ouest. 100 ans après, héritages et postérités*⁶ qui montre que depuis Siegfried, les choses ont bien changé : la Bretagne évoquée dans le colloque a connu des reconfigurations profondes et a « basculé à gauche », de même on ne peut plus considérer de la même façon les variables utilisées par Siegfried : la religion qui était fondamentale pour expliquer le vote l'est moins aujourd'hui, les paysans propriétaires qui formaient une caste importante ne sont aujourd'hui plus qu'une petite minorité.

Comme l'étude de l'Ouest, l'Ardèche sous la III^e République, bien que moins connu, a été un ouvrage particulièrement important dans l'évolution du modèle siegfridien. Le choix de l'Ardèche est lié à sa forte individualité géographique et sociale, ainsi qu'à ses clivages politiques durables. L'objet de ce mémoire est ainsi de présenter la méthode siegfridienne pour en comprendre le fonctionnement, et de l'appliquer à l'Ardèche de la V^e République. Il s'agit d'observer dans quelle mesure les dynamiques électorales en Ardèche, analysées par André Siegfried dans son étude de la III^e République, ont évolué au cours du XX^e et XXI^e siècles, et dans quelle mesure les modèles de comportement électoral identifiés par Siegfried restent pertinents pour comprendre la géographie électorale actuelle de ce département.

Dans un premier temps, nous présenterons le développement de la pensée d'André Siegfried, et sa méthodologie : la façon dont Siegfried construit son analyse du vote, et les variables qu'il choisit de sélectionner, et nous observerons la façon dont se comporte l'Ardèche sous la III^e République. Dans un second temps, nous présenterons le vote en Ardèche sous la IV^e République et la V^e République. Les cartes réalisées à cet effet portent uniquement sur les élections législatives et présidentielles. Enfin, nous examinerons certaines explications de Siegfried, telles que les facteurs religieux et démographiques, pour évaluer si ces variables demeurent pertinentes aujourd'hui.

⁶Christian Le Bart, « *Le tableau politique de la France de l'Ouest. 100 ans après, héritages et postérités*, André Siegfried », *Norôis* [En ligne], 240 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 20 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/norôis/5970> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norôis.5970>

CHAPITRE 1 : LA GÉOGRAPHIE ÉLECTORALE DE L'ARDÈCHE SOUS LA IIIÈME RÉPUBLIQUE À TRAVERS L'ANALYSE D'ANDRÉ SIEGFRIED : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET OBSERVATIONS HISTORIQUES

Section 1 : Les bases méthodologiques de la géographie électorale d'André Siegfried : Une analyse des principes et des outils utilisés

1. L'œuvre d'André Siegfried dans son contexte historique et scientifique : une réflexion sur ses ambitions et ses limites

«J'ai souvent remarqué, dans les élections, que les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique». ⁷ C'est de cette façon que débute le tableau politique de la France de l'Ouest écrit par André Siegfried et publié en 1913. Si Siegfried n'est pas le premier à analyser les votes par leur dimension géographique, on peut par exemple citer l'historien Charles Seignobos (1854-1942) ⁸, il est néanmoins considéré à la fois comme le père de la géographie électorale et de la science politique française. L'ouvrage fondateur de Siegfried analyse les votes dans 14 départements de l'Ouest de la France (Bretagne et départements limitrophes) lors des élections législatives de 1871 à 1910. Il est considéré comme une analyse fine des comportements électoraux qui allie l'étude des résultats électoraux cartographiés à l'étude des structures économiques, sociales et religieuses des territoires. Il démontre que le vote n'est pas uniquement un acte politique, mais le produit d'une histoire locale, de mentalités collectives et de l'organisation spatiale.

Pourtant, la géographie électorale de la France n'est pas le sujet d'étude principal de Siegfried, celui-ci étant en fait bien plus connu internationalement pour ses travaux sur les démocraties anglo-saxonnes, notamment les Etats-Unis, le Canada et la Nouvelle Zélande. ⁹ Siegfried se désintéresse même assez rapidement des études électorales. Les raisons en sont multiples, comme le souligne André-Louis Sanguin. On peut citer l'échec éditorial du Tableau politique de l'Ouest tiré à moins de 1400 exemplaires pour sa première édition et qui se vend mal, alors qu'un livre tel que *La crise britannique au XXe siècle* (1931) est imprimé à plus de 20 000 exemplaires pour sa première édition ¹⁰. Surtout, les deux conflits mondiaux interrompent son travail. Siegfried l'explique lui-même dans la préface de *A Study in Nationality* : « *Après cinq ans de travail, j'ai publié un livre intitulé Tableau Politique de la France de l'Ouest qui, dans mon esprit, n'était seulement que le premier d'une série de cinq ou six livres qui devaient traiter des autres parties du pays. Mais ce fut 1914 et la guerre stoppa net ma tentative. Quand la paix revint, au lieu de continuer mon étude sur la France, je fus sollicité par d'autres circonstances qui m'obligèrent à visiter les principaux pays anglo-saxons.* » ¹¹. La Seconde guerre mondiale et la chute de la IIIème République sont décisives selon André-Louis Sanguin : « *[Siegfried] est bien conscient que la Troisième République a cessé d'exister et qu'il y a dorénavant [...], un décalage dans ses observations et dans son optique. Il était un enquêteur. Il ne veut pas devenir un historien* » ¹²

⁷Siegfried A. (1964). *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (2e éd.) p25. Librairie Armand Colin. [Édition numérique réalisée par J.-M. Tremblay, 2023]. <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

⁸Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C. (Dir.). (2016). *Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried : 100 ans après. Héritages et postérités* (p. 126). Presses Universitaires de Rennes. <https://pur-editions.fr/product/8328/le-tableau-politique-de-la-france-de-l-ouest-d-andre-siegfried>

⁹Bussi M., Le Digol, C., & Voilliot, C. , op. cit., p. 25

¹⁰Bussi M., Le Digol, C., & Voilliot, C. , op. cit., p.27

¹¹Bussi M., Le Digol, C., & Voilliot, C. , op. cit., p.25

¹²Bussi M., Le Digol, C., & Voilliot, C., op. Cit., P26

Pourtant, un livre tout à fait étonnant paraît en 1949 : La Géographie électorale de l'Ardèche sous la III^{ème} république. Comment expliquer cette monographie sur ce seul département ? Comme mentionné précédemment, Siegfried avait comme ambition d'analyser la France entière, ce qu'il ne fit jamais. Par contre, à partir de 1934 Siegfried donne un « petit cours le mardi » au collège de France.¹³ Le sujet du cours porte sur la « Géographie de l'opinion politique en France sous la Troisième République : le Midi ». Son cours s'arrête à la fin de la Seconde guerre mondiale, et Siegfried se limite dans son ouvrage à un portrait de l'Ardèche.

Ses analyses ont suscité des critiques. Ainsi Bernard Debarbieux, affirme qu'on pourrait «sourire à certaines des analyses qu'[André Siegfried] a conduites, comme sa tentative de corrélér le vote majoritaire des communes d'Ardèche et la nature du substrat géologique»¹⁴. Effectivement A. Siegfried explique dans son Tableau de l'Ouest « *On voit ainsi que terrains anciens, population éparsée, grande propriété et politique de droite vont ensemble ; tandis que terrains calcaires ou d'alluvions, population agglomérée, propriété morcelée et politique démocratique vont de pair. Un dicton suggestif énonce que, dans cette région vendéenne, « le granit produit le curé et le calcaire l'instituteur ». C'est une vérité d'observation que le bon sens populaire n'a pas manqué de discerner.* »¹⁵

Mais contrairement à l'image d'un déterminisme rigide souvent associée à son œuvre, parfois caricaturée par ses détracteurs, André Siegfried a en réalité toujours refusé toute explication univoque des comportements électoraux. S'il l'envisage un temps dans ces premières études, il revient rapidement sur son raisonnement¹⁶ : « *Au commencement de mes études sur l'Ouest, j'avais cru qu'il serait possible de déterminer des relations directes entre la géologie et les tendances politiques. J'y étais encouragé par la netteté extraordinaire de certaines limites [...] C'est par exemple le cas en Vendée, où, d'une commune à l'autre, le passage du calcaire au granit correspond à un changement complet de l'orientation politique. Mais cette netteté, cette concordance, poussées jusqu'au bout sont exceptionnelles. En réalité, les rapports de la géologie et de la politique [...] — ne peuvent être présentés raisonnablement que d'une façon indirecte, assez lointaine, et à travers plusieurs transformations. Par exemple, la géologie commandera le mode de peuplement en même temps que le mode d'exploitation, et par là, réagissant sur le mode de propriété et sur les rapports des classes entre elles, elle finira par avoir une répercussion sur la vie politique elle-même.* »¹⁷

Toutefois, il n'en reste pas moins que sa pensée se constitue dans un cadre particulier de la science politique : c'est le modèle de la Géographie électorale qui s'intéresse à des variables lourdes qui auraient une influence prégnante sur les choix de l'individu. Et l'absence d'un déterminisme univoque n'empêche pas Siegfried, lorsqu'il n'arrive pas à trouver d'explication à certains phénomènes, de proposer des raisonnements fallacieux ou inaboutis comme le poids de l'histoire ou encore de recourir à des interprétations pseudoscientifiques fondées sur des facteurs ethniques et raciaux¹⁸.

¹³Bussi M., Le Digol, C., & Voilliot, C., op. Cit., p192

¹⁴Debarbieux Bernard, Saez Guy. Avant-propos. In: Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000. pp. 9-11; https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2000_num_88_1_2974?q=ardeche%20siegfried%20ardeche%20Siegfried

¹⁵Siegfried A. (1964). *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (2e éd.) p66. Librairie Armand Colin. [Édition numérique réalisée par J.-M. Tremblay, 2023]. <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

¹⁶ Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P190

¹⁷ « Mais, avec plus ou moins de clarté, il y a partout une relation certaine entre la géologie et le mode de peuplement » Note de bas de page in Siegfried, A. (1964). *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (2e éd.) p175. Librairie Armand Colin. [Édition numérique réalisée par J.-M. Tremblay, 2023]. <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

¹⁸Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P190

2. L'approche inductive et multi-échelle de l'analyse électorale d'André Siegfried : de la collecte de données à la construction cartographique

Comment Siegfried construit-il ses analyses ? Comment choisit-il ses variables ? L'analyse de Siegfried repose à la fois sur une méthode quantitative et qualitative. Son travail d'enquête dure 5 ans. Siegfried récupère bien sûr les données des élections, du contexte socio-économique, un travail fastidieux en l'absence d'organisme généralisant ces données comme l'INSEE. Il obtient également des informations électorales auprès des agents électoraux : préfets, sous-préfets, fonctionnaires, élus (souvent des maires). Il accède ainsi à des rapports d'enquêtes dans lesquels sont contenus de nombreux témoignages¹⁹.

Si Siegfried qualifie sa méthode d'inductive, affirmant se fier à son intuition, Michel Bussi montre que sa méthode est en fait beaucoup plus prudente. Dans une première étape Siegfried constitue des cartes du territoire au niveau du canton à partir des données et informations électorales collectées sur le terrain. Il crée ensuite plusieurs variables explicatives et les compare. Dans une seconde étape Siegfried étudie la vie politique locale en récupérant des journaux locaux, et professions de foi. Enfin, Siegfried se rend sur le terrain lors de « voyages d'étude ». Dans chaque département il visite les arrondissements et les principaux cantons afin de repérer la physionomie géographique et politique du territoire²⁰.

Selon F. Goguel cité par A.L. Sanguin, une partie de la force de Siegfried réside dans sa capacité à établir une relation de confiance avec les acteurs locaux, notamment les maires avec lesquels il discute et dresse un tableau de l'opinion politique des électeurs. Pour Michel Bussi, on peut ainsi parler d'une démarche psychologique.²¹ En cela, puisque sa méthode s'intéresse à l'individu et sa liberté de comportement, l'analyse se fait véritablement à plusieurs échelles.²²

Pour la variable principale de ces cartes, Siegfried a choisi, plutôt que les partis ou les idées défendues, une échelle « gauche-droite ». Siegfried estime que ce choix permet une meilleure lisibilité et est renforcé par une relative constance des clivages dans le temps. Il choisit également de prendre en compte les suffrages des inscrits et non les suffrages exprimés. Siegfried inclut donc l'abstention dans les résultats des élections (sans pour autant la prendre en compte dans son analyse).²³

La méthodologie de Siegfried est sensiblement la même entre le Tableau de l'Ouest et la Géographie électorale de l'Ardèche, la grande différence étant l'abondance de cartes, plus d'une centaine, pour son tableau de l'Ardèche. On peut déduire et constater qu'avec les années d'expérience et la quantité de données ainsi accumulées la Géographie électorale de l'Ardèche affine le modèle siegfriedien. Siegfried prend par exemple le temps d'analyser la diffusion de la presse en Ardèche depuis les grandes villes alentours (Lyon, Saint-Étienne, Marseille), ainsi que l'influence de la diffusion des modes de transports, notamment des autocars.²⁴

¹⁹Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P23

²⁰Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P131

²¹Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P133

²²Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P139

²³Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P177

²⁴Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. Cit., P136

Section 2 : Analyse du vote en Ardèche sous la III^{ème} République, dynamique politique, clivages et évolutions

1. Les raisons d'une étude spécifique du vote en Ardèche sous la III^{ème} République.

Publiée en 1949, La Géographie électorale de l'Ardèche sous la III^e République est une œuvre fondamentale, complémentaire du célèbre Tableau politique de la France de l'Ouest. Le livre, d'à peine 140 pages, surprend par son sujet : l'Ardèche. Si cette étude sur l'unique département de l'Ardèche est bien plus modeste que le projet de tableau du midi, il n'en reste pas moins que ce choix n'est ni anodin, ni le fruit du hasard.

Dans la préface de la Géographie électorale de l'Ardèche, l'auteur souligne que l'Ardèche est un département dont l'étude est intéressante du fait «d'une vie départementale, fortement individualisée»²⁵. Cette idée suggère que l'Ardèche possède des spécificités géographiques, sociales et économiques sur l'ensemble de son territoire qui influencent de manière unique le comportement politique de ses habitants. En outre, l'Ardèche représente en elle-même assez bien les nuances du midi, avec des influences lyonnaises, suisses, ou méridionales. Pour décrire ce fait, A. Siegfried cite Eugène-Melchior de Vogüé, un homme de lettres issu de la noblesse vivaroise qui écrit dans ses *Notes Sur le Bas-Vivarais* : « *Le versant oriental, s'écroule brusquement-dans la vallée du grand fleuve méditerranéen. Placé à la corne septentrionale du Languedoc, comme un bastion qui défendait les royaumes du Midi contre les gens du Nord, le Vivarais est une marche frontière, disputée entre deux natures, entre deux races d'hommes. Le haut pays, la Terre d'Empire disaient encore naguère les bateliers du Rhône, appartenait, avant la Révolution, au diocèse de Vienne en Dauphine. Cette partie du département est rattachée au centre de la France par ses cultures, ses mœurs, ses intérêts; elle ne diffère guère du Forez, qui la relie aux régions lyonnaises. Le Bas-Vivarais est séparé de l'autre par l'arête centrale du Coiron, qui dessine, du Mézenc au Rhône, le faite de ce toit de montagnes. Tout incline vers la Provence, le Bas-Vivarais lui apporte ses torrents, absorbés par le plus considérable d'entre eux, l'Ardèche. La Provence, avec tout ce qu'il y a d'extrême et de capiteux dans sa chaude nudité, commence brusquement au point où la rivière s'échappe des gorges montagneuses et s'épand au large dans la plaine d'Aubenas.* »²⁶

On peut dans une moindre mesure, considérer que la connexion avec l'Ardèche a une dimension plus personnelle si l'on considère que A. Siegfried, protestant, a des racines familiales parmi les communautés protestantes du Vivarais²⁷.

²⁵Siegfried A. (1949). *Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République* (p. 25). Presses de Sciences Po.

²⁶ Siegfried A. (1949), op. Cit. p8

²⁷ En effet, la mère d'André Siegfried, Julie Puaux-Siegfried est issue d'une famille protestante de Normandie. En remontant l'arbre généalogique de Siegfried on retrouve certains de ses ancêtres issus du Vivarais. Ainsi, Auguste-Armand de La Force en réponse au Discours de réception de M. André Siegfried dit la chose suivante : « Vous nous arrivez d'Alsace en passant par la Normandie, par le Havre, où M. Jules Siegfried, votre père, né à Mulhouse, était un importateur de coton. En vous, souffle l'esprit des protestants du Vivarais. Votre mère descend de Claude de Puaux qui, ayant quitté le manoir de ce nom, devint sergent du château de Vallon [...] Un arrière-petit-fils de Claude était votre grand-père [...] Il était, vers 1830, notaire dans la petite ville de Vallon que, jadis, à une demi-lieue des gorges escarpées de l'Ardèche ceinturaient des fossés et des remparts.»

Académie française. (1945, juin 21). *Réponse au discours de réception d'André Siegfried*. Académie française. <https://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-dandre-siegfried>

2. Analyse des pratiques politiques et des tactiques partisans en Ardèche durant la III^e République

A. Siegfried étudie les élections de la III^e République de 1871 jusqu'à 1936. Dans cette période c'est le scrutin d'arrondissement qui prévaut pour élire la Chambre des députés. Comme l'explique Didier Picheral dans *Mémoire d'Ardèche et temps présent*²⁸, ces scrutins sont soumis à une pratique qui n'est plus connue aujourd'hui : la droite ou la gauche républicaine peuvent choisir de ne pas présenter un candidat dans l'arrondissement où ils savent n'avoir aucune chance de réussite.

Siegfried distingue en effet deux types de périodes électorales : la lutte, autour des enjeux de la place du catholicisme ou des valeurs républicaines, ou l'apaisement. En période d'apaisement la droite préfère généralement se concentrer sur les arrondissements qu'elle est sûre de gagner. Dans les autres arrondissements où la gauche républicaine et la gauche radicale s'affrontent, les consignes de la droite peuvent être de voter pour le candidat le plus modéré, ce qui paraît logique, ou au contraire de voter pour le candidat le plus extrême afin de le faire élire et de déstabiliser la République²⁹. En conséquence de cette stratégie, en période d'apaisement l'Ardèche vote plutôt à gauche avec une abstention modérée alors qu'en période de lutte l'avantage à gauche est moins flagrant. André Siegfried a résumé le phénomène graphiquement (voir figure 1 ci-dessous).

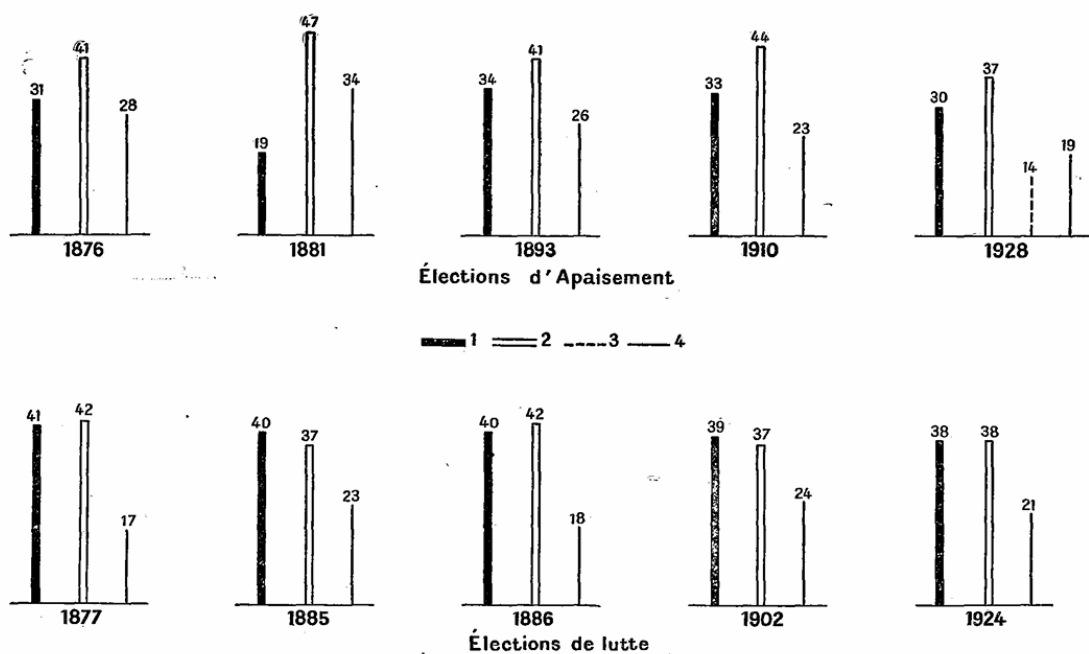


Figure 24. — LUTTES ET APAISEMENTS.
1. Droite. — 2. Gauche. — 3. Républicains avec appoint des voies de droite. — 4. Abstentions.

Fig 1. Graphique issu de la *Géographie électorale de l'Ardèche* : André Siegfried distingue périodes de lutte et d'apaisement et compare le vote à gauche, à droite et l'abstention.

²⁸Picheral D. (2007). Les élections sous la III^e République en Ardèche. Dans M. Appourchaux & P. Ladet (Dir.), *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* (Cahier n° 94, Peut voter... A voté !, p. 39).

²⁹Picheral D., op. cit., p. 39.

3. Evolution du vote en Ardèche sous la IIIe République : Tendances politiques, clivages régionaux et impact des crises nationales (1871-1936)

A la chute du Second Empire, l'Ardèche vote largement à droite, seuls 2 députés de gauche sont élus à l'est du département. Cette première élection de la III^{ème} république est particulière puisqu'elle se fait dans « le désordre matériel et moral de la défaite » ainsi c'est avant tout la question de la paix qui importe plutôt que la question du type de régime. Enfin, la victoire de la droite est également à relativiser car les élections faites à la hâte connaissent une forte abstention : sur 115 623 inscrits il n'y a que 73015 votants. Lors des élections suivantes de 1876 et 1877 la gauche, mieux installée et mieux organisée, profitant également d'un réveil du clivage protestant-catholique l'emporte, mais les scrutins sont très serrés, 41 % pour la droite et 42 % pour la gauche en 1877.

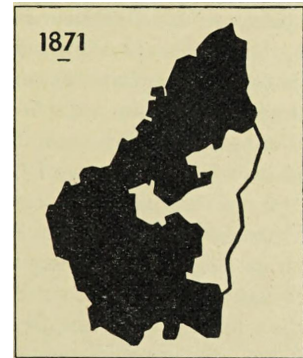


Fig 2 : Résultat des élections de 1871.
Noir : droite.
Blanc : Gauche.

Jusqu'en 1889 les élections sont marquées par les différentes crises du régime et de nombreuses alternance gauche/droite. Géographiquement, l'ouest du département est généralement ancré à droite tandis que l'est du département est ancré à gauche.

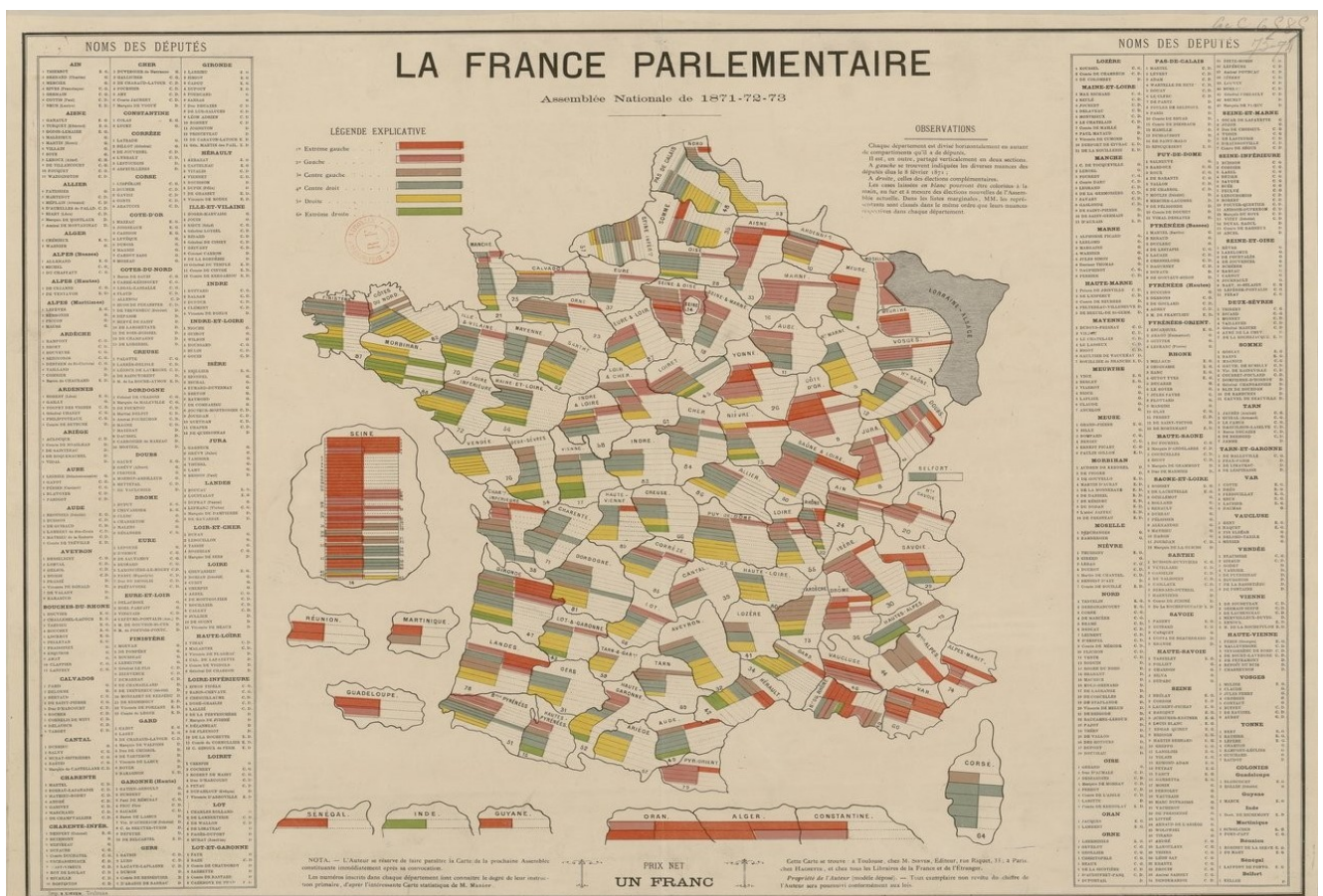


Fig 3: Carte des circonscriptions de la France en 1871 et des députés correspondant. L'Ardèche est représentée par 5 députés : son poids démographique est important pour l'époque.

Les élections de 1888 sont marquées par les candidatures en faveur du Général Boulanger. L'opinion du bord du Rhône et de Privas se montre hostile au boulangisme. Les agents boulangistes concentrent alors leurs ressources dans les zones de montagnes acquises aux éléments plus violents du royalisme, via la diffusion massive de titres de presse. La campagne est un échec pour le boulangisme qui obtient 24 % des inscrits contre 38 % pour la liste de gauche, l'abstention est aussi élevée car une partie de la droite modérée préfère s'abstenir. Ainsi l'Ardèche soutient la République et refuse le boulangisme. La fin du XIX^{ème} siècle est marqué par l'apaisement alors que la droite s'érode, préférant alors appeler au vote pour les candidats les plus radicaux à gauche pour essayer de déstabiliser la jeune République.

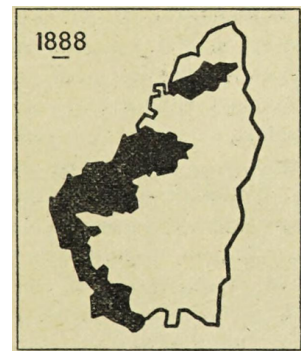


Fig 4 : Résultat des élections de 1888.

Noir : droite. Blanc : Gauche.

Avec l'Affaire Dreyfus, une Union nationale est constituée en 1899 qui prend la forme du cabinet Pierre Waldeck-Rousseau – qui sera d'ailleurs un des gouvernements les plus longs de la III^{ème} République – et veut lutter contre la droite. Dans cette période, des lois importantes notamment la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, font remonter la droite qui obtient en 1902 39 % des inscrits contre 37 % pour la gauche. En 1905 est élu Paul-Élisée Bourelly, député de gauche du parti Républicain puis appartenant à la Fédération des gauches. Il est également protestant, et a donc toutes les raisons de se voir opposer la droite catholique traditionnelle. Pour autant sa politique « met l'accent non sur la lutte religieuse, mais sur la revendication sociale des modestes et des petits »³⁰. Son élection marque un changement dans le clivage ardéchois, on s'intéresse moins aux questions traditionnelles et plus aux questions matérielles.

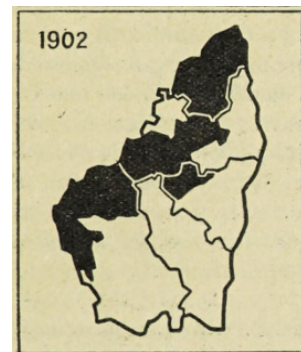


Fig 5 : résultat des élections de 1902.

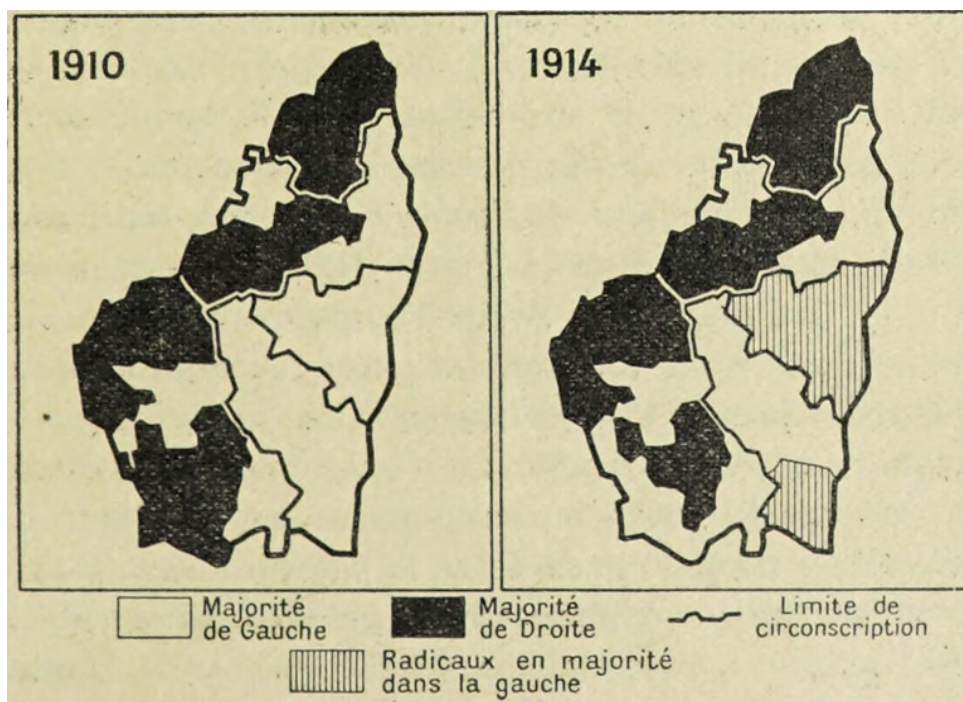
Noir : droite. Blanc : Gauche.

A partir de là et jusqu'au début de la Première guerre mondiale c'est la gauche qui prévaut, avec des scores gonflés par la tactique du vote « pour le pire » à droite. Pour autant, 3 des 5 députés de l'Ardèche sont de droite en 1914 : La droite en concentrant ses efforts réussit à obtenir la majorité des sièges. Mais, comme le remarque Didier Picheral³¹, malgré les mutations socio-démographiques de début de siècle, les permanences géographiques semblent les mêmes : l'Ardèche reste coupée en deux entre le nord-ouest qui vote à droite et le sud-est qui vote à gauche (voir la figure 6 ci-dessous).

Au sortir de la première guerre mondiale, les élections législatives de 1919 voient la victoire éclatante du Bloc National avec Georges Clemenceau à sa tête. En Ardèche les vieux clivages se maintiennent et la victoire de la Chambre bleu horizon est mitigée. En effet, si le Bloc national obtient 4 députés contre un seul pour la gauche, la raison n'est pas tant le succès de la droite que la division de la gauche entre la Fédération des gauches d'Aristide Briand et la SFIO de Paul Faure. Ainsi, au niveau des voix, la gauche obtient 34 % des inscrits contre 32 % à droite. Il faut aussi ajouter que la Loi du 12 juillet 1919, modifiant le scrutin de liste n'est ici pas du tout favorable à la gauche. Cette méthode mixte entre représentation proportionnelle et suffrage majoritaire, est par contre beaucoup plus favorable à la gauche en 1924 : la liste du « Cartel des gauches » dépasse la droite de 200 voix seulement mais obtient 3 des 5 sièges de l'Ardèche.

³⁰ Siegfried A. (1949). Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République (p. 91). Presses de Sciences Po.

³¹Picheral op. cit., p. 39.



.Fig 6: Résultat des élections de 1910 et 1914. Noir : droite. Blanc : Gauche.

Les élections suivantes sont marquées par l'abrogation de la loi de 1919 et la mise en place du scrutin d'arrondissement qui a comme conséquence une multiplication du nombre de candidats notamment à gauche. Ainsi en 1928 et 1932 L'Ardèche élit 3 députés de droite et seulement un député de gauche et un de centre gauche alors que la gauche fait respectivement 51 % puis 49 % des inscrits contre 30 % et 25 % des inscrits pour la droite.

L'année 1936 est celle de la dernière élection de la IIIème République. Le Front populaire ne s'impose pas particulièrement en Ardèche, la logique reste la même et l'Ardèche conserve ses positions de 1928 et 1932. La droite progresse même par rapport à 1928 puisque si la gauche obtient 51 % des inscrits, la droite en obtient 35 %. L'abstention est, elle, à un niveau historiquement bas à 14 %. L'expérience du Front populaire en Ardèche illustre la persistance des clivages idéologiques qui marquent la IIIe République. Le vote en faveur du Front populaire ne repose pas tant sur une adhésion aux idées socialistes ou communistes que sur une opposition à une République jugée trop conservatrice par une partie de la gauche. La droite, loin de se rallier au régime, poursuit sa stratégie d'obstruction en soutenant parfois des candidats plus radicaux pour affaiblir la République parlementaire.

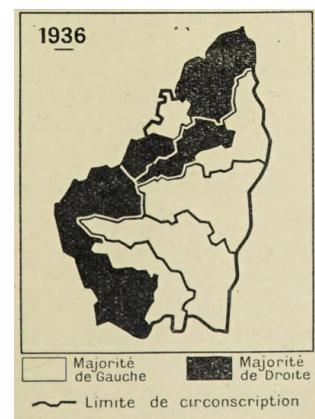


Fig 7: Résultat des élections de 1936.
Noir : droite.
Blanc : Gauche.

4. Conclusion sur les dynamiques électorales en Ardèche durant la IIIème République

Ainsi, sur la période, la gauche dont la part des voix se situe entre 25 % et 51 % devance la droite dont la fourchette de voix va de 19 à 41 %. La droite dépasse la gauche en nombre de voix uniquement sur deux élections (1885 et 1902). Assez paradoxalement par contre, en terme

de sièges c'est la droite qui en obtient le plus, elle est majoritaire pour 11 élections sur 16³², conséquence de sa meilleure organisation. Au niveau de la répartition géographique des votes, la droite obtient alors généralement les deux sièges de la circonscription de Tournon, au nord de l'Ardèche, ainsi que le siège de Largentière dans la région des montagnes, les deux sièges d'Annonay étant eux acquis à la gauche.

Au cours de la Troisième République, la droite devient moins radicale, alors que la gauche de gouvernement voit des groupuscules plus radicaux émerger sur ses côtés. A droite, « *La plupart des candidats sont des royalistes mais ils changent leur ligne de résistance faisant porter leur effort sur la défense catholique* »³³ car les petits paysans propriétaires qui constituent une grande partie de l'électorat ardéchois ne sont plus du tout sensibles à l'idée d'un retour de la monarchie. De même, la classe émergente de petits fonctionnaires n'a aucun intérêt à voir la République disparaître.

Ci-dessous sont jointes deux figures extraites de *La Géographie électorale de l'Ardèche* de A. Siegfried. La première figure (figure 8) est une carte qui résume l'attitude politique de l'Ardèche tout au long de la Troisième République, le contraste du nord-ouest et du sud-est, ainsi que de la montagne et du bas pays est facilement observable. La seconde (figure 9) est un tableau qui résume le résultat de chaque élection dans chaque canton.

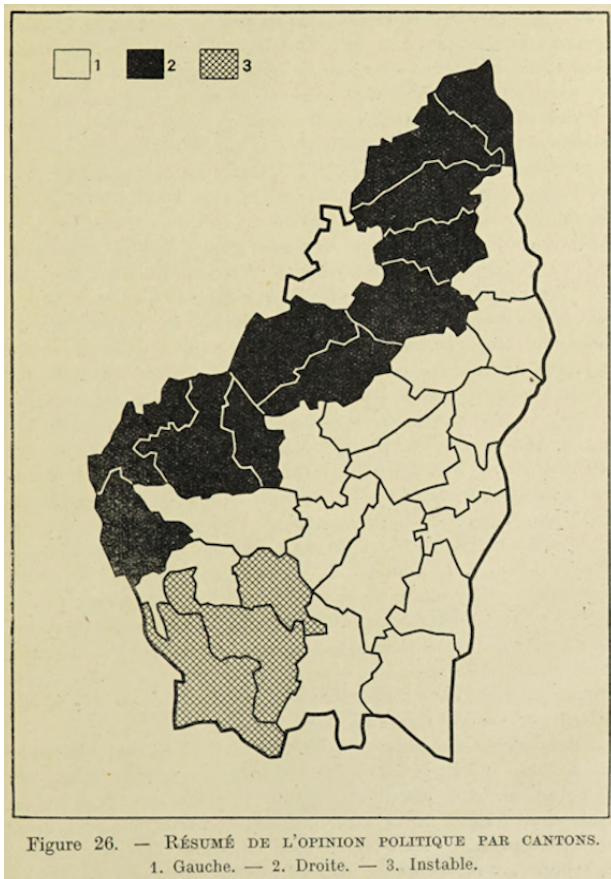


Fig 8: La légende initiale indique : Résumé de l'opinion politique par canton.
1. Gauche 2. Droite 3. Instable

	1871	1876	1877	1881	1885	1889	1893	1898	1902	1906	1910	1914	1919	1924	1928	1932	1936
Annonay	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Serrières	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Satillieu	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Félicien	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Tournon	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Lamastre	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Agrève	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Martin-de-Valamas	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
le Cheylard	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Péray	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vernoux	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Bunzet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Montpezat	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Coucouron	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Étienne-de-Lugdunum	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Thueyts	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Valgorge	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aubenas	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
les Vans	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Joyeuse	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Largentière	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vallon	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Antraigues	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
S ^t Pierreville	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Privas	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
la Voulte-sur-Rhône	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chomérac	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rochemaure	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Villeneuve-de-Berg	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Bourg-S ^t Andéol	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Viviers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Figure 25. —
TABLEAU DE L'ATTITUDE POLITIQUE PAR CANTONS, DE 1871 A 1936.

■ Majorité de Gauche ■ Majorité de Droite

Fig 9: La légende initiale indique : Tableau de l'attitude politique par canton de 1871 à 1936. Une barre blanche correspond à un vote à gauche tandis qu'une barre noire correspond à un vote à droite.

³²Picheral op. cit., p. 39.

³³ Siegfried A. (1949), op. Cit. p83

Section 3 Les déterminants siegfriidiens du vote en Ardèche

On peut résumer les variables expliquant le vote par le diagramme ci-dessous. Il reprend les points principaux de la pensée de Siegfried, mais pourrait encore être complexifié avec certains éléments périphériques à l'analyse de Siegfried comme les facteurs culturel et éducatif qui ne sont que sommairement analysés dans le cadre de la Géographie électorale de l'Ardèche.³⁴³⁵

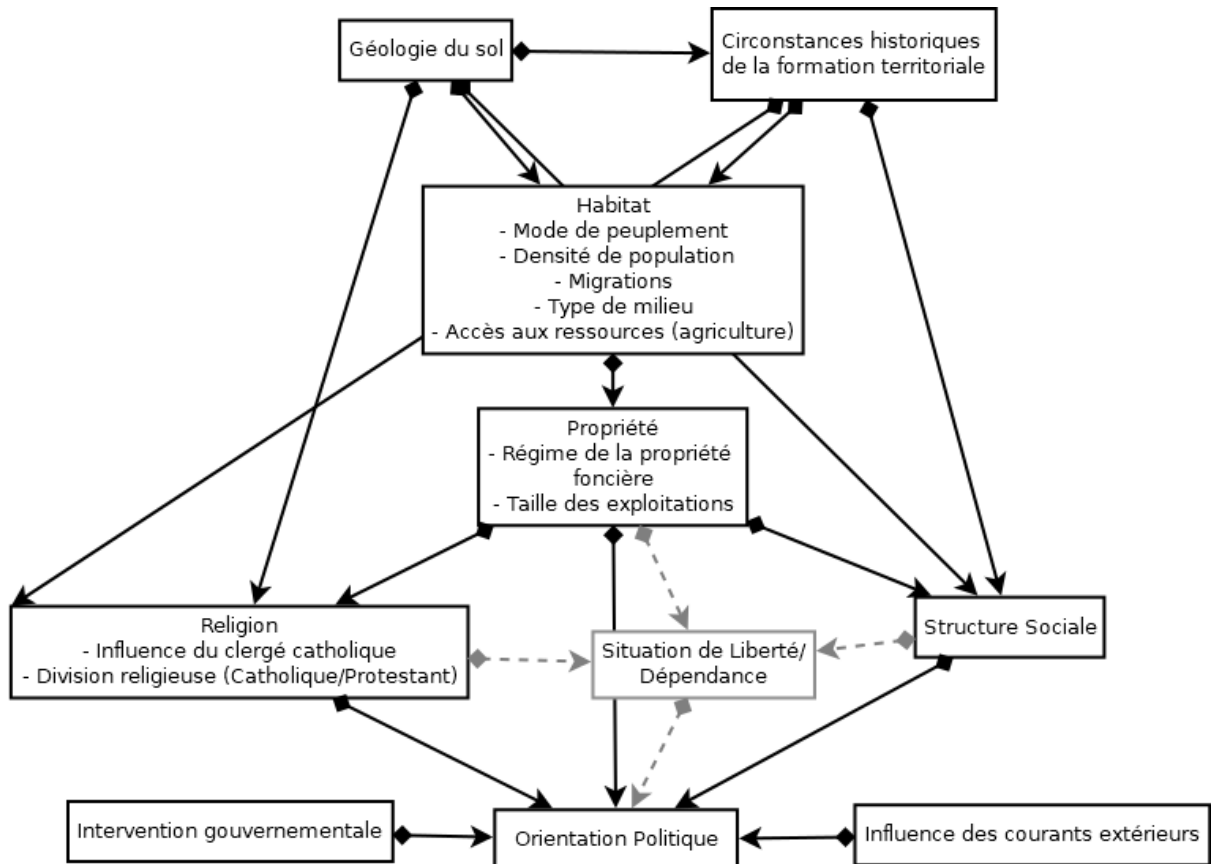


Fig 10: Représentation des différentes variables du modèle siegfriidien

Siegfried donne une grande importance à ce que l'on peut appeler le « contexte de la formation territoriale » cette variable n'influence pas en elle-même directement le vote, mais conditionne les variables explicatives du vote. On peut bien sûr citer la géologie, mais dans la *Géographie de l'Ardèche*, c'est surtout la question géographique qui domine. En effet Siegfried constate des différences de comportement électoral flagrantes entre les niveaux d'altitude. Il conjugue cette observation géographique à une analyse historique, et constate notamment une Ardèche historiquement séparée en deux entre le Sud attaché très tôt à la couronne de France et le Nord plus tardivement.

Ces éléments vont ainsi influencer les dynamiques d'habitat du milieu, la répartition de l'habitat et la densité de population : zones urbaines ou rurales, habitat groupé ou isolé. L'analyse loin d'être simpliste peut laisser penser à des effets contradictoires en fonction des configurations : des communautés éparées mais indépendantes vis à vis de l'accès aux terres et à la propriété peuvent voter à gauche, tandis que dans une situation de dépendance vis à vis d'un propriétaire la pression sociale pour conserver l'emploi peut amener au vote de droite. Dans le

³⁴Mayer N. (2017). Chapitre 1. Le renouveau de la géographie électorale. Dans Y. Déloye et N. Mayer Analyses électorales (p. 15). Bruylant. <https://doi.org/10.3917/bru.deloy.2017.01.0013>.

³⁵Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C., op. cit., p. 119

même temps les dynamiques de populations sont importantes à observer, Siegfried constate que les zones de montagnes connaissent un faible renouvellement : les jeunes n'émigrent que très peu car ils sont « une richesse, main-d'œuvre dont on a besoin pour garder les troupeaux. » (p 34). Ces régions, sont peu productives et fermées au niveau de la propriété et attirent de fait peu de nouvelles personnes. Ainsi, l'état d'esprit conservateur reste. Les régions du plateau (moyenne et basse altitude) sont, elles, marquées par l'émigration des jeunes : « La propriété étant trop petite pour nourrir à la fois deux générations, les enfants, devenus grands, devront se louer ou bien émigrer » (p33). Ici les effets pour Siegfried ne sont pas clairs, la principale observation qu'il tire des dynamiques de population semble être le fait que les foyers protestant émigrent, réduisant leurs poids au profit des catholiques. (p39).

Ces situations influencent elles-mêmes la structuration socio-économique, elles contribuent à créer des groupes sociaux avec des intérêts divergents. En Ardèche, Siegfried distingue un groupe d'importance notable : les paysans propriétaires, ce sont des exploitants ayant accès à la propriété, ils ne sont pas très conservateurs et ont même tendance à être acquis à la République qui protège leurs acquis. Leurs enfants ont d'ailleurs tendance à former un second groupe celui des fonctionnaires : ils sont très favorables à la République et souvent de gauche, en effet « *Le petit fonctionnaire, issu de pareille origine, est naturellement hostile aux anciennes autorités sociales, dont il est jaloux et à la dépendance desquelles il est désormais en mesure d'échapper* ». Si l'Ardèche est composée de quelques groupes ouvriers, notamment dans les plus grandes villes telles que Privas ou Aubenas, ces derniers ne forment pas une masse critique qui leur permettrait de s'organiser. Dans le même temps, s'il existe quelques familles de notables assez riches, notamment dans le domaine du textile, ces dernières ne sont ni très actives contre la classe ouvrière ni suffisamment massives pour elles-mêmes imposer leurs conditions.

L'Ardèche est donc globalement un territoire où la lutte sociale est peu présente, et où le vote stable est marqué par des oppositions entre volonté de fuir l'ancien régime, et considérations foncières. A. Siegfried introduit un élément qui est généralement peu étudié mais entre dans sa conception psychologique du vote.³⁶ Les électeurs ne sont en effet pas entièrement libres de leur vote et peuvent subir des influences, voire des contraintes de la part de quelques figures, notamment le curé du village qui exerce une pression vis à vis du vote paysan. C'est la question de la liberté/dépendance du vote.³⁷

Ainsi en Ardèche, La question religieuse a tendance à être fondamentale, comme l'affirme Siegfried : « *le facteur religieux quand il joue domine et annule même tous les autres* » (p52). Les régions sous l'influence du clergé catholique tendent à voter à droite, tandis que les régions protestantes votent à gauche. Un exemple flagrant est donné par Siegfried lors des élections de 1888 dans le contexte du soutien au Général Boulanger : la montagne sous l'impulsion du clergé a tendance à le soutenir.³⁸

Enfin, Siegfried explore la notion d'influence exogène. Il aborde notamment les « courants de pensée » qui émanent des régions voisines. L'Ardèche se trouve ainsi partagée entre une influence méridionale de gauche, particulièrement celle de Marseille, qui remonte par la vallée du Rhône, et une influence septentrionale, principalement lyonnaise. En raison de sa géographie, la montagne est relativement isolée de ces courants. Siegfried traite également de l'intervention de l'État, peu présente dans son étude sur l'Ardèche, mais qui peut se manifester par l'existence de candidats favorisés.

³⁶ Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C. , op. cit., p. 429

³⁷Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C. , op. cit., p. 144

³⁸Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C. , op. cit., p. 82

Section 4 Concordance des facteurs et du vote : le cas particulier de la montagne

Pour prendre un exemple très concret de l'analyse de Siegfried, prenons le cas de la « montagne » ardéchoise. Siegfried explique : « *Il me semble que la carte de l'altitude, en ce qui concerne l'Ardèche, est plus significative encore que la carte géologique, dont elle reproduit du reste les caractéristiques et les divisions essentielles : elle isole et délimite des étages, des genres de vie, des conceptions de l'existence et du gouvernement; elle annonce la topographie politique, comme si la pression barométrique pouvait être génératrice d'opinions.* »³⁹

Loin d'affirmer caricaturalement que vivre à la montagne délimite de fait une opinion politique, Siegfried détermine que la montagne est un milieu particulier avec ses modes de populations, ses cultures et ses influences qui ont comme conséquences de modifier l'opinion politique. Ainsi, il semble ainsi y avoir une corrélation entre les zones de « haute » altitude (+800 mètres) (voir la figure 12 ci-dessous) et le positionnement politique à droite. (fig 11). Nous allons, grâce aux cartes ci-dessous constater les nuances de cette affirmation ainsi que ses ressorts explicatifs.

Pour ce qui est de la structure agricole et économique, la répartition des petites propriétés de moins de cinq hectares varie avec l'altitude. Dans les zones de haute altitude, les petites propriétés ont tendance à être plus rares (fig 13). On peut conjuguer cette observation avec la carte de production agricole qui concentre effectivement la production de bovins (fig 16). Ces observations seules ne suffisent pas encore à ce stade à porter une quelconque analyse, on peut simplement déduire que les terres sont concentrées dans les mains de quelques propriétaires et que les terres ont une faible productivité agricole.

A. Siegfried observe également que ces zones de haute altitude ont des populations plus éparées (<40 %) (fig 14) et que la densité de population est plus faible (fig 15), ce qui peut renforcer les liens communautaires locaux et les traditions conservatrices et dans le même temps réduire ce que Siegfried appelle les « courants extérieurs » c'est à dire tous les mouvements d'idées, notamment de la cause ouvrière qui se développe à l'extérieur du territoire et se diffuse, l'accès difficile aux régions montagneuses se conjuguant avec des communautés peu perméables.

Cette configuration et l'esprit communautaire qui en résulte fait que les électeurs sont dans une situation de dépendance vis à vis de certaines des figures à penser locales. Cette figure est souvent centrale au village c'est le prêtre ou le propriétaire des terres, qui influence le vote, dans le cas de la montagne, l'église catholique appelle souvent à voter à droite et contre la république laïque.

Ainsi, dans cette configuration l'assiduité au culte catholique ou la présence du protestantisme sont amenées à jouer un rôle significatif. Les zones de haute altitude montrent une forte assiduité au culte catholique (>75 %)(fig 17) et une prépondérance de filles allant à l'école privée (catholique) (fig 18), ce qui confirme l'influence du clergé catholique particulièrement marquée dans les zones de montagnes. Si l'on se tient uniquement à ces éléments le canton de Saint-Agrève devrait voter à droite : ce canton est situé en haute montagne, la propriété est concentrée, l'habitat dispersé et la population peu dense, et l'assiduité au culte catholique est excellente. Or, Saint-Agrève possède une population à majorité protestante, ces derniers votant à gauche : dans une situation de lutte le facteur d'appartenance à une minorité religieuse prévaut.

³⁹ Siegfried A. (1949), op. Cit. p12

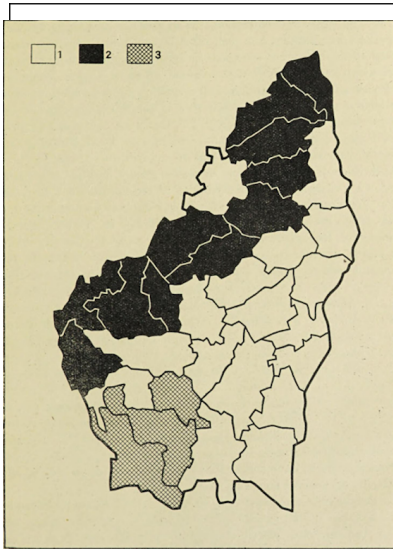


Fig 11. Résumé de l'opinion politique par canton :
1 gauche / 2 Droite / 3 Instable

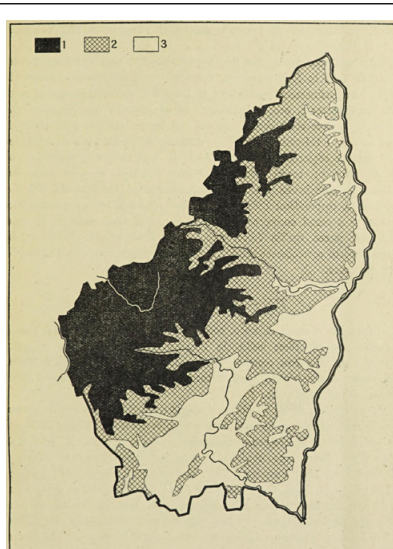


Fig 12. Les altitudes :
1. +800 mètres
2. 300-800 mètres
3. -300 mètres

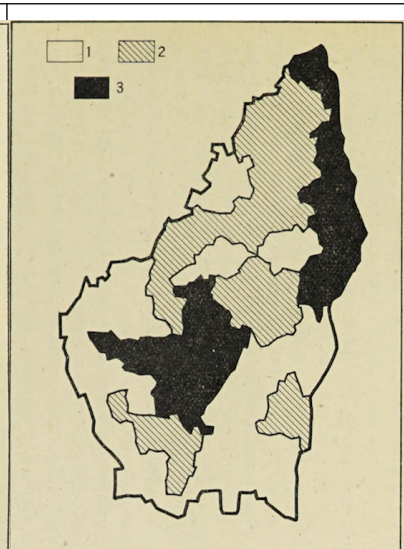


Fig 13. Petite propriété de moins de cinq hectares (%) :
1. -10 %
2. 10-20 %
3. +20 %

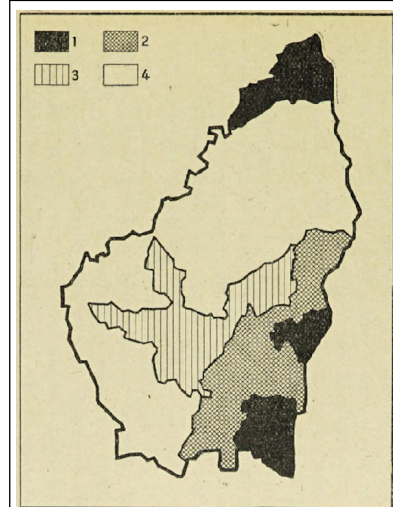


Fig 14. Populations agglomérées et éparses :
1. >60 %
2. 50-60 %
3. 40-50 %
4. <40 %

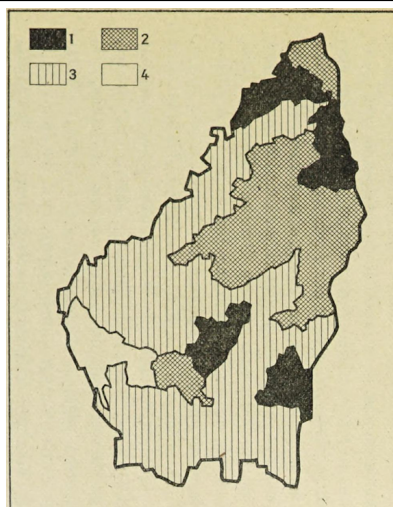


Fig 15. Densité de population (Km²) :
1. >75 hab/km²
2. 50-75
3. 25-50
4. <25 hab/km²



Fig 16. Nombre de Bovins Noir : de 40 à 140 têtes.
Blanc : Moins de 40

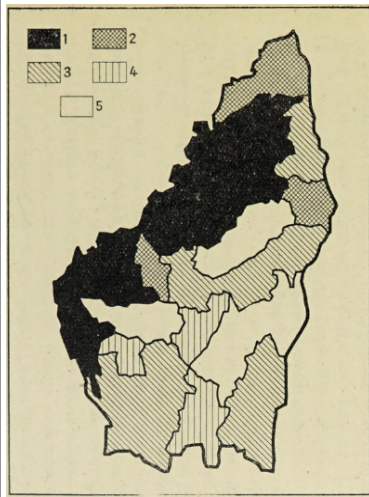


Fig 17. Assiduité au culte catholique

1. Très bonne (>75%)
2. Bonne : de 50 à 75 %
3. Assez bonne de 35 à 50 %
4. Médiocre : de 20 à 35 %
5. Mauvais <20 %



Fig 18. Pourcentage de la population scolaire de filles allant à l'école privée (catholique).

- 1 <50 %
2. 50-75 %
3. >75 %

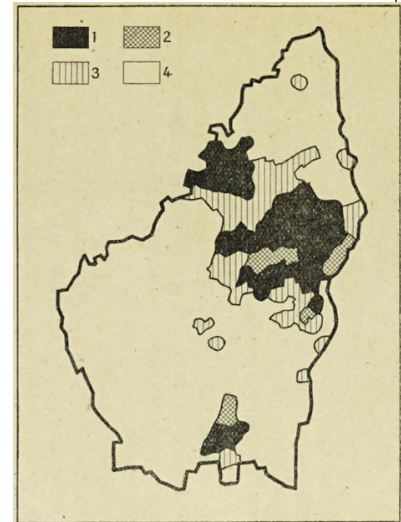


Fig 19. Présence du protestantisme :

1. Majorité protestante
2. Egalité
3. Minorité protestante
4. Pas de protestants

CHAPITRE 2 DE SIEGFRIED À LA VÈME RÉPUBLIQUE: ÉVOLUTION DU VOTE EN ARDÈCHE

Section 1 L'Ardèche sous le régime de Vichy et la IVème République : premières évolutions des clivages électoraux

La IIIème république est tombée, et fait place au régime de Vichy. Dans cette période il n'y a pas eu de consultations électorales ou de référendums, difficile donc de faire de la géographie électorale. On peut par contre s'intéresser au vote des pleins pouvoirs constituants à Philippe Pétain le 10 Juillet 1940. L'Ardèche est à ce moment-là représentée par trois sénateurs et cinq députés. Marcel-François Astier et Édouard Froment respectivement sénateur du groupe de gauche et député de la SFIO votent contre, tandis que les autres appartenant à l'Union républicaine, le parti radical ou la Fédération républicaine votent pour. Ici encore le facteur religieux est important : Marcel Astier d'origine protestante s'oppose formellement aux pleins pouvoirs à Pétain, tandis que Xavier Vallat, catholique convaincu et fervent antisémite vote pour et deviendra une figure marquante du régime de Vichy⁴⁰.

La IVème république a fait l'objet d'une étude de Pierre Bozon intitulée : *La Géographie électorale de l'Ardèche sous la IVème république* (1965)⁴¹. L'analyse de Siegfried, après le chamboulement de la seconde guerre mondiale et l'introduction du vote des femmes tient encore, et le facteur religieux reste prépondérant dans l'explication du vote. Toutefois, Pierre Bozon constate un glissement de l'Ardèche vers la droite.

Le vote à droite est observé dans les zones où le facteur historique et l'isolement géographique ont permis au clergé catholique, conservateur et influent de laisser une empreinte durable dans la région. Les raisons du vote à gauche semblent plus complexes, on retrouve le facteur protestant, et plus globalement les zones de moindre pratique religieuse ont tendance à voter à gauche. Pierre Bozon observe ici que les migrations ont un rôle très important. En effet, deux mouvements coexistent : les protestants ont tendance à émigrer en dehors de l'Ardèche ou dans le couloir rhodanien. Dans le même temps, les habitants des zones de la montagne de vote conservateur ont tendance à remplacer les protestants et irriguer le reste de l'Ardèche, on observe ainsi un affaiblissement de la variable protestante que Siegfried avait déjà constaté. Le vote à gauche se retrouve généralement dans des zones de passage et de circulation conjuguées à des zones plus densément peuplées, ces endroits semblent favoriser le partage des idées. Ce sont aussi des milieux favorables à la propagande républicaine car il existe une forte population de fonctionnaires de l'Etat : instituteurs, postiers, cantonniers. Ce sont aussi des régions avec des centres ouvriers (dont des ouvriers cheminots).

Ainsi au niveau géographique, Pierre Bozon délimite 3 grandes zones : La montagne (ouest) vote clairement à droite, comme le remarquait déjà Siegfried. Elle est rejointe par le nord au-dessus d'une ligne Lamastre-Saint Péray qui se met aussi à voter à droite. La voie rhodanienne vote à gauche ainsi que le sud notamment influencé par un caractère méditerranéen insufflé des départements voisins tels que Gard ou le Vaucluse qui ont tendance à voter à gauche.

Pierre Bozon observe par contre quelques différences marquantes par rapport à Siegfried, certains cantons voient leur abstention particulièrement augmenter, ce qui peut être

⁴⁰Boulle M. (2007). 10 juillet 1940 : Les parlementaires ardéchois et les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Dans M. Appourchaux & P. Ladet (Dir.), *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* (Cahier n° 94, Peut voter... A voté !).

⁴¹Bozon P. (1965). La géographie électorale de l'Ardèche sous la IVe République. *Cahiers d'histoire, Tome X*, 167-200. <https://recherches.archives-lyon.fr/ark:/18811/frqbh97zp2vg>.

expliqué par le fait que ceux qui émigrent oublient de se désinscrire de leur commune d'origine. Malgré un électeurat qui devrait être favorable dans sa structure au poujadisme, le mouvement qui réussit à obtenir un député en Ardèche représente moins de 10 % des suffrages exprimés. Enfin de façon plus marquante, le paysage politique français se reconfigure : le nombre de partis se multiplie et deux forces nouvelles se développent, le MRP et le parti communiste. La bourgeoisie et les paysans propriétaires qui votent à gauche au temps de la révolution ont changé, désormais la gauche n'est plus synonyme de libéralisme et d'individualisme face aux monarchistes, mais plutôt avec l'avènement du parti communiste et l'idée de révolution sociale, de menace contre leurs intérêts. Ces derniers vont donc se mettre à voter à droite, d'autant que la droite a depuis longtemps perdu son aspect ultra-catholique et pro-monarchique : les clivages sont reconfigurés.

Section 2 La Vème République en Ardèche : cartographie des élections législatives et présidentielles.

La Vème République est promulguée le 4 octobre 1958 dans un contexte de crise lié à la guerre d'Algérie et du putsch d'Alger du 13 mai 1958 exacerbé par l'instabilité et l'inefficacité de la IVème république dans ses prises de décisions. Ainsi lors du référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, le oui l'emporte à 82,60 %⁴². On peut considérer cette date comme le premier appel aux urnes de la Vème république.

Bien qu'il aurait été intéressant de pouvoir étudier au niveau du canton le vote des référendums, et les variations entre les grands types d'élections, par manque de temps et surtout de données cette étude se borne à deux grands types d'élections : les législatives et les présidentielles. Cette section décrit le vote : ses tendances, son contexte tandis que le chapitre suivant mobilisera les facteurs siegfridiens pour tenter d'expliquer les différences de vote entre cantons.⁴³

Les élections sont présentées dans l'ordre chronologique, les élections alternent ainsi entre législatives et présidentielles, même si la suite chronologique a ses limites car ces deux types d'élections n'ont pas les mêmes enjeux, les élections législatives, en raison de leur nature plus locale, se concentrent souvent sur des préoccupations spécifiques à la région, et des personnalités locales peuvent se faire élire du fait de leur popularité à l'échelle du département indépendamment de leur étiquette politique.

⁴²France. (1958). *Journal officiel de la République française* (p. 9179). Université du Michigan (numérisé le 20 juin 2011). <https://books.google.co.uk/books?id=UxAKAQAAMAAJ&pg=PA9179>

⁴³Les données électorales de 1958 à 1993 sont issues des recherches de Michel Appourchaux pour Mémoire d'Ardèche et Temps Présent (Cahier n° 94, Peut voter... A voté !). Les données des années suivantes sont issues des données numérisées accessibles sur le site : <https://www.data.gouv.fr/fr/> pour les années d'élection correspondantes. Sauf mention contraire, les cartes suivantes sont une réalisation personnelle à partir des données susmentionnées. Pour les données générales des candidats et de l'abstention, on peut indiquer la base de données suivante: <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/elections-legislatives-1958-2012/>

Élections législatives de 1958

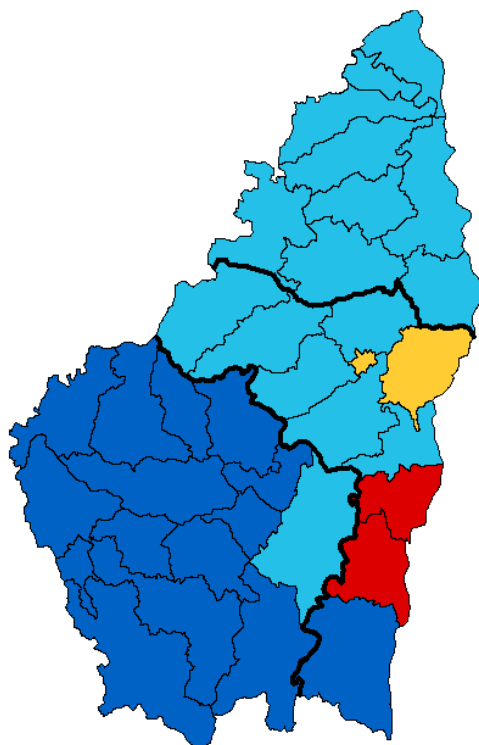






Fig 20: Élections législatives françaises de 1958 – 2ème tour - 30 Novembre

	Union pour la Nouvelle République (UNR) : Droite gaulliste (majorité gouvernementale)
	Centre National des Indépendants et Paysans (CNIP/URA) : droite (majorité gouvernementale)
	Parti communiste français (PCF) : gauche
	Parti Républicain, Radical et Radical-socialiste (PRRRS) : centre-gauche

Ce sont les premières élections législatives sous la Vème République, qui marquent l'échec des opposants à de Gaulle. La droite obtient une majorité écrasante au plan national.

En Ardèche, il en va de même, ce qui semble corroborer l'observation de Pierre Bozon sous la IVème république de la « droitisation de l'Ardèche ». Seuls quelques cantons rhodaniens votent à gauche : le canton de la Voulte-sur-Rhône vote pour le parti républicain, radical et radical-socialiste et les cantons de Viviers et Rocheмаure votent eux pour le parti communiste. Au second tour, l'abstention est dans la moyenne de ce qu'observe Siegfried: 22,1 %. Les votes de la droite représentent 49,9 % du pourcentage des inscrits. La droite constitue une union appelée « la Droite parlementaire » composée du Centre National des Indépendants et Paysans, de l'Union pour la Nouvelle République, des Républicains Modérés, cette dernière formation est absente du second tour, de même qu'un autre parti le Mouvement Républicain Populaire. Les voix de gauche ne représentent que 28 % des inscrits et sont divisées entre le Parti communiste français (22 % des suffrages exprimés), la Section Française de l'Internationale Ouvrière (7,5 % des suffrages exprimés) et enfin le Parti républicain, radical et radical-socialiste (6 % des suffrages exprimés). L'Ardèche envoie ainsi 3 députés de droite au palais Bourbon : André Chareyre et Louis Roche-Defrance sont issus du Centre National des Indépendants et Paysans, parti de droite héritier de l'alliance démocratique. Albert Liogier est de l'UNR le parti soutenant directement Charles de Gaulle.

La dysmorphie des résultats électoraux en Ardèche ne se comprend que dans un cadre national et électoral particulier : Charles de Gaulle jouit à ce moment là d'une grande popularité, alors que dans le même temps les partis de gauche sont désorganisés et affaiblis par le manque d'union.

Élection législatives de 1962

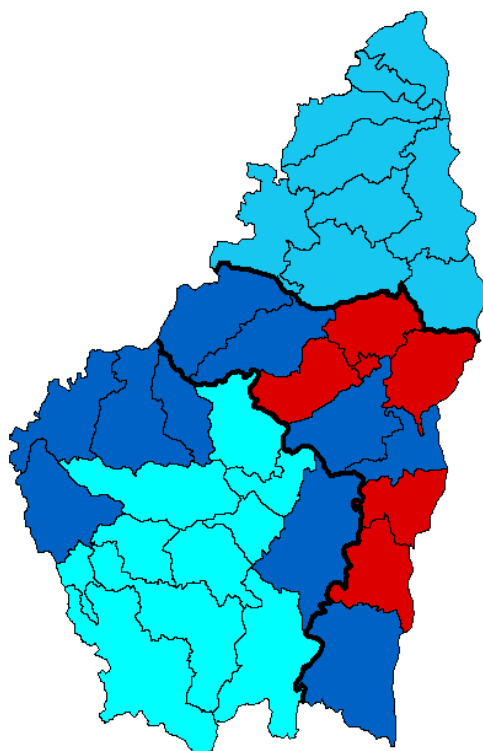






Fig 21: Élections législatives françaises de 1962 - 2ème tour

	Union pour la nouvelle République (UNR) MAJORITÉ)
	Centre national des indépendants et paysans puis Républicains indépendants (MAJORITÉ)
	Centre démocratique investie par Mouvement républicain populaire (MRP) (OPPOSITION) ⁴⁴
	Parti communiste français (PCF) : gauche (OPPOSITION)

Charles de Gaulle souhaite que le président de la République puisse être élu au suffrage universel direct. Il organise pour cela le référendum du 28 octobre 1962 qui lui est favorable à 62 %, mais qui engendre une crise politique, le gouvernement est censuré le 4 octobre et en conséquence Charles de Gaulle dissout l'Assemblée nationale en novembre.

Le Général de Gaulle avait visité l'Ardèche les 23 et 24 septembre 1961 dans un climat de défiance, rencontrant des oppositions politiques et syndicales de droite comme de gauche, même s'il reçoit un accueil curieux et respectueux de la population.⁴⁵ Dans le même temps, l'Ardèche semble plutôt favorable au référendum de 1962 : 60 % ce qui se situe dans la moyenne nationale⁴⁶

Mais les élections de 1962 sont une défaite pour le gaullisme. Seule la deuxième circonscription connaît la victoire écrasante de Louis Roche-Defrance dès le premier tour avec 71 % des suffrages. Ce dernier, initialement membre du Centre National des Indépendants et Paysans rejoint les Républicains indépendants. En effet, le Centre National des Indépendants et Paysans initialement allié à de Gaulle entre dans l'opposition sur fond de différend sur la politique algérienne, ainsi Louis Roche-Defrance avec d'autres membres du parti souhaitant soutenir le Général de Gaulle font scission du parti et fondent les Républicains indépendants.

⁴⁴France Politique. Laurent de Boissieu.(2019). *Groupe des Indépendants et Paysans d'Action Sociale (IPAS)*. Consulté le [20/03/2025], sur <https://www.france-politique.fr/groupe-des-independants-et-paysans-d-action-sociale.htm>

⁴⁵Archives départementales de l'Ardèche. (s.d.). Les 23 et 24 septembre, le général de Gaulle est en Ardèche. Archives de l'Ardèche. <https://archives.ardeche.fr/documents-du-mois/document-les-et-septembre-le-general-de-gaulle-est-en-ardeche-31/5/n:241>

⁴⁶Dupeux, Georges; Michelat, Guy, 2020, "Enquête post-électorale française 1962", <https://doi.org/10.21410/7E4/2TGFUR>

Dans la première circonscription, Henri Chaze, maire de Cruas et membre du parti communiste français l'emporte au second tour (37%), il profite en effet de l'opposition entre droite gaulliste et non gaulliste : le candidat du Centre national des Indépendants et Paysans fait 36 % des suffrages et le candidat gaulliste 27 %. Dans la troisième circonscription, un événement qui ne s'était plus produit depuis Siegfried a lieu : le candidat du PCF se retire afin de faire gagner le candidat de droite non-gaulliste, donc de l'opposition, Jean Moulin du Mouvement Républicain Populaire. La stratégie de front anti-gaulliste fonctionne et offre la victoire à Jean Moulin avec 55,19 % des suffrages.

L'abstention à ces élections en Ardèche est en forte hausse : 32 % au premier tour. Malgré la division de la droite, la gauche ne ressort que rarement majoritaire, seuls les 3 cantons rhodaniens et deux autres cantons « historiquement protestants » votent pour le parti communiste. Effectivement, la droite rassemble au premier tour 46 % des suffrages contre 22 % pour la gauche. Au second tour, l'écart est plus flagrant encore : l'abstention diminue à 25 % et la droite obtient un score de 60 % contre seulement 15 % pour la gauche (explicable par le fait que le PCF se retire et que la droite gagne dans la seconde circonscription dès le premier tour).

Élection présidentielle de 1965

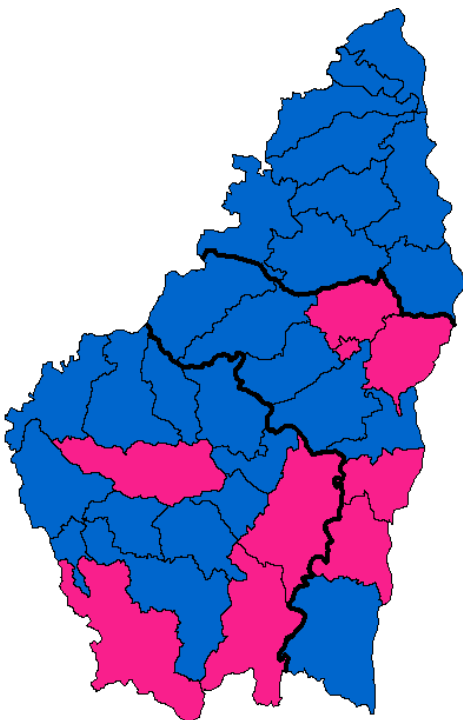


Fig 22: Élection présidentielle française de 1965- 1^{er} tour - 5 décembre 1965

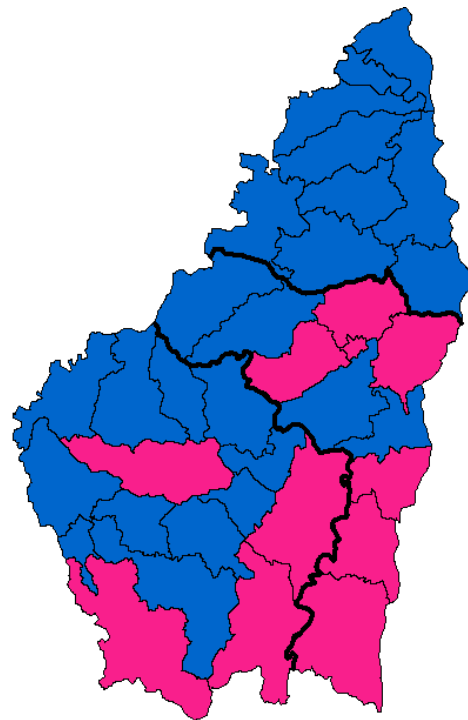
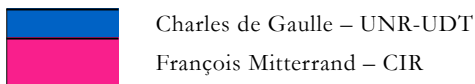


Fig 23: Élection présidentielle française de 1965 - 2nd tour - 19 décembre 1965



Les résultats de l'Ardèche sont sensiblement les mêmes qu'au niveau national : 43 % des suffrages pour Charles de Gaulle et 33 % des suffrages pour François Mitterrand au premier tour et respectivement 55 % et 45 % au second tour. Si la droite reste plus importante que sous la IIIème République, la distribution remarquée par Siegfried persiste : Le sud et le couloir rhodanien se montrent plus favorables à la gauche, la participation plus importante au second tour qui fait passer les cantons de Saint Pierreville et Bourg-Saint-Andéol à gauche semblant confirmer cette idée.

Élections législatives de 1967

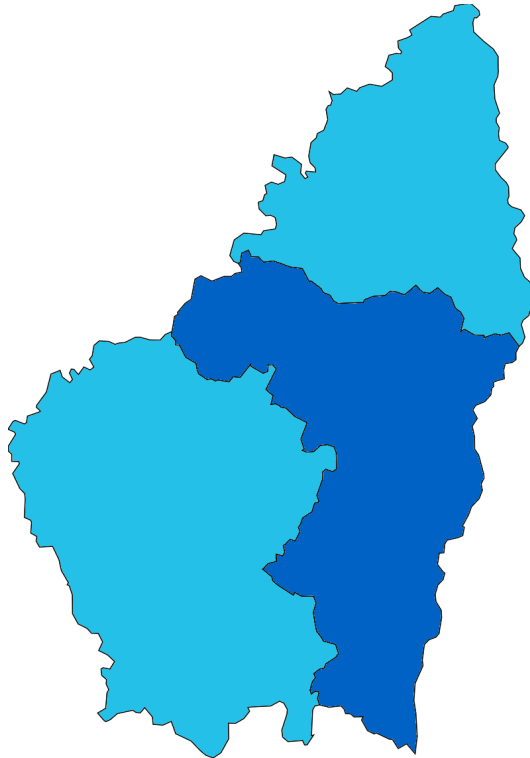


Fig 24: Élections législatives françaises de 1967
Député élu par circonscription



N'ayant pas pour l'année 1967 de données à l'échelle cantonale, on ne peut pas faire d'analyse précise de la situation. On peut toutefois remarquer que cette année marque une victoire totale de la droite en Ardèche.

Les partis ayant appris des rouages de la Vème république, et pour certains de leurs défaites, se reconfigurent. La majorité présidentielle forme la coalition de l'Union des Républicains de progrès, alors que la gauche non communiste forme la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste. Le centre droit s'organise dans le groupe Progrès et Démocratie moderne. Si ces derniers obtiennent deux des trois circonscriptions d'Ardèche, au niveau national c'est la droite gaulliste qui gagne alors que la gauche effectue une grande percée.

En Ardèche, ces élections produisent globalement les mêmes effets que celles de 1962. Dans la deuxième circonscription, Le député Louis Roche-Defrance est réélu, il est investi par le mouvement « Centre démocrate » au sein du groupe Progrès et démocratie qui se place, à la différence des mandats précédents de Louis Roche-Defrance, en opposition à la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale. Contrairement aux élections de 1962, la victoire est ici moins éclatante, il n'obtient dans une triangulaire au second tour que 60 % des voix contre Michel Guigal de la SFIO (39%) et Pierre Besson du parti gaulliste (1%). Dans la première circonscription Henri Chaze du PCF n'est pas réélu, il ne bénéficie pas des mêmes conditions qu'en 1962 et se retrouve face à un seul candidat, le gaulliste Pierre Cornet. Pour autant, ce duel marque une progression de la gauche, qui réalise une percée à 48 % des suffrages exprimés. Dans la troisième circonscription, Jean Moulin est réélu confortablement au deuxième tour avec 62 % des suffrage face au communiste Jean Delenne (38%). Il bénéficie là aussi d'une certaine unité à droite, puisque le candidat Gaulliste Albert Liogier, pourtant second, choisit de se désister, le Centre démocrate préférant la droite gaulliste aux communistes.

Ainsi, malgré sa défaite la gauche semble cette année-là progresser en Ardèche par rapport à 1962 même si ses résultats restent médiocres. Au premier tour, l'abstention est faible de l'ordre de 21 %. La droite regroupe 47 % des suffrages et la gauche 32 %. Au second tour, l'abstention est de 20 % tandis que la droite obtient 46 % des voix et la gauche 34 % des voix.

Élections législatives de 1968

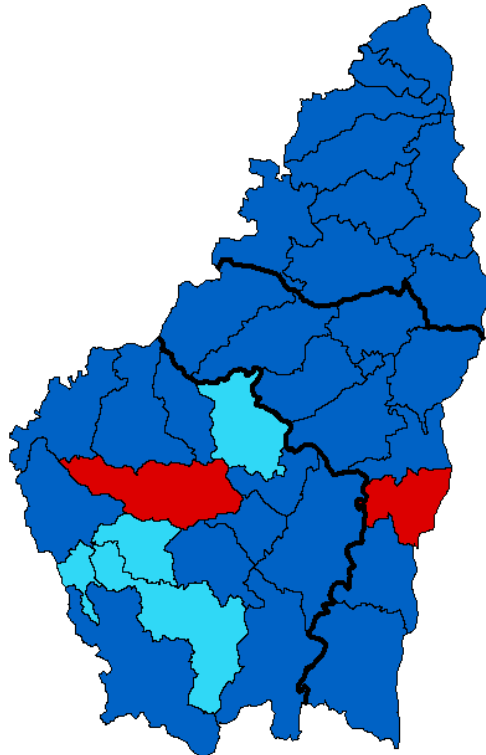
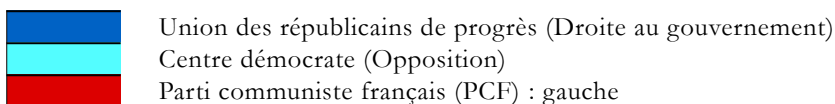


Fig 25: Élections législatives françaises de 1968 — 1^{er} tour



La législature précédente a été de courte durée : du 3 avril 1967 au 21 juin 1968, soit une durée de 1 an et 2 mois, ce qui en fait la plus courte de la Vème République. Les élections législatives de 1968 font suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le général de Gaulle, après les événements de mai 68. C'est un véritable coup de massue contre la gauche et une victoire écrasante de la droite gaulliste. La majorité présidentielle qui s'organise dans L'Union pour la Défense de la République gagne une majorité absolue de 367 sièges sur les 487 du Palais Bourbon.

L'Ardèche qui avait jusque-là envoyé des députés de la droite d'opposition, voit ses 3 circonscriptions gagnées par des gaullistes. La carte reflète cette avancée du gaullisme, seul le canton de Rochemaure qui place depuis le début de la Vème République systématiquement la gauche en tête, et le canton de Theyts sont acquis au parti communiste. Ainsi, dans la première circonscription, le candidat gaulliste Pierre Cornet est réélu dès le premier tour avec 53 % des suffrages exprimés. Il n'y a face à lui aucun candidat de droite, et au contraire 3 listes de gauche : Henri Chaze qui avait été élu en 1962 décline et n'obtient que 26 % des suffrages, Guy Fougeirol de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste obtient 16 % des suffrages, enfin Marc Clauzier du Parti Socialiste Unifié fait 5 % des suffrages.

Dans la deuxième circonscription, Louis Roche-Defrance qui avait été député de la deuxième circonscription de l'Ardèche pendant les 9 premières années de la Vème république est battu. Le retrait du Radical Michel Guigal ne suffit pas. Ce dernier soutient pourtant officiellement Louis Roche-Defrance, mais Henri Torre, jeune candidat gaulliste voit en cela une opportunité pour dénoncer de façon virulente des « combinaisons politiques douteuses » (voir affiche à droite)⁴⁷, une stratégie qui a peut-être fonctionné tant le report de voix pour Louis Roche-Defrance est faible. En effet, alors que Henri Torre fait 36 % des suffrages au premier tour puis 49 %, Louis Roche-Defrance lui passe de 31 % à 35 %, malgré un score de 20 % pour Michel Guigal au premier tour.

Dans la troisième circonscription, Jean Moulin est mis en difficulté lors d'une triangulaire. Le contexte est particulièrement tendu, Jean Moulin accuse les gaullistes d'exploiter les événements de mai, et le vote de la censure, il fustige également des « manœuvres et faux bruits électoraux ». Il appelle également les électeurs de Jean Delenne, candidat communiste qui se maintient, à voter pour lui pour empêcher la victoire d'Albert Liogier le candidat gaulliste.⁴⁸ Ce dernier appelle à faire face au « danger », qui n'est autre que le candidat communiste, et à faire preuve de « moralité »⁴⁹. Jean Moulin ne parvient pas à organiser la résistance face au candidat gaulliste, il réalise 33 % des suffrages, Jean Delenne 24 % et Albert Liogier 43 %.

L'abstention reste dans la lignée des autres élections : 20 % au premier et au second tour. Le recul de la gauche est marqué, au premier tour la droite réalise 50 % des inscrits contre 30 % pour la gauche. Au second tour, la droite fait 64 % des inscrits contre 16 % pour la gauche.

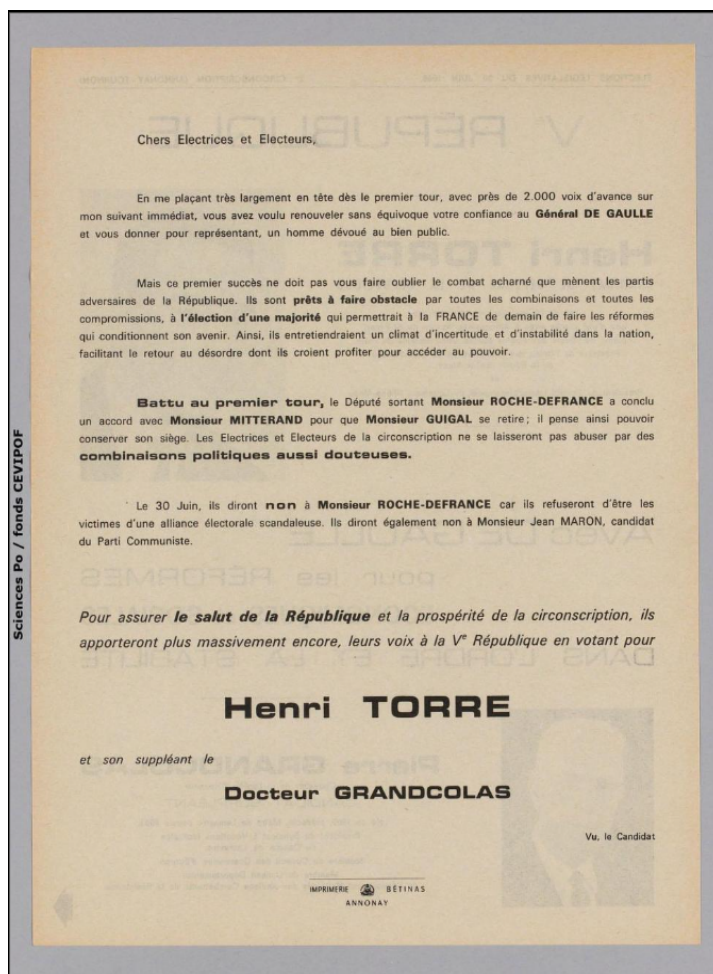


Fig 26: Profession de foi de Henri Torre, ce dernier appelle à "donner une majorité claire au président de la République afin de faire des réformes d'avenir" et à ne pas voter pour Roche-Defrance qui aurait conclu des "combinaisons politiques douteuses"

⁴⁷Sciences Po Archives. (1968). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°02 : profession de foi de Henri Torre au tour 2. Archives électorales de Sciences Po. <https://archives.sciencespo.fr/ark:/46513/vtaf2813c9d3d409f3a>

⁴⁸Sciences Po. (1968, 30 juin). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°03 : profession de foi de Jean Moulin au tour 2. Archive.org. https://archive.org/details/EL047_L_1968_06_007_03_2_PF_03/mode/2up

⁴⁹Sciences Po. (1968, 30 juin). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°03 : profession de foi de Albert Liogier au tour 2. Archive.org. https://archive.org/details/EL047_L_1968_06_007_03_2_PF_03/mode/2up

Élection présidentielle de 1969

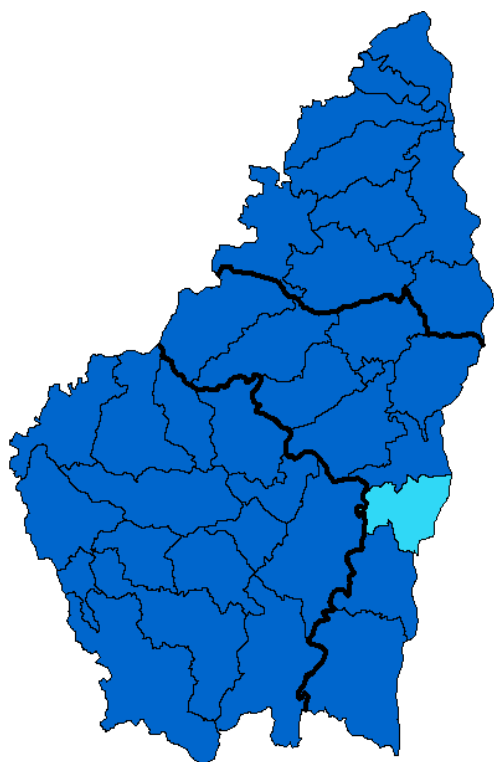


Figure 27: Élection présidentielle de 1969
1^{er} tour

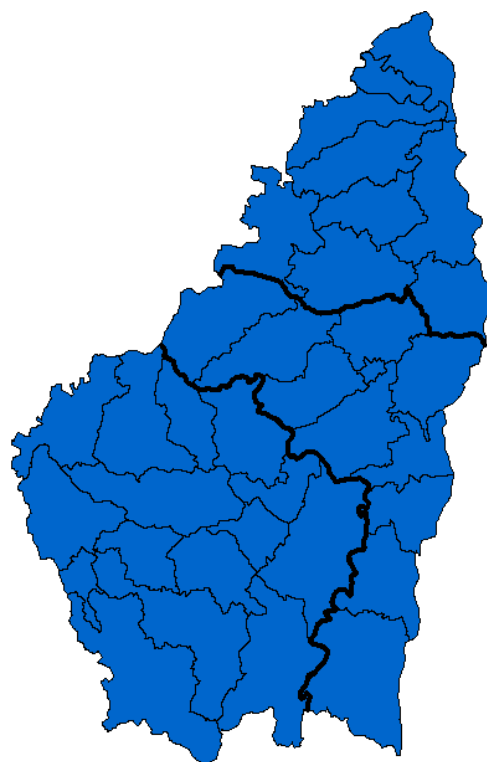
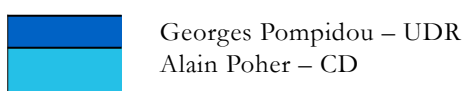


Figure 28: Élection présidentielle de 1969
2nd tour



« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi »⁵⁰. Le 28 Avril 1969, Charles de Gaulle démissionne à la suite de l'échec du référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation. La gauche n'a pas de candidat unique et le candidat du PCF n'atteint pas le second tour, qui oppose donc un candidat gaulliste et un candidat centriste.

L'Ardèche qui vote à une courte majorité non au référendum de 1969, donne pourtant le candidat gaulliste favori au premier tour dans l'ensemble de ses cantons sauf celui de Rochemaure où c'est le candidat du Centre Démocratique Alain Poher qui est en tête. Au second tour, Georges Pompidou est gagnant sur l'ensemble de l'Ardèche.

⁵⁰Université de Perpignan. (s.d.). Élections de 1969 : De Gaulle et le référendum du 27 avril. MJP Université de Perpignan. <https://mjp.univ-perp.fr/election/fr/fr1969degaulle.htm>

Élections législatives de 1973

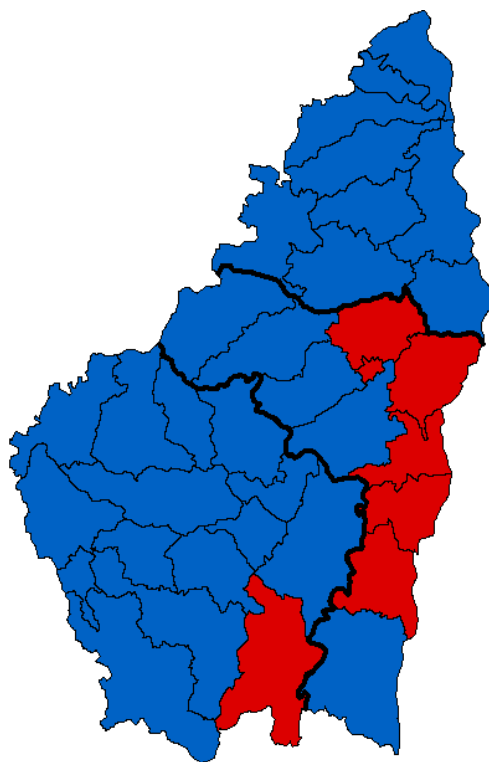


Figure 29: Élections législatives de 1973 — 1^{er} tour



Union des Républicains de Progrès (Droite au gouvernement)
Parti communiste français (PCF) : gauche

Les élections de 1973 marquent un retour de la gauche, qui s'organise dans la coalition de « l'Union de la gauche » composée du PCF et du PS, face à l'Union des Républicains de Progrès. La vie politique française semble se repolariser entre le bloc de droite moins gaulliste et un bloc de gauche qui renaît après plusieurs années de faiblesse.

En Ardèche, 6 cantons donnent le PCF en tête au second tour, une majorité d'entre eux situés le long du Rhône. La participation est importante, seulement 20 % d'abstention pour le premier tour et 18 % pour le second. Si les scores de la gauche restent médiocres par rapport à ceux de la III^{ème} république, elle se renforce, ainsi au premier tour la droite réalise 47 % des inscrits contre 33 % pour la gauche. Au second tour c'est 47 % contre 35 %. Les candidats gaullistes sortants, Pierre Cornet pour la première circonscription, Henri Torre pour la seconde et Albert Liogier pour la troisième sont tous réélus, même s'il faut un second tour pour tous et que ce dernier ne donne pas nécessairement lieu à un nombre de voix bien plus important que les opposants.

Élection présidentielle de 1974

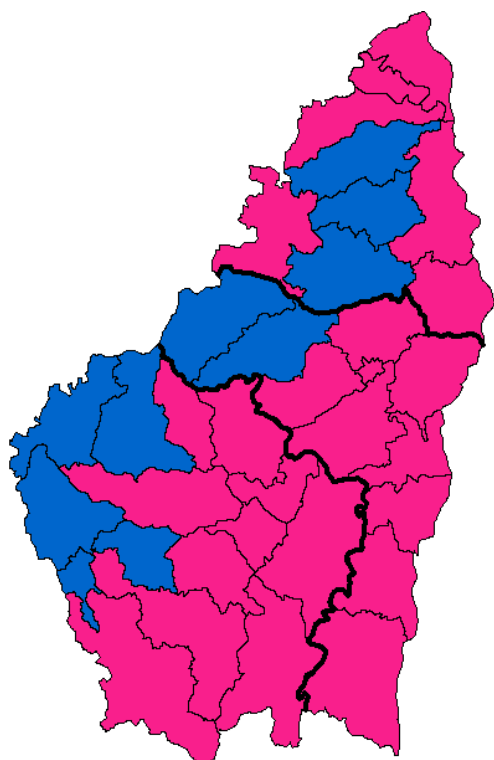


Figure 30: Élection présidentielle de 1974
1^{er} tour

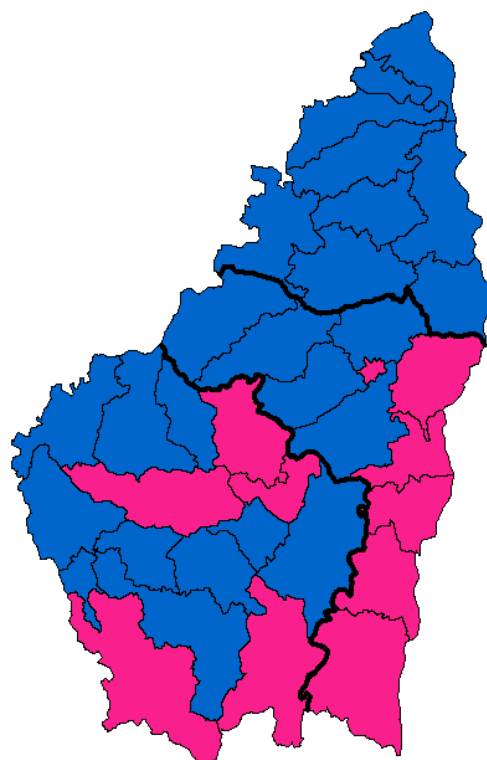
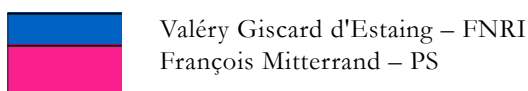


Figure 31: Élection présidentielle de 1974
2nd tour



Les élections présidentielles de 1974 sont anticipées à la suite de la mort de Georges Pompidou. Trois grands blocs ressortent de cette élection : le candidat de l'Union de la gauche, François Mitterrand face aux deux candidats de droite : Jacques Chaban-Delmas de l'Union des démocrates pour la République d'héritage gaulliste et Valéry Giscard d'Estaing pour la Fédération Nationale des Républicains Indépendants.

En Ardèche au premier tour, seul les cantons de la « montagne » votent en majorité pour le candidat de droite Valéry Giscard d'Estaing, dans les autres, la division des voix entre les deux blocs de droite permet de donner la victoire à la gauche. Au second tour les cantons les plus à gauche sont, comme lors des observations précédentes, les cantons rhodaniens au sud

de Guilhaumand-Granges, ainsi que des cantons autour de la ville d'Aubenas. Les résultats à l'échelle de l'Ardèche sont globalement proches des résultats nationaux même si l'écart est bien moins serré puisque Valéry Giscard d'Estaing fait 52,18 % des suffrages.

Élections législatives de 1978

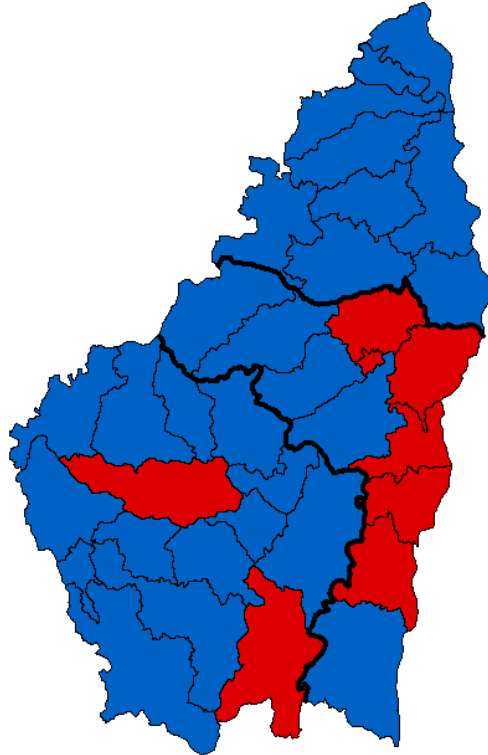
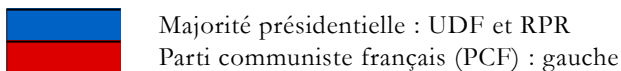


Figure 32: Élections législatives de 1978 —
2nd tour



Les Trente glorieuses sont terminées depuis 1973, ces élections s'inscrivent dans un cadre national de détérioration économique, qui favorise la gauche qui a réussi à correctement se réorganiser. Elle continue ainsi sa progression au plan national.

En Ardèche, sauf pour le canton de Thueyts qui donne le PCF en tête, ces élections ressemblent à peu de choses près aux élections de 1973, les candidats de l'UDF et du RPR (Pierre Cornet, Henri Torre et Albert Liogier) sont une nouvelle fois réélus. On assiste cette année-là à une multiplication du nombre de candidat à gauche comme à droite, notamment avec des candidats du Front National ou de Lutte Ouvrière. Sauf dans la deuxième circonscription qui donne Henri Torre victorieux dès le premier tour, l'écart se resserre entre les candidats de droite et de gauche. Pierre Cornet est élu avec 51 % des voix face à son antique adversaire Henri Chaze du PCF et dans la troisième circonscription Albert Liogier agrège 55 % des voix face au communiste René Vidal. L'abstention est à son plus bas : 17 % pour le premier tour et 15 % pour le second. La gauche continue sa progression par rapport aux élections précédentes. Au premier tour la droite réalise 43 % des inscrits, la gauche 40 %, au second tour la droite fait 46 % et la gauche 39 %.

Élection présidentielle de 1981

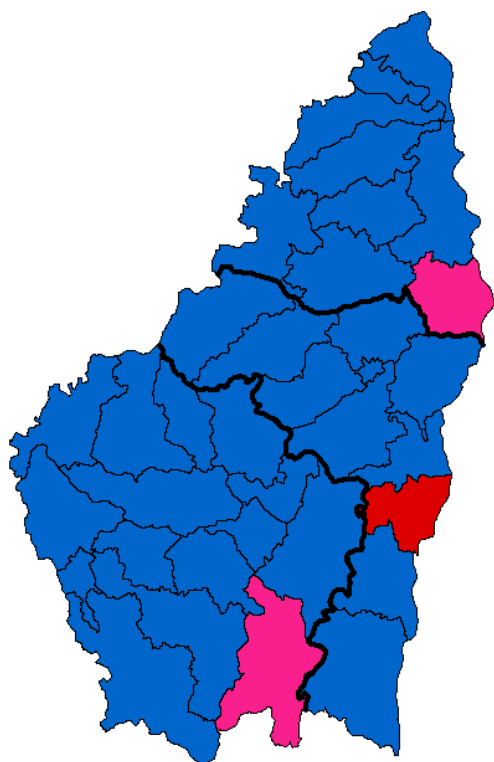


Figure 33: Élection présidentielle de 1981
1^{er} tour

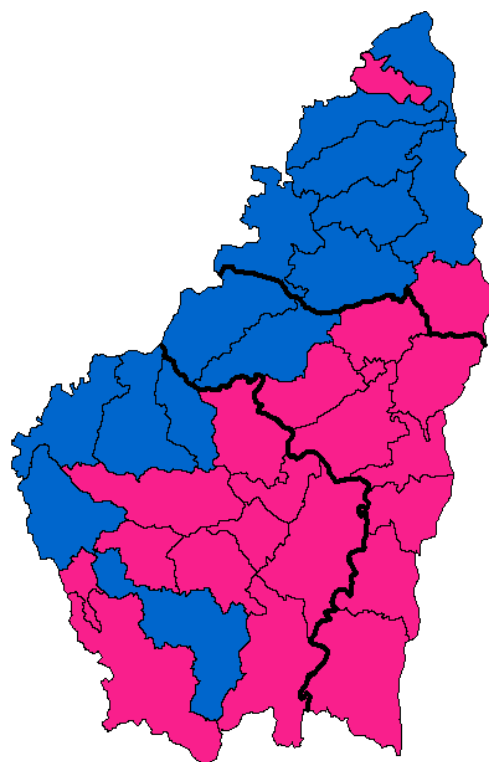
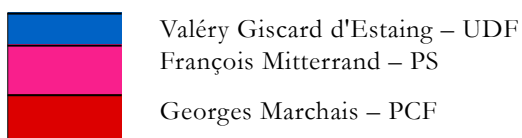


Figure 34: Élection présidentielle de 1981
2nd tour



Ces élections sont marquées par la victoire du candidat socialiste, François Mitterrand alors que depuis l'avènement de la Vème République la droite dominait le pouvoir. Quatre grandes formations s'affrontent : à droite le gaulliste Jacques Chirac du RPR contre le candidat de la droite libérale Valéry Giscard d'Estaing de l'UDF, à gauche François Mitterrand du PS et Georges Marchais du PCF.

Si au premier tour Valéry Giscard d'Estaing domine l'Ardèche, seul le canton de Rochemaure, fidèle à lui-même place le candidat communiste George Marchais en tête tandis que les cantons de Saint-Péray et Vallon-Pont-d'Arc donnent François Mitterrand en tête. Au second tour l'Ardèche se rapproche de son profil sous la IIIème République. Les régions de la montagne et du Haut Vivarais – sauf la ville d'Aubenas – donnent la droite en tête tandis que le Sud-Est de l'Ardèche donne la gauche en tête.

Élections législatives de 1981

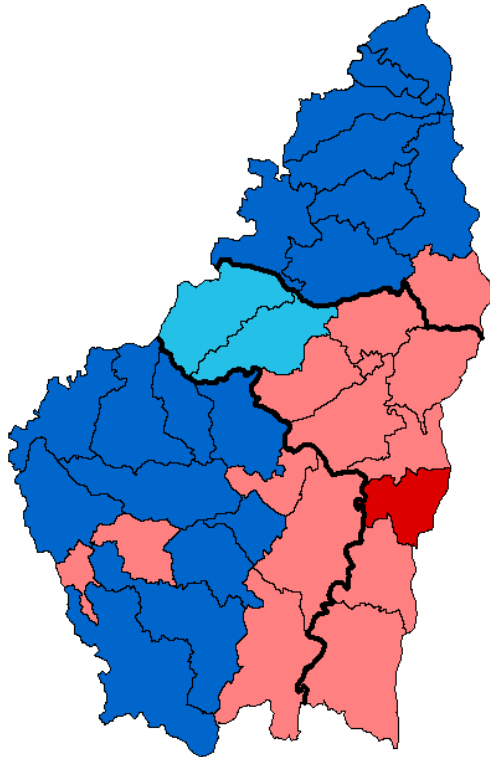


Figure 35: Élections législatives de 1981
1^{er} tour

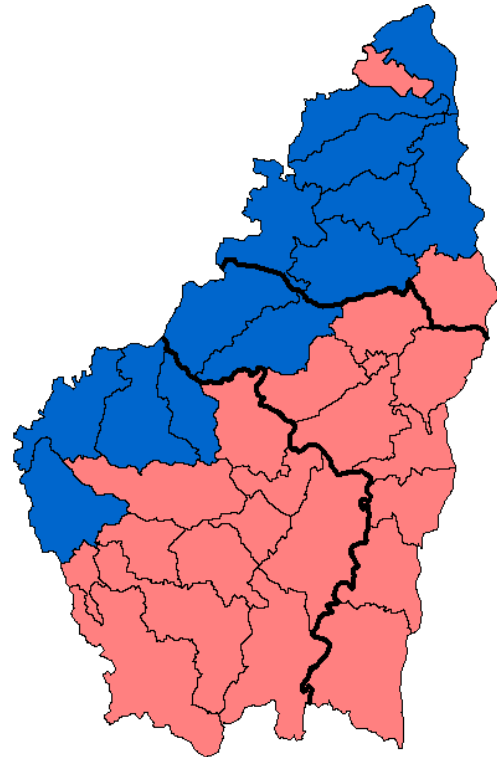






Figure 36: Élections législatives de 1981
2nd tour

	Rassemblement pour la République
	Union pour la Démocratie Française
	Parti communiste français (PCF) (Majorité présidentielle)
	Parti socialiste (Majorité présidentielle)

Après sa victoire François Mitterrand dissout l'Assemblée Nationale afin de constituer une majorité. La droite encore sonnée par la défaite s'organise en vue de ces élections et forme une coalition, mais l'Union de la gauche gagne aisément la majorité absolue. L'abstention à ces élections est en hausse au niveau national : 30 % au premier tour avec une remobilisation de la droite au second tour qui l'a fait diminuer un peu à 25 %.

En Ardèche, l'abstention est de 29% au premier tour mais le second tour mobilise bien plus l'électorat avec une abstention qui descend à 21 %. Dans la première et la troisième circonscription deux défaites historiques ont lieu. Dans la première circonscription, le candidat Pierre Cornet de l'UDF ayant été député d'Ardèche pendant 14 ans décide de laisser Jean-François Michel se présenter à sa place. Ce dernier est vaincu au second tour avec 43 % des suffrages contre Robert Chapuis (PS) avec 57 % des suffrages. Dans la troisième circonscription, c'est Albert Liogier député pendant 12 ans du RPR qui est vaincu (46%) au second tour face au socialiste Jean-Marie Alaize (54%). Seule la deuxième circonscription donne le député RPR Régis Perbet victorieux, de peu avec 52 % des voix face au socialiste Robert Charra (48%).

La carte des législatives corrobore celle des présidentielles : la progression de la gauche est confirmée. La gauche retrouve en Ardèche une vitalité qu'elle n'avait pas connu depuis la III^{ème} République, en effet au premier tour la droite réalise 34 % des inscrits contre 37 % pour la gauche, au second tour la droite fait 37 % des inscrits contre 42 % pour la gauche.

Élections législatives de 1986

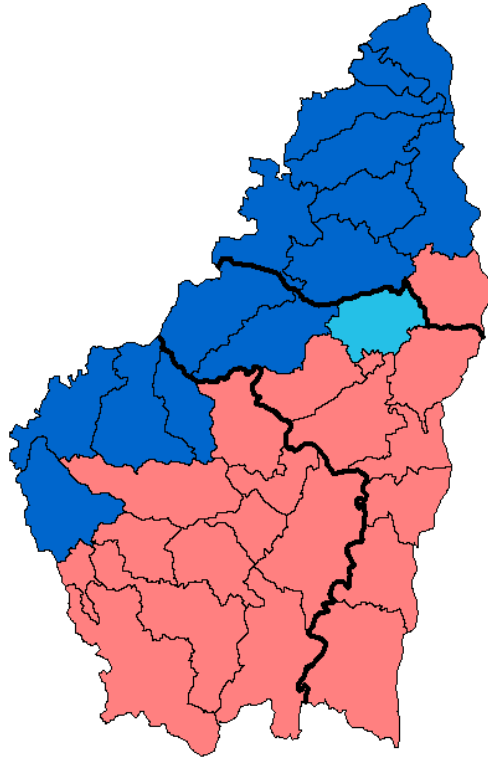
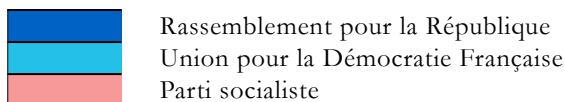


Figure 37: Élections législatives de 1986, liste arrivée en tête



Les élections législatives de 1986 sont les premières et les seules à se dérouler au scrutin proportionnel par liste départementale sous la Vème République. Cette élection permet l'arrivée du Front National à l'Assemblée Nationale. Si le passage à la proportionnelle était une promesse de campagne de François Mitterrand, sa mise en place pour les élections de 1986 intervient précipitamment après la défaite des socialistes aux cantonales de 1985.⁵¹ Cette modification du mode de scrutin, contestée au sein même du Parti Socialiste, devait permettre de limiter la défaite à venir aux législatives.⁵²

A première vue, le scrutin proportionnel ne change pas grand-chose à la configuration spatiale du vote : les partis en tête par canton sont sensiblement les mêmes qu'en 1981 si ce n'est que les cantons d'Annonay et de Vernoux passent à droite. Le recul de la gauche est visible: pour une abstention à 20 %, la droite recueille 45 % des inscrits, la gauche 35 %. Comme au niveau national, le Front National qui était un parti jusqu'alors ultra minoritaire fait 8,37 % des voix, un peu moins qu'au niveau national. Concrètement, les listes « Pour une majorité de progrès avec le président de la République » (Socialiste), la Liste « Union pour l'Ardèche - Opposition nationale » (Union pour la Démocratie Française) et la « Liste d'union départementale » (Rassemblement pour la République) envoient chacune un député à l'Assemblée: l'Ardèche perd un député socialiste au profit d'un député Union pour la Démocratie Française (UDF).

⁵¹Le Figaro. (2012, 20 février). En 1986, la proportionnelle avait profité au FN. Le Figaro. Accessible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/02/20/01002-20120220ARTFIG00465-en-1986-la-proportionnelle-avait-profite-au-fn.php>

⁵²Libération. (2021, 20 février). Proportionnelle : en 1986, c'était un coup politique de Mitterrand. Libération. Accessible en ligne à l'adresse suivante: https://www.liberation.fr/politique/proportionnelle-en-1986-cetait-un-coup-politique-de-mitterrand-20210220_XQE5EOMTNRALHP64S72N7LPHM/

Élection présidentielle de 1988

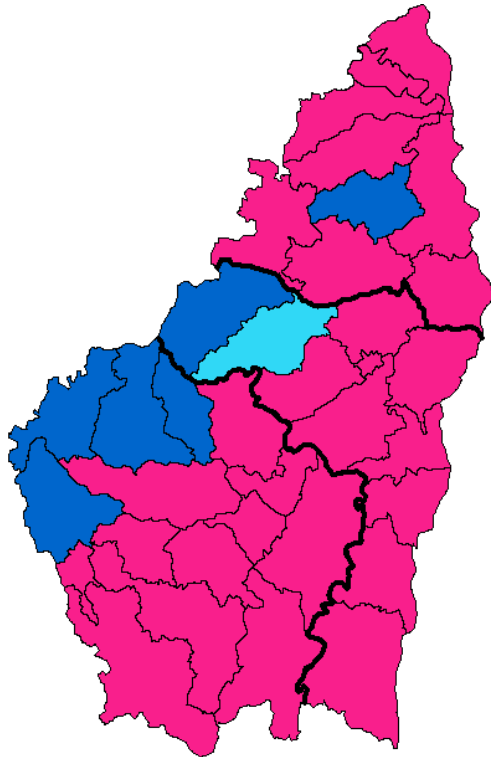


Figure 38: Élection présidentielle de 1988
1^{er} tour

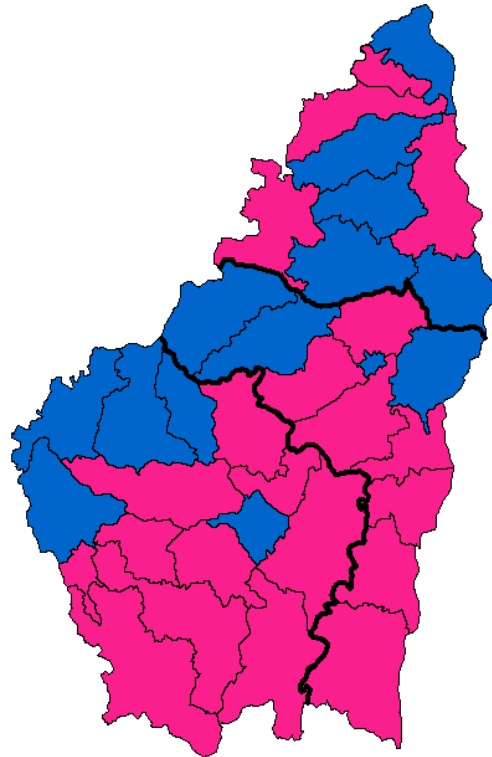


Figure 39: Élection présidentielle de 1988
2nd tour



Le président sortant, François Mitterrand, est candidat à un second mandat, ainsi que son premier ministre de cohabitation, le gaulliste Jacques Chirac. La présence d'un deuxième candidat de droite, l'ancien Premier ministre centriste Raymond Barre facilite la victoire de François Mitterrand, malgré une situation économique qui reste dégradée.

En Ardèche, au premier tour la division de la droite entre Jacques Chirac pour le RPR et Raymond Barre pour l'UDF permet à François Mitterrand d'arriver en tête dans la plupart des cantons sauf ceux de la montagne et celui de Saint-Félicien. Au second tour, si Mitterrand gagne son duel contre Jacques Chirac en Ardèche, on voit que moins de cantons votent en tête pour Mitterrand : le nord vote moins à gauche.

Élections législatives de 1988

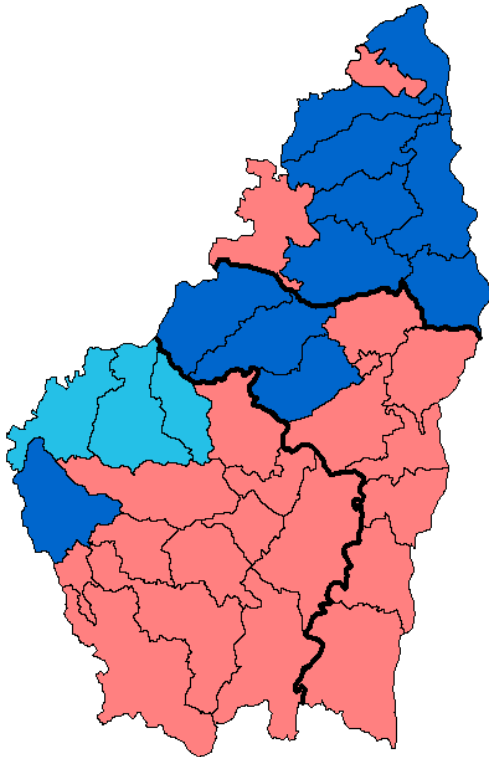


Figure 40: Élections législatives de 1988
1^{er} tour

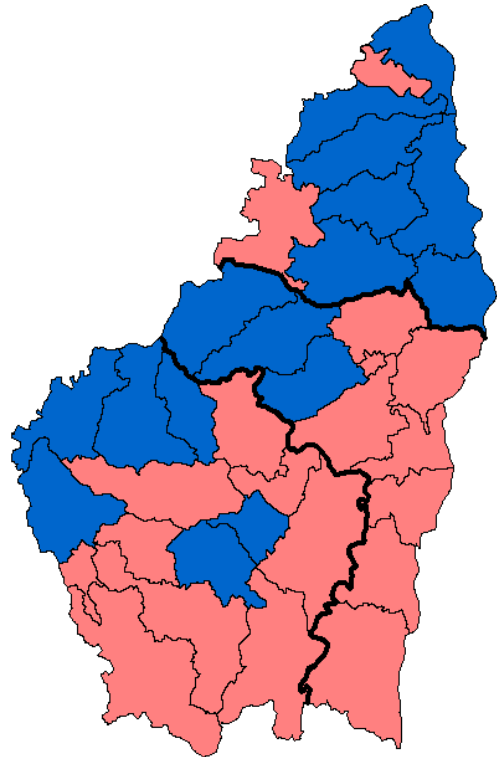
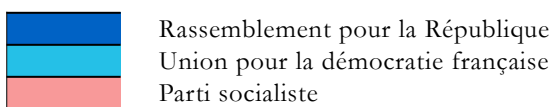


Figure 41: Élections législatives de 1988
2nd tour



A la suite de sa réélection, François Mitterrand dissout l'Assemblée Nationale. Ces élections ne se font pas à la proportionnelle comme en 1986 puisqu'entretemps le gouvernement Chirac était revenu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Dans le sillage de l'élection présidentielle, la gauche obtient une majorité absolue, mais le parti socialiste seul lui n'obtient que 277 députés soit une majorité relative.

L'Ardèche revient à une situation habituelle et envoie deux députés socialistes dans les première et troisième circonscriptions, tandis que la deuxième élit un député Rassemblement pour la République. L'abstention, si elle est plus faible en Ardèche qu'au niveau national est plus élevée qu'aux élections précédentes : 33 % au premier tour et 25 % au second. La gauche fait un peu mieux que lors des élections de 1986 même si l'écart avec la droite est très réduit: la droite réalise 35 % des inscrits contre 33 % pour la gauche, au second tour la droite fait 37 % des inscrits contre 38 % pour la gauche.

Élections législatives de 1993

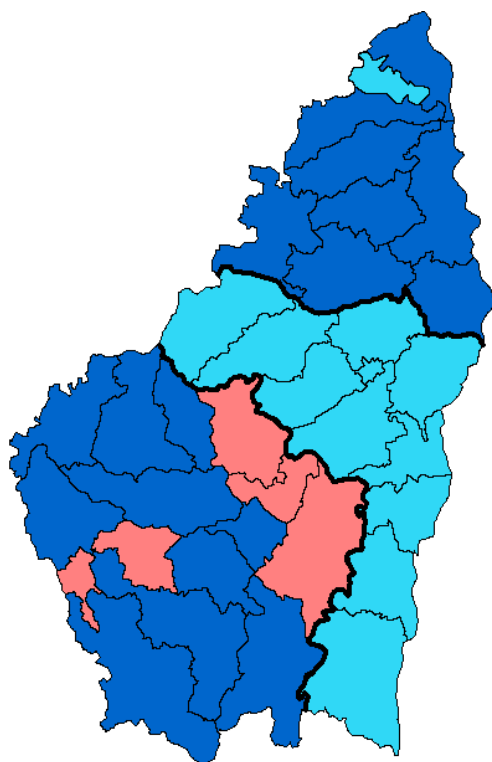


Figure 42: Élections législatives de 1993
1^{er} tour

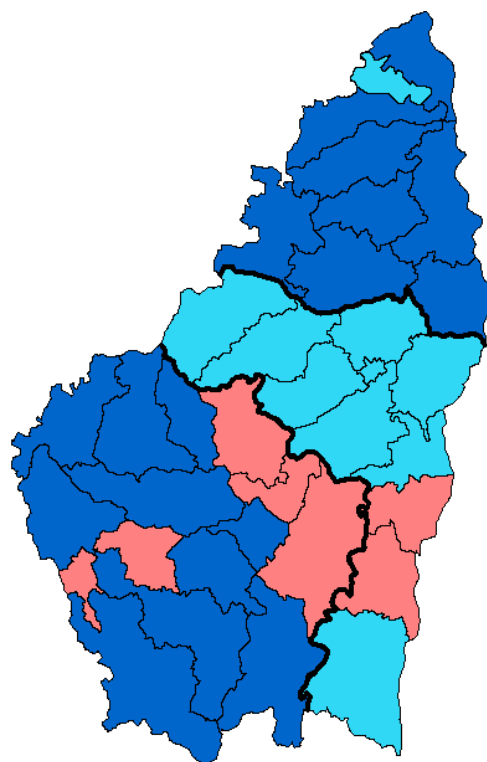
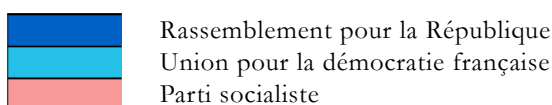


Figure 43: Élections législatives de 1993
2nd tour



Au niveau national, les élections législatives de 1993 marquent une défaite historique pour le Parti socialiste : c'est un véritable effondrement face à la droite qui élit 484 députés. Le modèle du parti est épuisé et de nombreux scandales entachent la popularité du PS.⁵³

L'Ardèche n'échappe pas au raz-de-marée de la droite et élit deux députés du RPR et un de l'UDF. L'abstention est importante : 30 % au premier tour, 31 % au second. Le nombre de listes est particulièrement conséquent. Dans la première circonscription on dénombre 8 listes (UDF, PS, PCF, dissident UDF, FN, écologistes..). Seules deux formations arrivent au second tour : Amédée Imbert de l'UDF qui gagne le second tour avec 55 % des voix face à Robert Chapuis du PS. Dans la seconde circonscription, le nombre de listes est tout aussi important. Le candidat du PS est éliminé dès le premier tour. Henri-Jean Arnaud du RPR gagne son duel avec 58 % des voix face à un autre candidat de droite. La troisième circonscription a une disposition similaire à la première, Jean-Marie Roux du RPR gagne avec 55 % des voix au second tour face à Jean-Marie Alaize du PS. Géographiquement, la gauche se retire dans le Sud autour du canton de Rochemaure. Dans la troisième circonscription, Jean-Marie Alaize est en tête au second tour dans quatre cantons, ce qui est sûrement plus la conséquence de son implantation locale qu'un signe de ralliement au PS. Le recul de la gauche est considérable : Au second tour, la droite fait 48 % des inscrits contre 21 % pour la gauche.

⁵³Lefebvre R. (2021). *Les défaites au Parti socialiste français*. In P. Martin (Ed.), *La défaite électorale* (pp. 133-151). Presses universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/146462?lang=fr>

Élection présidentielle de 1995

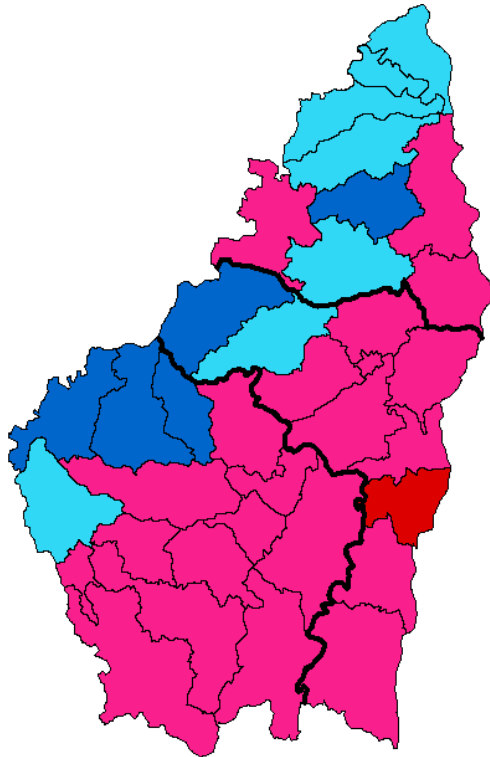


Figure 44: Élection présidentielle de 1995
1^{er} tour

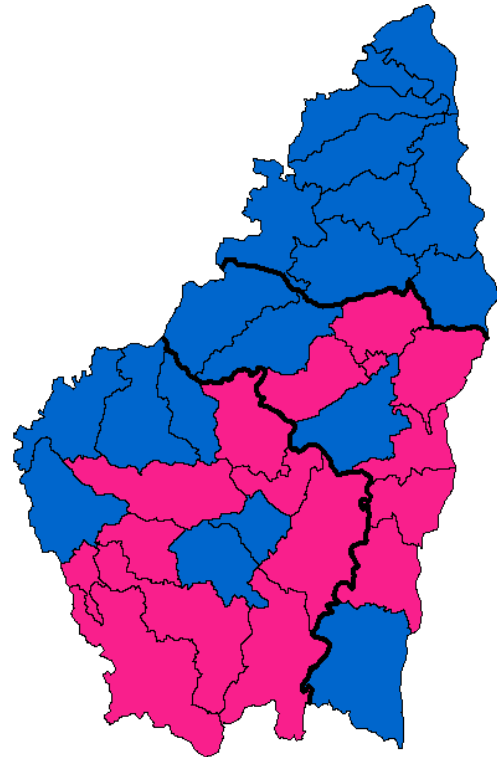
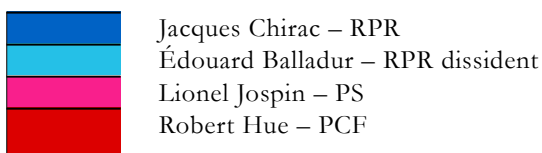


Figure 45: Élection présidentielle de 1995
2nd tour



Après quatorze ans de présidence socialiste marqués par les faiblesses de fin de mandat et surtout la cohabitation suite aux législatives de 1993, la gauche aborde ce scrutin en position de fragilité. Le bilan économique des années Mitterrand, marquées par un chômage persistant et une croissance en demi-teinte, pèse sur les élections. Au second tour, Jacques Chirac, candidat pour la troisième fois, l'emporte avec 52,6 % des suffrages exprimés face à Lionel Jospin

En Ardèche, au premier tour, la division de la droite entre Jacques Chirac (RPR) et le dissident Édouard Balladur permet à Lionel Jospin, candidat du Parti socialiste, d'arriver en tête dans la plupart des cantons, même si la droite se maintient solidement dans les bastions montagneux. Une nouvelle fois, seul contre tous, le canton de Rochemaure donne Robert Hue du PCF en tête. Au second tour, Lionel Jospin affronte Jacques Chirac. Le nord du département bascule à droite en faveur de Jacques Chirac.

Élections législatives de 1997

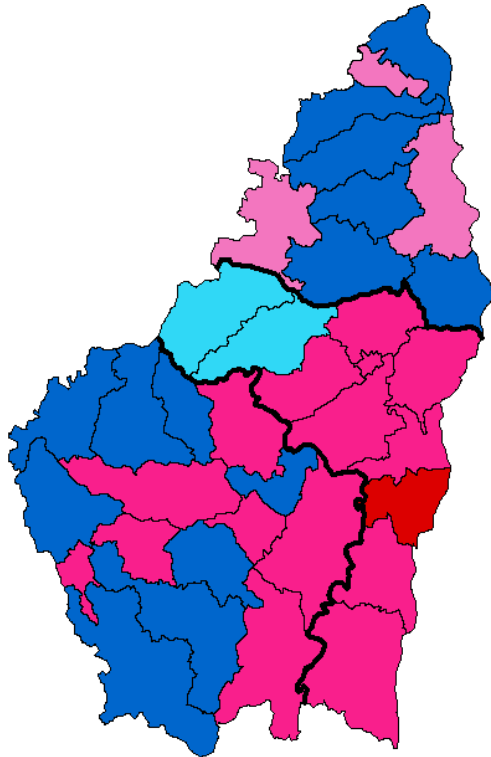


Figure 46: Élections législatives de 1997
1^{er} tour

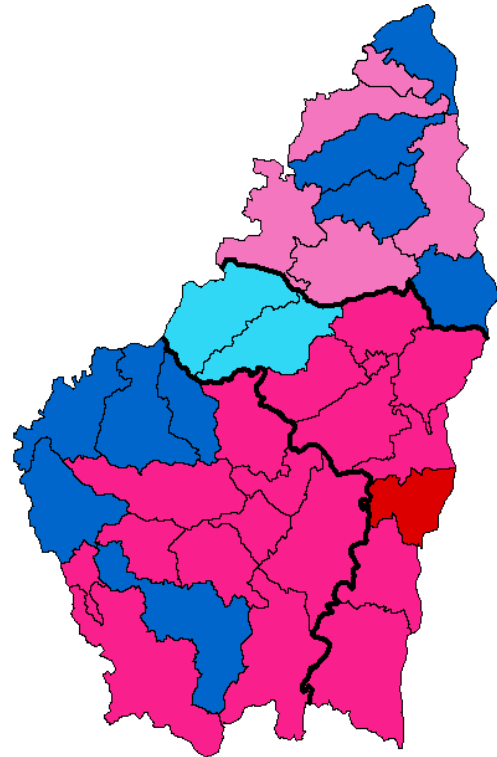


Figure 47: Élections législatives de 1997
2nd tour

	Rassemblement pour la République
	Union pour la démocratie française
	Parti socialiste (Gauche plurielle)
	Parti radical-socialiste (Gauche plurielle)

Les élections législatives de 1997 marquent un retour de la gauche à l'Assemblée nationale après la douloureuse défaite de 1993. Dissoute par Jacques Chirac un an avant la fin normale de la législature, dans l'espoir de consolider sa majorité, l'Assemblée nationale bascule à gauche. La victoire de la gauche dans la coalition de la « gauche plurielle », ouvre la voie à une nouvelle cohabitation sous la direction de Lionel Jospin.

En Ardèche, la gauche regagne du terrain, notamment dans le nord du département et autour des bastions socialistes historiques. Même si quelques zones restent localement à droite dans la montagne et au Nord du département, les élus sortant de droite (RPR ou UDF) sont systématiquement remplacés par des députés de gauche (PS - PRS). L'abstention est à 30 % au premier tour, 25 % au second. En suffrages exprimés, on observe une légère augmentation du Front national : 14 %. La gauche est en tête au second tour elle regroupe 41 % des inscrits, la droite 34 %. Dans la première circonscription, le candidat du PS Pascal Terrasse bat le député sortant UDF Amédée Imbert au second tour avec 59 % des voix contre 41 %. A noter que deux autres listes font jeu égal : le PCF fait 15 % des voix, le FN 14 %. D'autres listes écologiques et indépendantes se présentent également avec des scores inférieurs à 6 %. Dans la seconde circonscription, Jacques Dondoux du Parti radical de gauche gagne de peu contre le député sortant Jean Arnaud avec 52 % des suffrages au second tour. On peut faire le même constat que dans la première circonscription avec de multiples listes, dont le FN avec 14 % des voix et le PCF 7 % au premier tour. La troisième circonscription connaît une disposition similaire : Le candidat du PS bat au second tour le candidat du RPR avec 47 % des suffrages, les candidats du FN et du PCF sont respectivement à 14 % et 12 % des voix.

Élection présidentielle de 2002

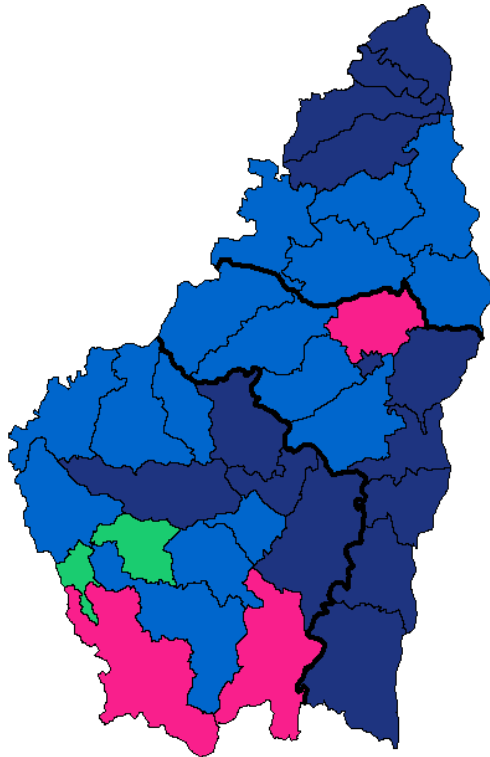


Figure 48: Élection présidentielle de 2002
1^{er} tour

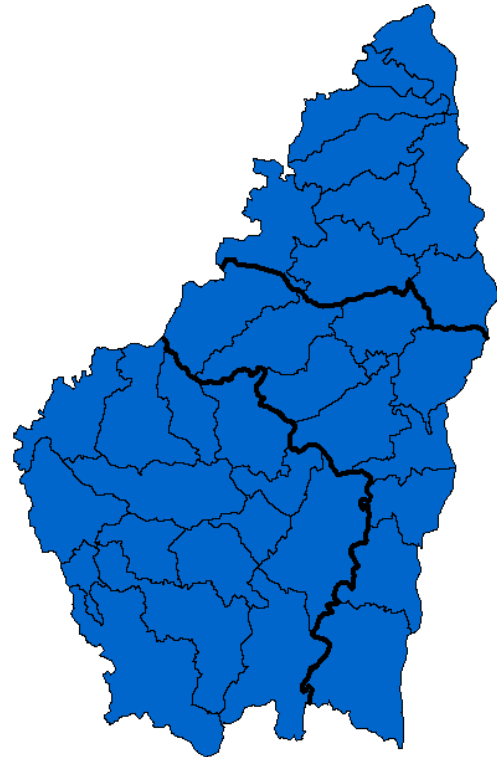
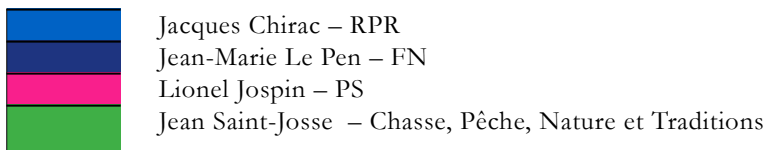


Figure 49: Élection présidentielle de 2002
2nd tour



Ces élections marquent un véritable séisme politique : alors qu'un duel Jacques Chirac - Lionel Jospin était attendu, Jean Marie le Pen est en deuxième position au premier tour de l'élection présidentielle, il accède ainsi au second tour pour lequel se forme un « barrage républicain » qui permet à Jacques Chirac de gagner avec une majorité très importante : 82,21 %.

En Ardèche, au premier tour, le % de voix pour le Front National est à peu près identique qu'au niveau national. Fait a priori étonnant, les cantons du Haut-Vivarais, traditionnellement à droite, et les cantons rhodaniens traditionnellement à gauche placent tous le candidat frontiste en tête, bien à rebours des observations usuelles. Seuls deux cantons du sud de l'Ardèche (Vallon Pont d'Arc et Les Vans) ainsi que le canton de Vernoux placent Lionel Jospin en tête. Le reste de l'Ardèche place en tête Jacques Chirac. Au second tour, le barrage républicain se met en place et tous les cantons donnent Jacques Chirac en tête.

Élections législatives de 2002

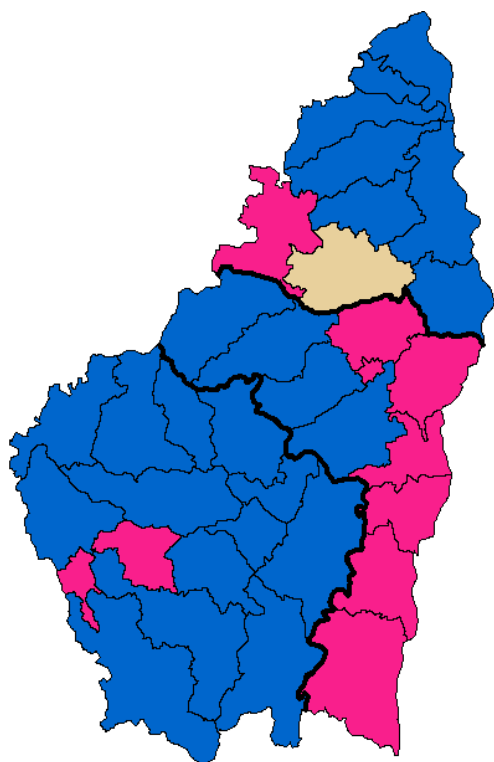


Figure 50: Élections législatives de 2002
1^{er} tour

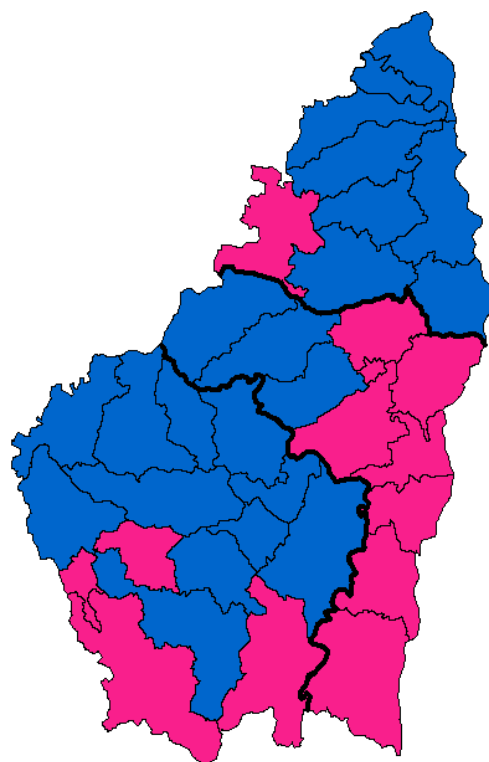
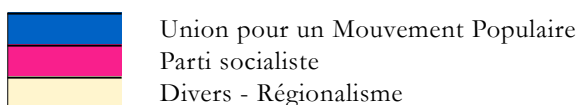


Figure 51: Élections législatives de 2002
2nd tour



La droite vient tout juste de remporter une victoire écrasante contre Jean Marie le Pen, mais aussi par extension contre la gauche. La majorité présidentielle s'organise dans ce qui deviendra l'Union pour un Mouvement Populaire. Au niveau national, ces élections sont donc une victoire importante pour la droite.

Même si elle décline par rapport à 1997, la gauche se maintient assez bien en Ardèche par rapport au niveau national. L'abstention augmente à ces élections : 32 % au premier tour et 35 % au second tour. Au second tour la droite fait 34 % des inscrits tandis que la gauche en fait 31 %. Au niveau géographique, seuls les cantons rhodaniens (qui ont donné Jean Marie le Pen en tête aux présidentielles), du sud, ainsi que le canton de Saint-Agrève donnent la gauche en tête. On observe une multiplication du nombre de listes puisqu'au total plus de 17 listes différentes se présentent en Ardèche. Dans la première circonscription, le député sortant du PS Pascal Terrasse est réélu avec 54,45 % des voix au second tour face à Michel Valla de l'UMP. Dans la deuxième et troisième circonscription les députés PS échouent à se faire réélire au profit de l'UMP. Sauf dans la deuxième circonscription, le Front National est systématiquement troisième avec plus de 10 % des suffrages à chaque fois.

Élection présidentielle de 2007

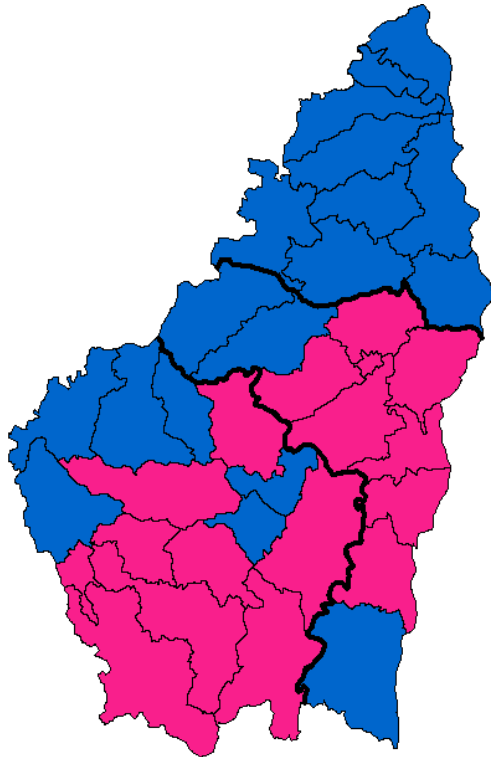


Figure 52: Élection présidentielle de 2007
1^{er} tour

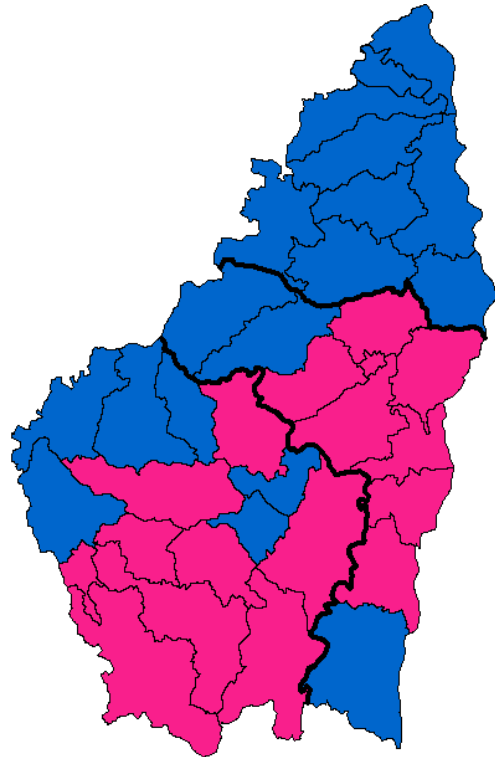
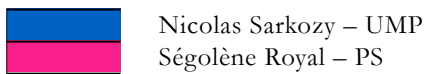


Figure 53: Élection présidentielle de 2007
2nd tour



« Travailler plus pour gagner plus » Après une campagne marquée par les thèmes de l'autorité, du travail et de l'identité nationale portés par N. Sarkozy, et ceux de la justice sociale et du renouvellement démocratique défendus par S. Royal, c'est une victoire pour l'UMP et Nicolas Sarkozy.

L'Ardèche ne renouvelle pas cette année-là son vote frontiste, qui a par ailleurs diminué dans toute la France, et retrouve son découpage politique habituel avec une Ardèche du sud-est à gauche et une Ardèche du nord et des montagnes à droite.

Élections législatives de 2007

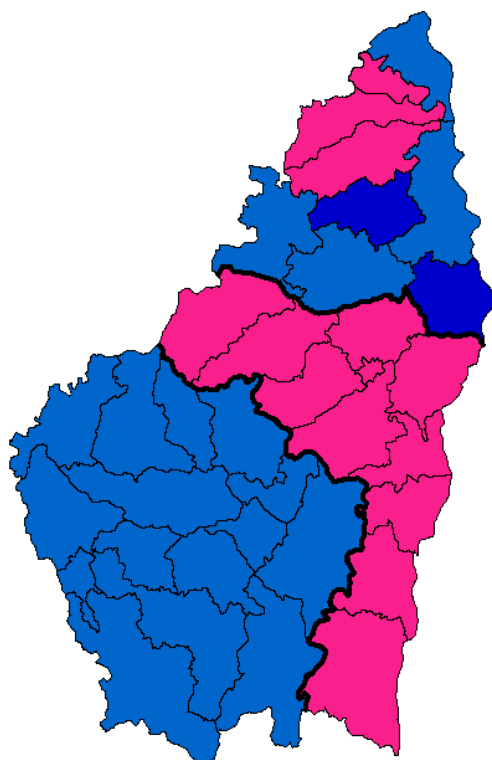


Figure 54: Élections législatives de 2007
1^{er} tour

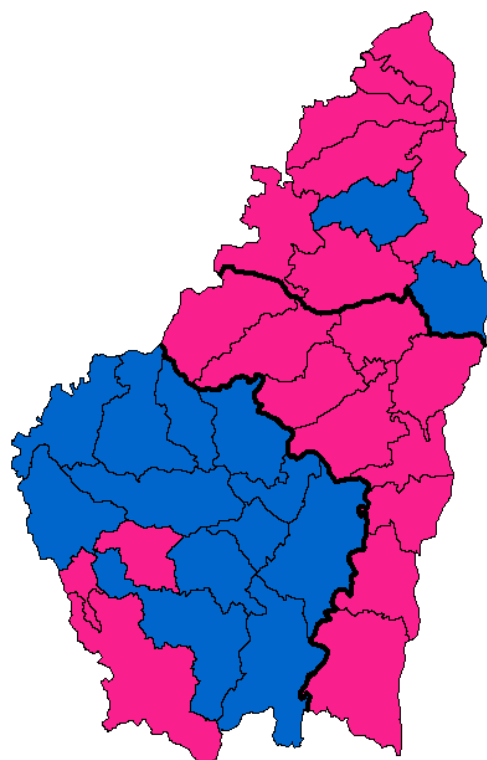
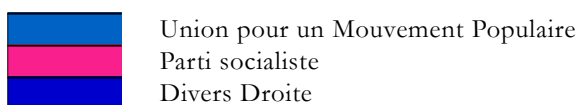


Figure 55: Élections législatives de 2007
2nd tour



Au niveau national, les législatives confirment les présidentielles et donnent à Nicolas Sarkozy une majorité confortable à l'Assemblée nationale.

En Ardèche, l'abstention est un peu moins importante qu'au niveau national : 36 % au premier et second tour. La droite perd du terrain, au second tour, elle engrange 30 % des inscrits contre 34 % pour la gauche. Dans la première circonscription, Pascal Terrasse du Parti Socialiste est aisément réélu face au candidat UMP avec 62 % des voix au second tour. La surprise vient des deux autres circonscriptions. Dans la troisième circonscription alors que Ségolène Royal était arrivée largement en tête lors des élections présidentielles dans la plupart des cantons, c'est le candidat de l'UMP Jean-Claude Flory qui est réélu. On peut supposer que ce dernier bénéficie de son implantation locale. A l'inverse dans la deuxième circonscription, le candidat Gérard Weber pour l'UMP n'est pas réélu alors que la circonscription avait placé en tête Nicolas Sarkozy de façon écrasante aux élections présidentielles. C'est ici le jeune Olivier Dussopt PS qui est élu avec 54 % des voix.

Élection présidentielle de 2012

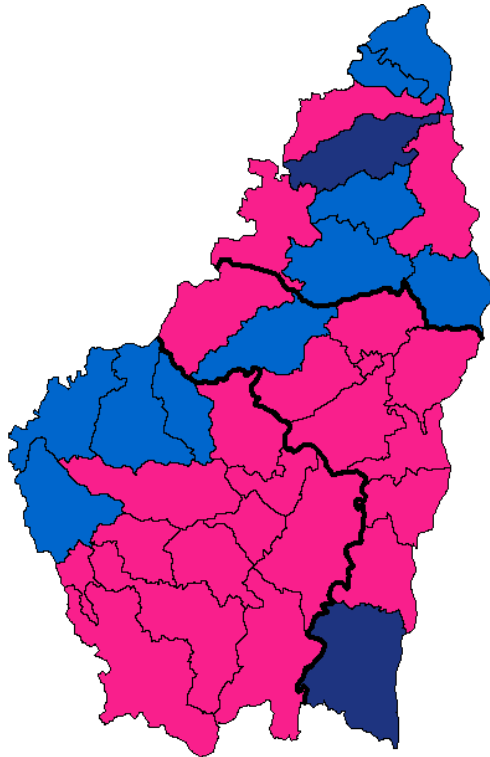


Figure 56: Élection présidentielle de 2012
1^{er} tour

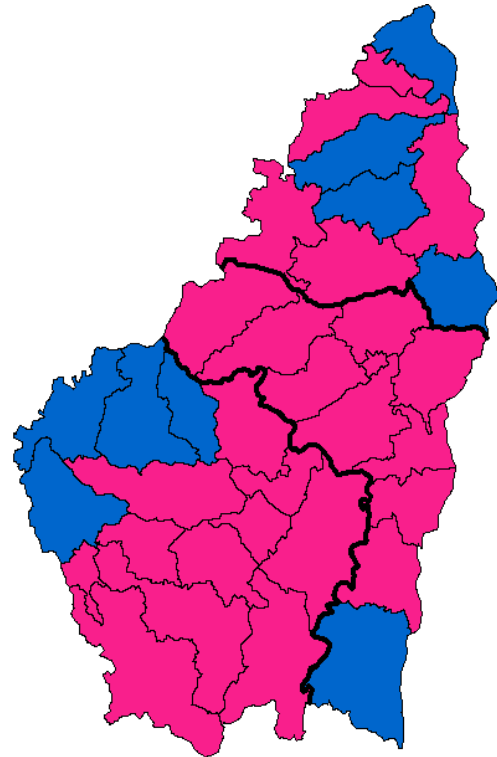
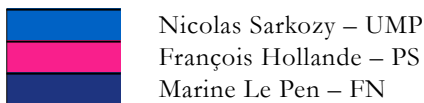


Figure 57: Élection présidentielle de 2012
2nd tour



Au second tour, le candidat du « changement » François Hollande gagne face à Nicolas Sarkozy. C'est le retour de la gauche après 2 présidents de droite issus de l'UMP. Cette élection marque aussi le retour du Front national avec Marine le Pen qui se place en troisième position au premier tour avec 18 % des voix.

Une grande partie de l'Ardèche est acquise au Parti socialiste. Seul les cantons du nord et de la montagne votent à droite. On note également une percée du Front national qui est en tête dans le canton de Bourg-Saint-Andéol et de Satillieu. Au premier tour l'Ardèche a donné 20 % à Marine le Pen (+3 % par rapport niveau national) et 14 % à Jean Luc Mélenchon (+3 % également).

Élections législatives de 2012

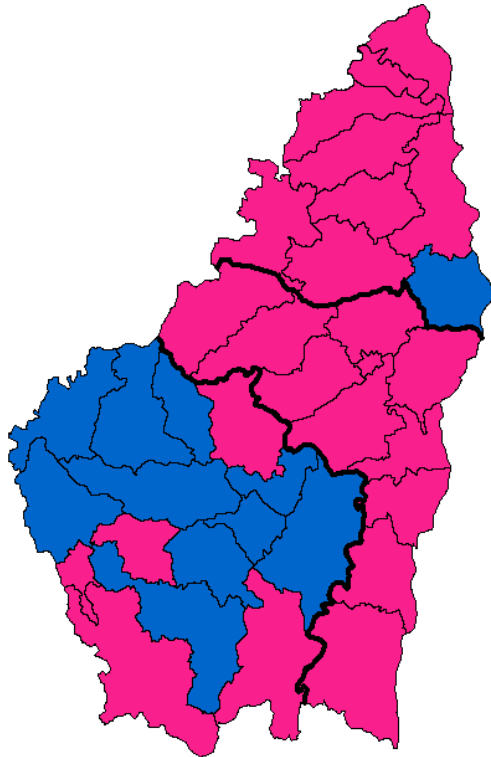


Figure 58: Élections législatives de 2012
1^{er} tour

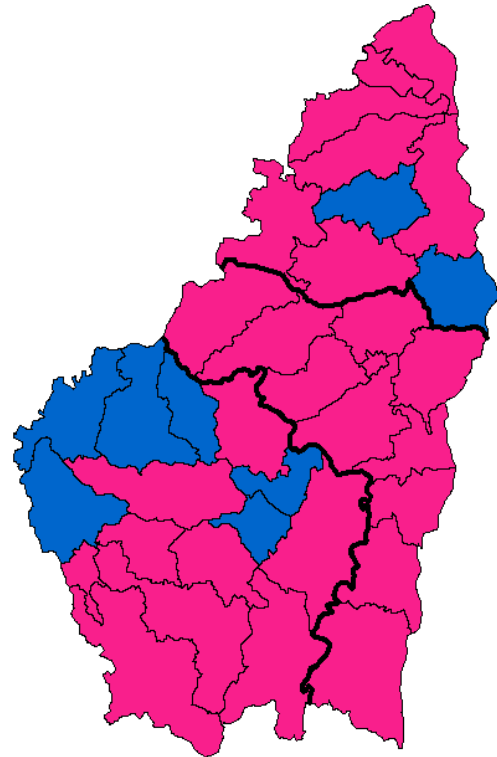
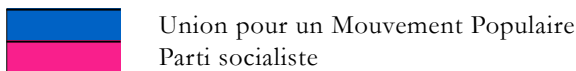


Figure 59: Élections législatives de 2012
2nd tour



Puisque les élections législatives sont concomitantes aux élections présidentielles, il n'y a désormais plus vraiment de surprise et c'est la majorité présidentielle qui l'emporte en France.

En Ardèche, l'abstention reste moins forte qu'au niveau national, elle est de 37 % au premier puis 38 % au second tour. L'Ardèche participe à la vague socialiste et seuls les cantons de la montagne, quelques cantons du nord et les cantons de la ville d'Aubenas et de Vals-les Bains lui refusent d'être en tête. La droite continue de perdre du terrain : 27 % alors que la gauche fait 35 % des inscrits. On observe toujours dans les différentes circonscriptions la tendance à la multiplication des listes. Dans la seconde circonscription, Olivier Dussopt (PS) est réélu, il en est de même pour Pascal Terrasse (PS) dans la première circonscription. Dans la troisième circonscription Jean-Claude Flory le député sortant de l'UMP perd son duel de peu face à la socialiste Sabine Buis avec 49 % des voix contre 51 %. L'Ardèche envoie ainsi 3 députés socialistes au Palais Bourbon.

Élection présidentielle de 2017⁵⁴

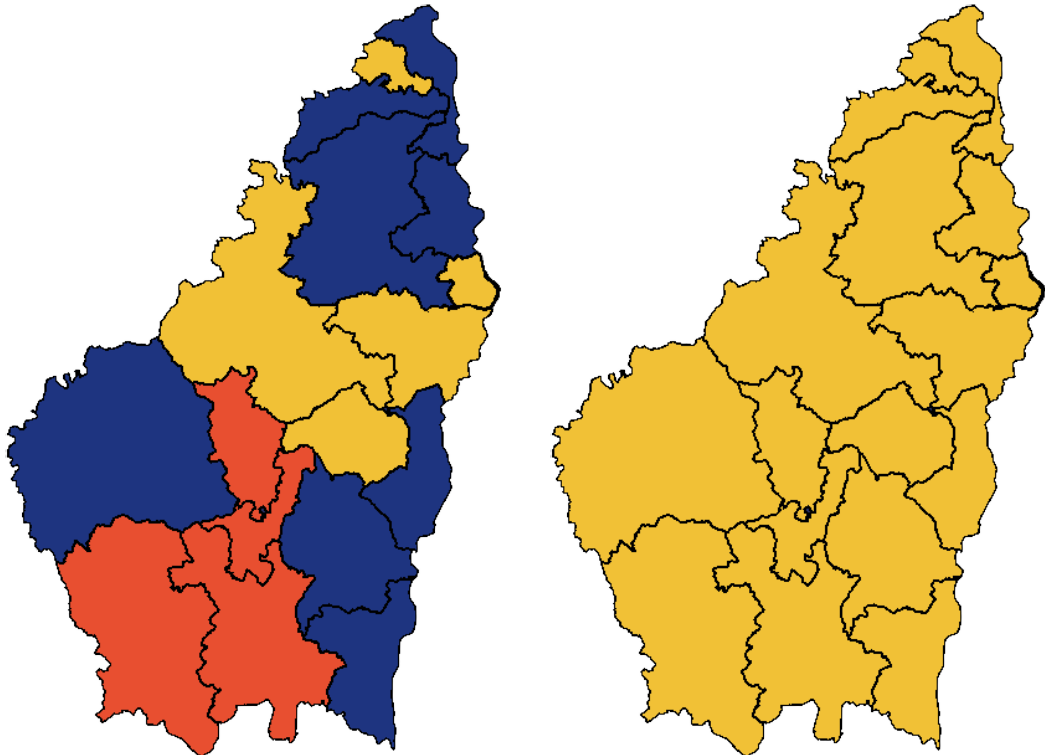
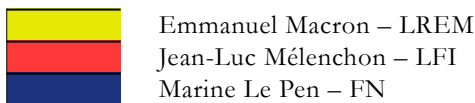


Figure 60: Élection présidentielle de 2017 — 1^{er} tour
Figure 61: Élection présidentielle de 2017 — 2nd tour



L'arrivée du candidat « centriste »⁵⁵ Emmanuel Macron recompose le paysage politique. Le PS et LR, les deux partis traditionnels de la gauche et de la droite sont laminés. Le mouvement En marche réalise une véritable percée, suivi de près par les mouvements radicaux du Front national et de La France insoumise. La presse parle déjà d'un « indéniable bouleversement du paysage politique »⁵⁶ alors que Emmanuel Macron et Marine le Pen arrivent au second tour. Le barrage républicain se maintient⁵⁷ ce qui permet à Emmanuel Macron de largement gagner le second tour avec 66 % des suffrages.

Au premier tour l'Ardèche est scindée en 3 dans une configuration qui s'éloigne des observations habituelles : la montagne, Le Haut-Vivarais et le sud du couloir Rhodanien votent pour le RN, tandis que les cantons historiquement protestants et la ville d'Annonay votent pour le candidat En marche, enfin le sud-ouest rejoint par la ville d'Aubenas votent pour le bloc de gauche.

⁵⁴L'Ardèche n'a pas été exemptée du redécoupage cantonal de 2014, par souci de continuité, j'avais commencé à redécouper les votes afin de reconstituer les cantons pré-2014, malheureusement par manque de temps je ne peux le faire pour toutes les élections. La correction ne concerne donc que les élections législatives de 2017 et 2022. Pour le reste, il faudra se contenter du redécoupage de 2014 qui, diminuant le nombre de canton diminue la précision de l'analyse.

⁵⁵YouTube. (6 Avril 2016). Macron lance "En marche", un "mouvement politique nouveau" [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=K2FP9EdbPRg>

⁵⁶Chazal M. (24 Avril 2017). *C'est indéniablement un bouleversement du paysage politique*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/24/c-est-indeniablement-un-bouleversement-du-paysage-politique_5116531_4854003.html

⁵⁷Dufresne P. (12 Avril 2017). *Libération a-t-il contribué à faire élire Emmanuel Macron ?* Libération. https://www.liberation.fr/checknews/2017/11/12/liberation-a-t-il-contribue-a-faire-elire-emmanuel-macron_1652724/

Élections législatives de 2017

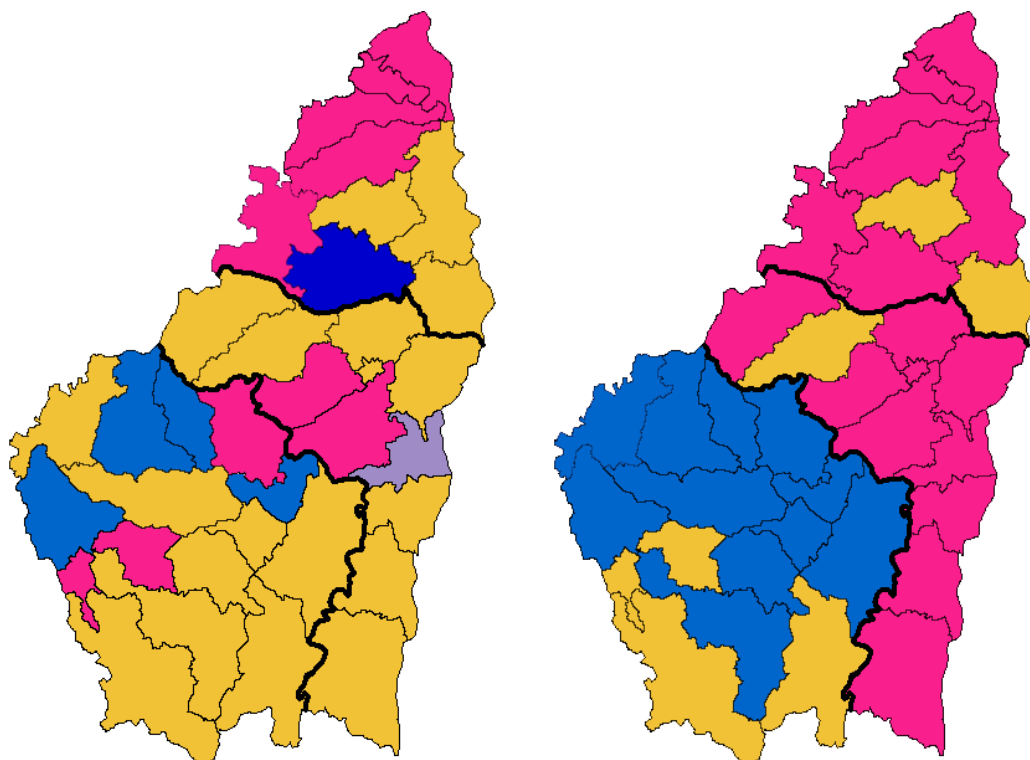
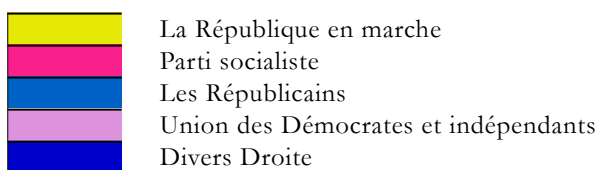


Figure 62: Élections législatives de 2017 — 1^{er} tour

Figure 63: Élections législatives de 2017 — 2nd tour



Au niveau national, La République en marche obtient une majorité confortable avec 351 députés au Palais Bourbon.

En Ardèche par contre le schéma est différent : si le candidat LREM arrive en tête au premier tour, il est systématiquement défait au second par un adversaire de droite ou de gauche, chose étonnante si on considère que le centrisme du candidat devrait au contraire lui permettre d'agréger plus de voix que son adversaire plus à gauche ou à droite. Dans les première et seconde circonscriptions ce sont les socialistes Hervé Saulignac et Olivier Dussopt qui l'emportent avec une avance confortable : respectivement 58 % et 56 % des suffrages. Dans le Nord, le candidat Fabrice Brun Les Républicains l'emporte face au candidat macroniste avec 55 % des suffrages. On observe un affaiblissement du Front national, 13 % à l'échelle du département au premier tour bien loin des 23 % de la présidentielle, qui est remplacé par l'une des autres tendances concurrentes en fonction du lieu : ainsi dans le nord c'est le PS qui prend la place du Front national, dans les montagnes ce sont les Républicains tandis que dans le couloir rhodanien ce sont les macronistes.

Ces élections sont marquées par une abstention particulièrement importante : 46 % au premier tour et 54 % au second. Ainsi en % des inscrits, si on considère le mouvement indépendamment de la gauche et de la droite, le macronisme fait 11 % des inscrits, la droite (RN compris) 16 % des inscrits et la gauche 19 %. En considérant le mouvement macroniste comme plutôt à droite⁵⁸ ces élections marquent un recul de la gauche en Ardèche.

⁵⁸Roussel S. (20 mars 2025). Le clivage droite-gauche est bien vivant. Sciences Po.
<https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/le-clivage-droite-gauche-est-bien-vivant/>

Élection présidentielle de 2022

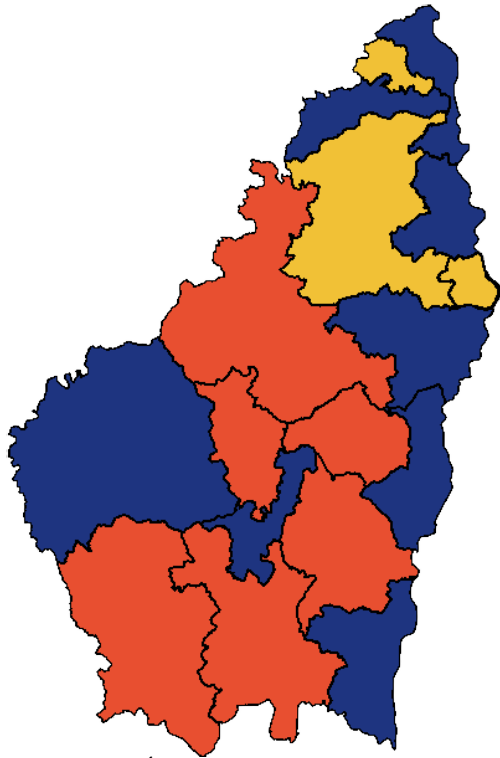


Figure 64: Élection présidentielle de 2022 — 1^{er} tour

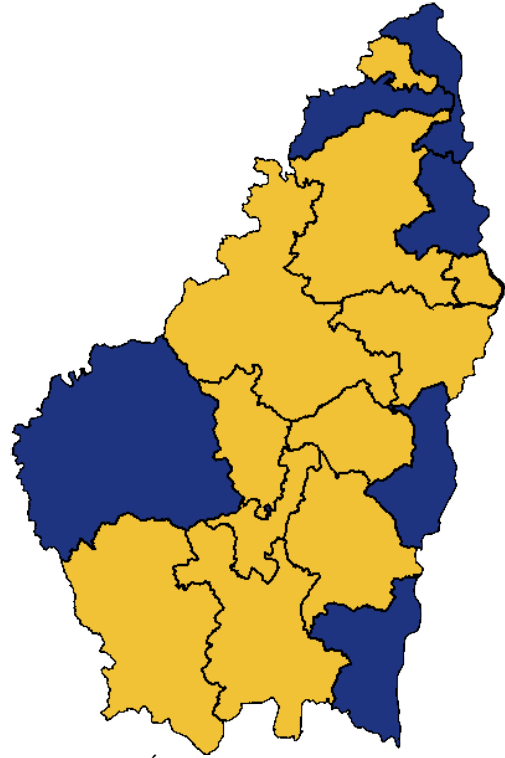
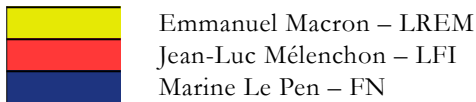


Figure 65: Élection présidentielle de 2022 — 2nd tour



La configuration de 2022 est la même qu'en 2017 si ce n'est qu'elle en exacerbe les tendances. Au niveau national trois blocs progressent au premier tour : Emmanuel Macron fait ainsi 28 % (+4%), Marine le Pen 23 % (+2%) et Jean-Luc Mélenchon 22 % (+2%). Les partis dits traditionnels que sont le PS et LR s'effondrent et n'atteignent même pas la barre symbolique et surtout financière des 5 %. E. Macron l'emporte largement au second tour.

En Ardèche, si le macronisme était déjà assez faiblement implanté, il régresse encore, il est chassé par le sud, est remplacé à l'ouest dans les cantons du Cheylard et de Privas par un vote pour Jean-Luc Mélenchon, tandis qu'à l'est c'est Marine le Pen qui remplace le macronisme à la Voulte sur Rhône. Seul le canton de Lamastre vote en tête pour Emmanuel Macron. Au second tour, le barrage républicain s'érode tandis que la montagne, et quelques un des cantons rhodaniens et du nord placent Marine le Pen en tête.

Élections législatives de 2022

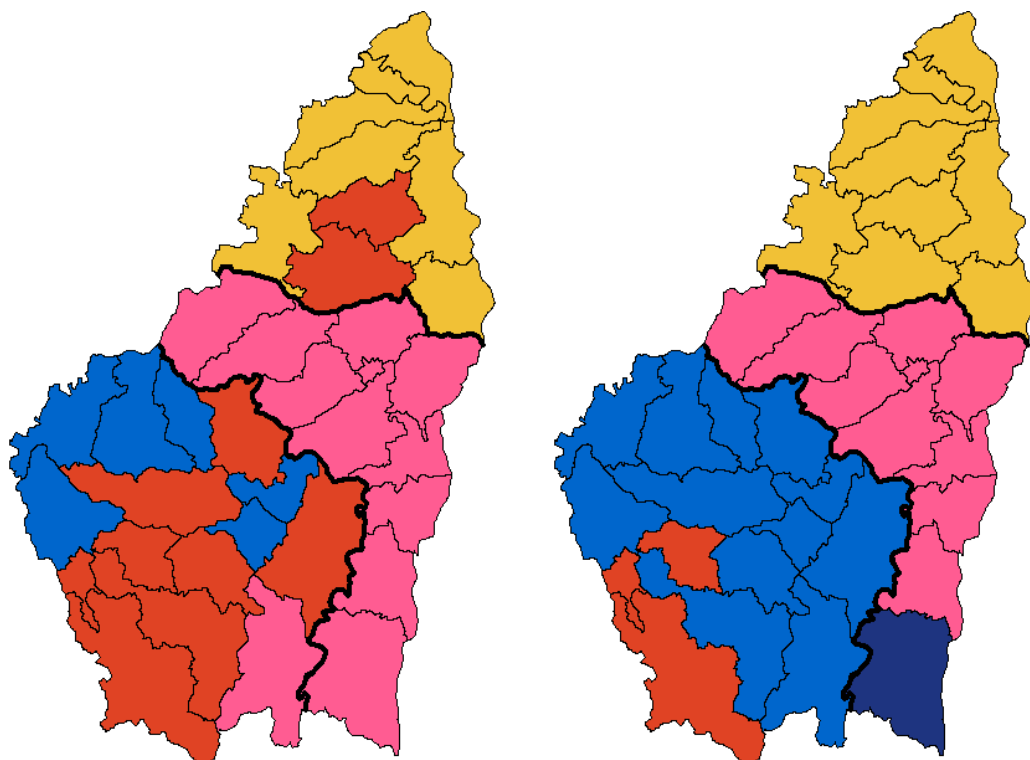
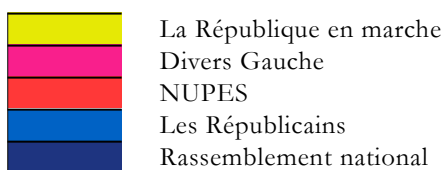


Figure 66: Élections législatives de 2022 — 1^{er} tour
Figure 67: Élections législatives de 2022 — 2nd tour



Même si Emmanuel Macron gagne les présidentielles, il est sanctionné aux législatives. En effet, la majorité présidentielle, Ensemble, régresse et n'obtient plus qu'une majorité relative alors que la gauche organisée au sein de la NUPES devient la deuxième force à l'Assemblée nationale, suivie du Rassemblement national qui réalise une entrée historique au Palais Bourbon avec plus de 90 sièges.

En Ardèche, la situation est dans les grandes lignes similaire puisque les 3 députés sortants sont réélus, on note le recul du parti présidentiel : dans la première et la troisième circonscription les duels se font entre candidat de la NUPES et du RN ou de LR. C'est seulement dans la deuxième circonscription que la majorité obtient un député, car les électeurs ont décidé de reconduire Olivier Dussopt figure bien implantée nationalement, et député de l'Ardèche depuis 2007. Au second tour, le bloc de la NUPES domine avec 47 % des suffrages exprimés, suivie du bloc conservateur (RN et Union de la droite et du centre) avec 31 % des suffrages. Le bloc macroniste suit péniblement avec 21 % des suffrages. L'abstention à ces élections reste particulièrement importante : 47 % et 48 % pour les premier et second tours.

Élections législatives de 2024

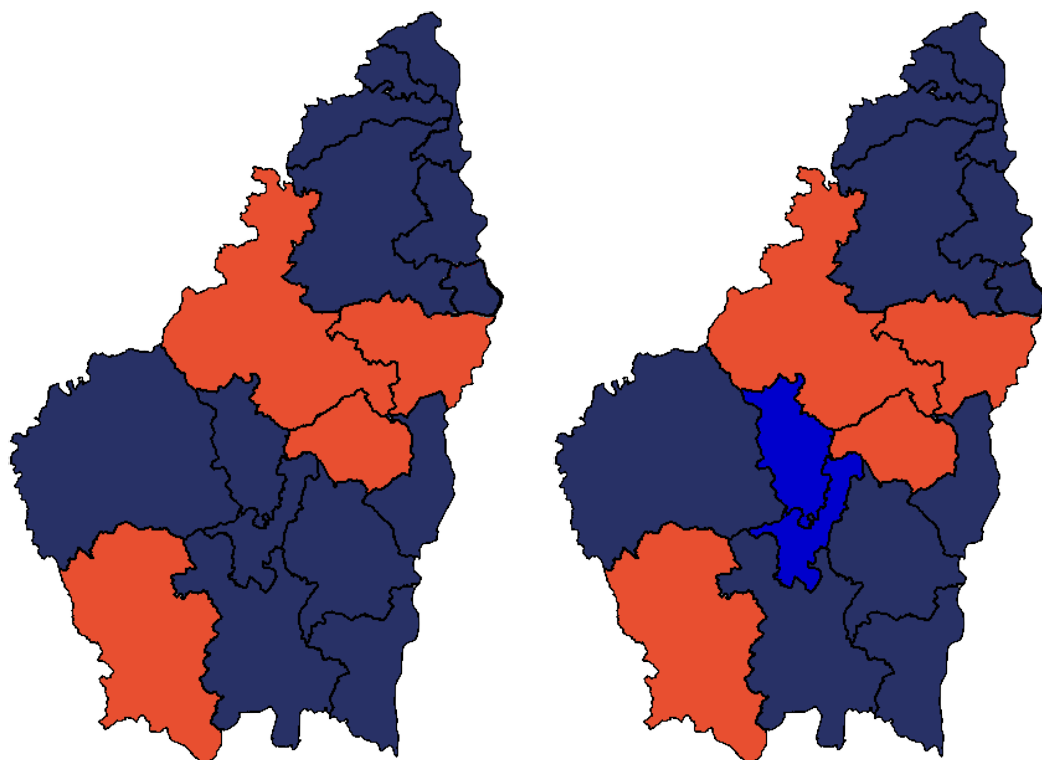
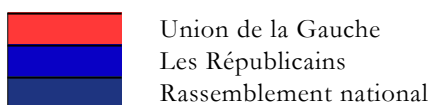


Figure 68: Élection législatives de 2024 — 1^{er} tour — Figure 69: Élection législatives de 2024 — 2nd tour



A la suite des élections européennes, Emmanuel Macron prend la décision historique de dissoudre l'Assemblée Nationale. La gauche s'organise dans le Nouveau Front Populaire et un barrage républicain se forme au second tour, en cas de triangulaire les candidats doivent se désister face au RN. Le Nouveau Front Populaire arrive en tête avec 192 sièges, suivi d'Ensemble avec 164 sièges et du Rassemblement national avec 143 sièges. C'est une nouvelle fois une percée historique pour le Rassemblement national, alors que la gauche et le bloc macroniste n'arrivent pas à obtenir de majorité absolue.

En Ardèche, Hervé Saulignac (PS) et Fabrice Brun (Divers Droite) sont tous deux réélus. Dans la première circonscription, Hervé Saulignac l'emporte de peu face à la candidate du Rassemblement national Céline Porquet avec 53 % des voix. Dans la troisième circonscription, une triangulaire a lieu dans laquelle Fabrice Brun se retrouve en tête. Enfin, dans la deuxième circonscription, Olivier Dussopt choisit de ne pas se représenter, la candidate macroniste Laurence Heydel Grillere n'arrive pas à accéder au second tour et un duel a lieu entre Michèle Victory (PS) et Vincent Trébuchet (RN) que ce dernier gagne avec 53 % des suffrages. De nombreux cantons placent le RN en tête. Seul les cantons « historiquement protestants » et le canton du sud-ouest de Les Vans placent le Nouveau Front Populaire en tête. L'abstention a diminué lors de ces élections : 28 % et 27 % au premier et second tours. En suffrages exprimés, le Rassemblement national obtient 45 % des suffrages exprimés, le Nouveau Front Populaire 43 % et l'union de la droite 12 %. La droite domine ainsi légèrement les suffrages.

CHAPITRE 3 ÉTUDE DE LA PERTINENCE ACTUELLE DES FACTEURS SIEGFRIDIENS

1. Le facteur religieux : de facteur fondamental à variable résiduelle

En France les statistiques ethniques et religieuses sont strictement contrôlées, de façon générale il est donc difficile d'obtenir des données précises et locales sur la pratique religieuse.⁵⁹ A ce sujet l'INSEE affirme : « l'information n'est pas collectée dans le recensement et elle figure rarement dans les grandes enquêtes de la statistique publique »⁶⁰. On peut en outre ajouter que les initiatives de mesures à l'échelle locale sont rares et anciennes, ainsi la dernière édition de la carte de Fernand Boulard qui dresse un état des lieux de la pratique religieuse en France date de 1958.⁶¹

Pour tenter de mesurer la pratique religieuse on peut prendre en considération deux éléments : le facteur historique, c'est à dire les lieux ou une religion est historiquement présente, et les lieux de culte accueillant encore des fidèles aujourd'hui. Bien sûr, ces données sont très imprécises : on ne connaîtra ni la proportion de croyants et pratiquants, ni leur répartition réelle au sein du département et des communes.

On peut dans un premier temps essayer de donner un aperçu général du poids des différentes religions en Ardèche. Une enquête de l'IFOP pour La Croix en 2011 constate une présence de 3,8 % à 5,7 % de musulmans en Ardèche, soit légèrement en dessous de la moyenne nationale⁶². Une autre enquête de décembre 2006 de l'IFOP pour La Vie constate que le nombre de catholiques en Ardèche serait de 64 à 70 %, tandis que le nombre de protestants serait de 2 à 4 %, enfin, le nombre de personnes sans religion serait lui de 27 à 34 %⁶³. On peut déjà constater à l'échelle du département une situation bien différente de celle de la IIIème république : les musulmans forment un groupe à peu près aussi nombreux que les protestants, et si les catholiques restent le groupe religieux le plus important, les sans religions arrivent en deuxième position. Malgré l'absence de données plus récentes, on peut supposer au regard des tendances nationales l'augmentation du nombre de musulmans et de sans religions et la diminution des catholiques et protestants.⁶⁴

⁵⁹Sénat. (13 novembre 2019). Question n° 3288 [Question parlementaire]. Sénat.

<https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ191113288.html#:~:text=L'article%209%20du%20RGPD,religieuses%20d'une%20personne%20physique>

⁶⁰<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793308?sommaire=6793391#titre-bloc-1>

⁶¹Cuchet G. (2018). Chapitre 1. La « carte Boulard », lieu de mémoire du catholicisme français. Comment notre monde a cessé d'être chrétien Anatomie d'un effondrement (p. 33-85). Le Seuil.

<https://shs.cairn.info/comment-notre-monde-a-cesse-d-etre-chretien--9782021021295-page-33?lang=fr>.

⁶²IFOP. (Juillet 2011). *ANALYSE : 1989-2011 Juillet 2011, Enquête sur l'implantation et l'évolution de l'Islam de France* [Sondage]. IFOP. https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/343-1-document_file.pdf

⁶³IFOP. (Décembre 2006). *Éléments d'analyse géographique de l'implantation des religions en France* [PDF]. IFOP. https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/religions_geo.pdf

⁶⁴INSEE. (30/03/2023). La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines. Institut national de la statistique et des études économiques.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793308>

Ainsi, en recoupant les données de différents sites répertoriant les lieux de prière en activité pour les musulmans et les protestants⁶⁵, on peut former deux cartes représentant les lieux de culte en 2025 (figures 70 et 71). Pour ce qui est de la répartition des lieux de culte protestants, celle-ci semble cohérente avec la répartition des protestants établie par Siegfried sous la III^{ème} république (figure 72). Les lieux de culte musulmans (mosquées et salles de prière) sont bien moins nombreux et plus concentrés. Ainsi, on les retrouve surtout le long du bassin rhodanien et dans les principales villes d'Ardèche : Annonay, Aubenas, Privas, Tournon sur Rhône.

Avant d'entreprendre une comparaison entre l'implantation religieuse et le suffrage effectif en Ardèche, il est pertinent d'examiner les perspectives offertes par la littérature actuelle sur ce sujet. Pour ce qui est des religions chrétiennes, si les catholiques maintiennent leur vote à droite, on remarque un affaiblissement de la logique du vote de gauche chez les protestants. Il faut d'ailleurs tenir compte de la diversité des communautés protestantes, puisque les tendances évangéliques semblent voter à droite dans la logique de leurs homologues anglo-saxonnes, comme les communautés d'Alsace.⁶⁶ Surtout, alors que catholiques et protestants étaient considérées comme largement réfractaires au vote pour le Front national, il semble que les deux communautés ne se reconnaissent plus dans la logique du « barrage républicain » voire soient désormais des soutiens du Rassemblement national⁶⁷. Pour ce qui est du vote des musulmans, ces derniers votent très largement à gauche, et en moindre proportion pour Emmanuel Macron. De façon plus notable, on peut constater que les musulmans ont tendance à s'abstenir, et ils rejettent massivement le Front national comme le montre leurs suffrages au second tour des présidentielles où ils sont 92 % à voter pour Emmanuel Macron.⁶⁹

Si Siegfried n'intégrait pas le vote des musulmans dans son analyse, on peut penser qu'intégrer cette communauté au modèle siegfriedien respecte la continuité de son analyse : comme les protestants en leur temps, les musulmans forment une communauté identifiable par ses origines culturelles et, dans certains cas, par des formes de sociabilité spécifiques, ils possèdent en outre un vote spécifique du fait de leur ancrage sociologique.

Du fait de l'éparpillement des communautés protestantes, et de la faible implantation des communautés musulmanes, il est difficile de tirer un constat précis et rigoureux du lien entre appartenance religieuse et vote. Si lors du premier tour des élections de 2017 et 2022 les communes avec présence protestante semblent avoir favorisé légèrement la gauche et le mouvement macroniste, en 2024 on observe que les communes « protestantes » sont partagées entre vote pour le Rassemblement national et vote pour le Nouveau Front Populaire, mais la corrélation est bien faible. Pour ce qui est de la corrélation entre implantation des musulmans et vote, nous constatons que les lieux où ils sont présents sont ceux qui votent le plus à droite par rapport au reste de l'Ardèche (soit pour La République en marche, soit pour le Rassemblement

⁶⁵Les données concernant la répartition des lieux de cultes musulmans et protestants en Ardèche ont été extraites de plusieurs sources en ligne, y compris Trouve Ta Mosquée pour les mosquées locales en Ardèche (<https://www.trouvetamosquee.fr/mosques-ardeche-07/>), Boulevard Voltaire pour la carte interactive des mosquées à l'échelle nationale (<https://www.bvoltaire.fr/notre-carte-interactive-combien-de-mosques-dans-votre-departement/>) et la carte de l'EPUD-F CAR (<https://region-car.epudf.org/wp-content/uploads/sites/4/2023/01/carte-EPUDF-CAR-2018.jpg>).

⁶⁶Musée protestant. (s.d.). *Le vote protestant*. Musée protestant. Disponible à l'adresse suivante: <https://museeprotestant.org/notice/le-vote-protestant/>

⁶⁷Catta, G., Duffé, B., Fontaine, D., Nouis, A., Quinio, D., Saintôt, B. et Vignon, J. (2016). Aux chrétiens tentés par le FN. *Revue Projet*, 354(5), 46-52. <https://doi.org/10.3917/pro.354.0046>.

⁶⁸Charreyron, G. (2011). Retour sur la question du « vote protestant »: La sociologie électorale des protestants du Midi. *Archives de Sciences Sociales Des Religions*, 56(154), 199–222. <http://www.jstor.org/stable/41419405>

⁶⁹Blandine Chelini-Pont, « Le vote des musulmans en France (2002-2022) : de l'électorat captif à l'électorat capté ? », *Revue du droit des religions* [En ligne], 16 | 2023, mis en ligne le 21 novembre 2023, consulté le 19 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rdr/2209> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdr.2209>

national), ce qui pourrait sembler paradoxal si l'on ne tenait pas compte du fait que leur présence est minoritaire. Cette affirmation est uniquement réfutée dans les villes d'Aubenas, Privas et Annonay.

En ce qui concerne les protestants, l'étude des comportements des communes protestantes de Didier Picheral confirme la tendance. Il crée 3 groupes de communes : protestantes, semi-protestantes et non protestantes. En 1965, les communes protestantes votent à 60 % à gauche les non protestantes à 35 %. La thèse reste encore cohérente avec des écarts significatifs jusqu'en 1995 : 57 % de votes à gauche pour les communes protestantes, 42 % pour les communes non protestantes. Mais dans les années 2002 l'essoufflement de la théorie est déjà bien palpable : les communes dites protestantes votent à 47 % pour la gauche, les autres à 40 % pour la gauche.⁷⁰

Ainsi, s'il ne fait aucun doute que le rapport à la religion a un impact sur la façon de voter, force est de constater qu'en 2025, en Ardèche, les groupes religieux pris dans leur ensemble ont une masse bien trop faible pour avoir un impact observable sur les cartes.

⁷⁰Picheral, op. cit., p. 65.

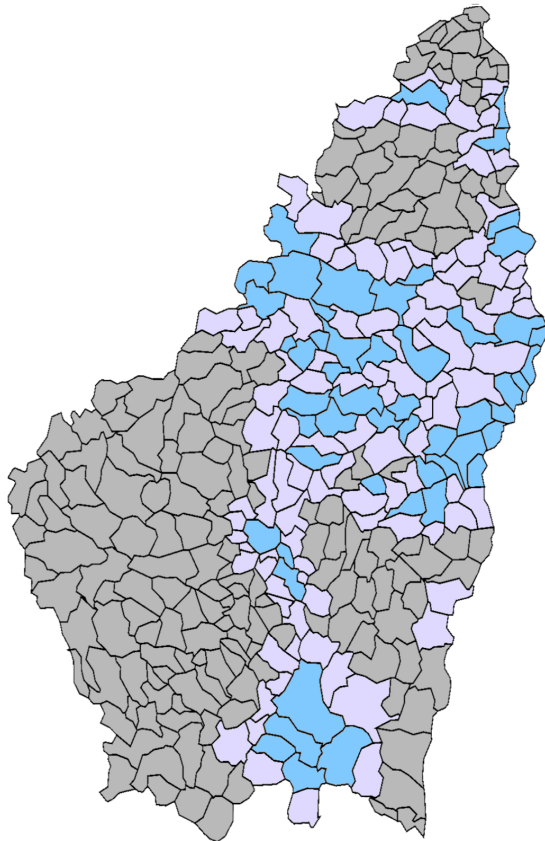


Figure 70: Lieux de culte protestants en Ardèche par commune.

■ Lieu où un édifice du culte protestant est présent
■ Commune limitrophe

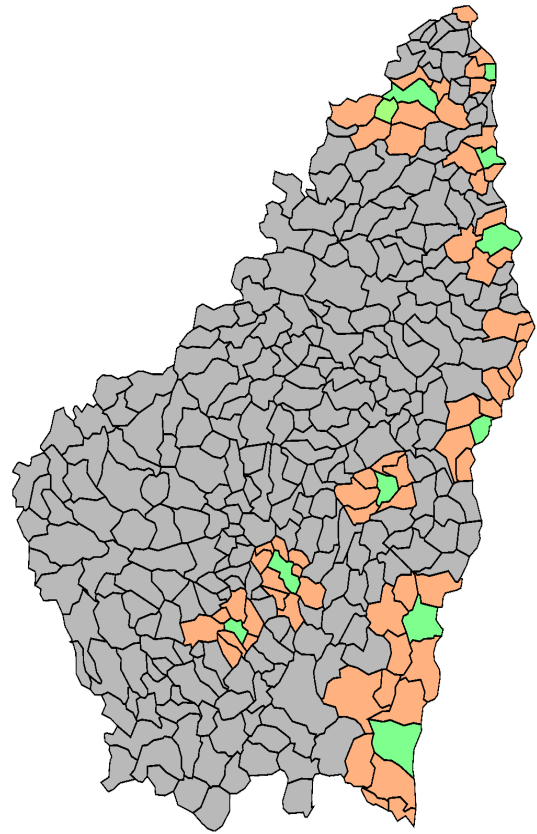


Figure 71: Lieux de culte musulmans en Ardèche par commune (mosquées et espace culturel de prière)

■ Lieu où un édifice du culte musulman est présent
■ Commune limitrophe

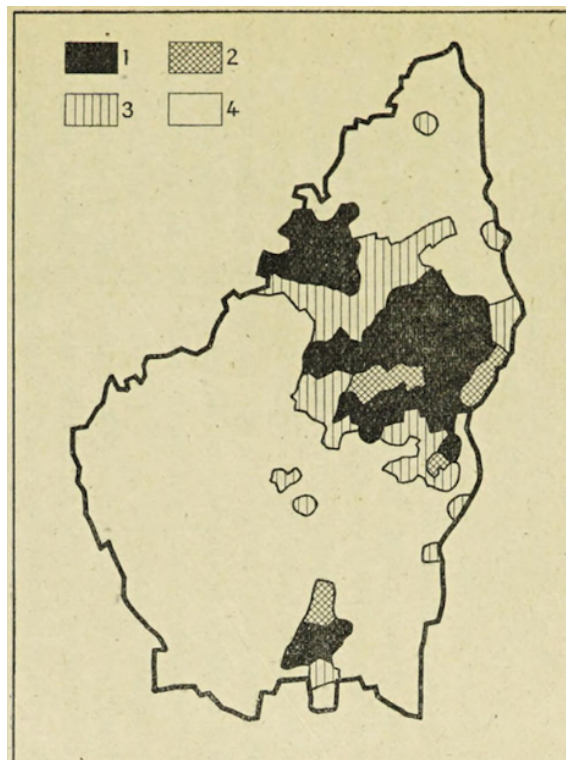


Figure 72 : Répartition des protestants selon A. Siegfried

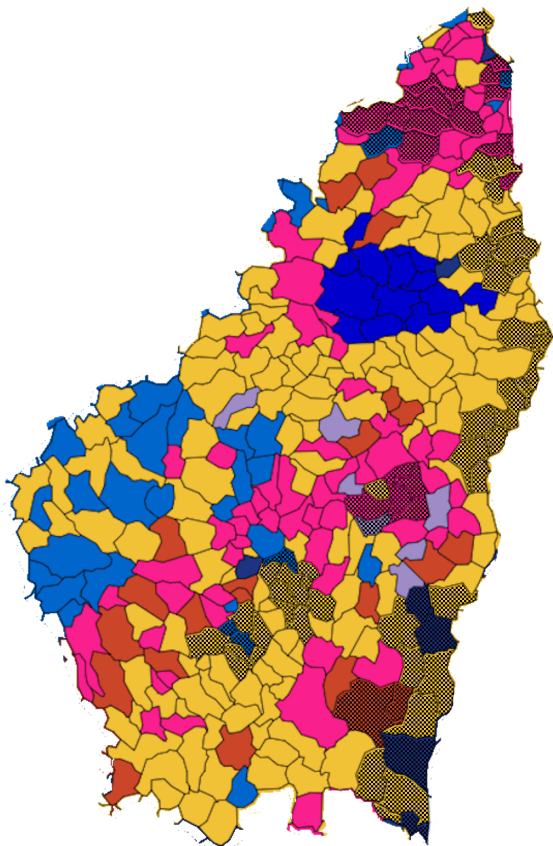


Fig 73. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte musulman (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2017

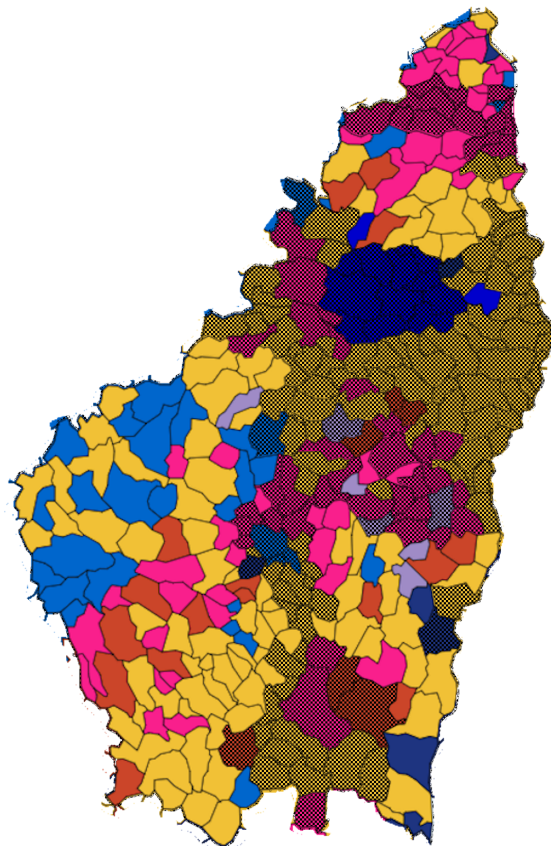


Fig 74. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte protestant (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2017

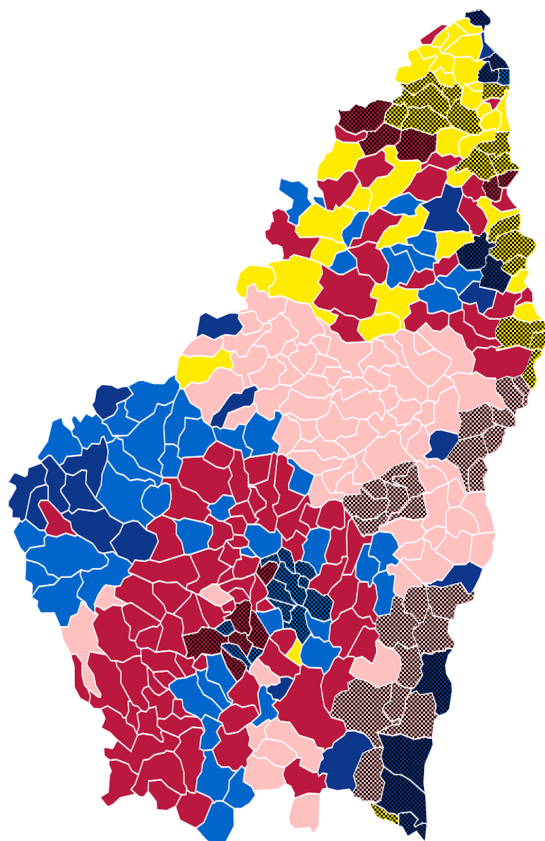


Fig 75. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte musulman (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2022

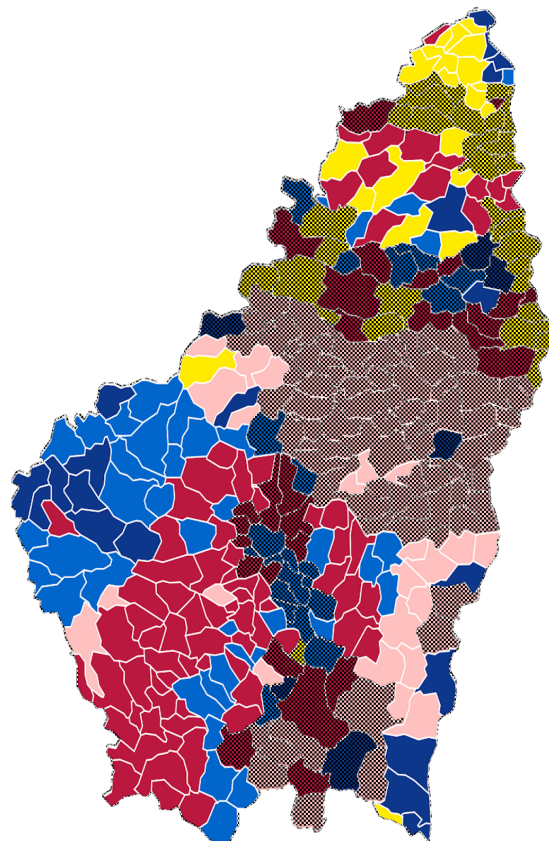


Fig 76. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte protestant (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2022

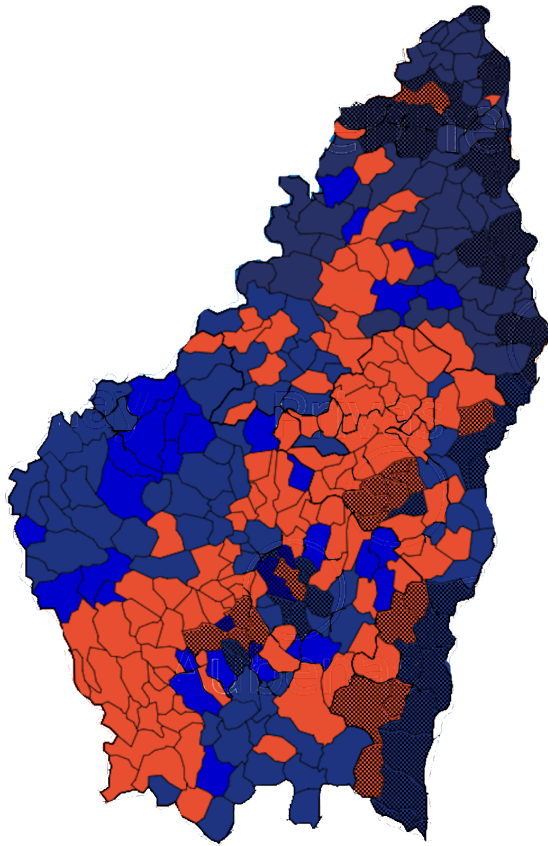


Fig 77. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte musulman (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2024

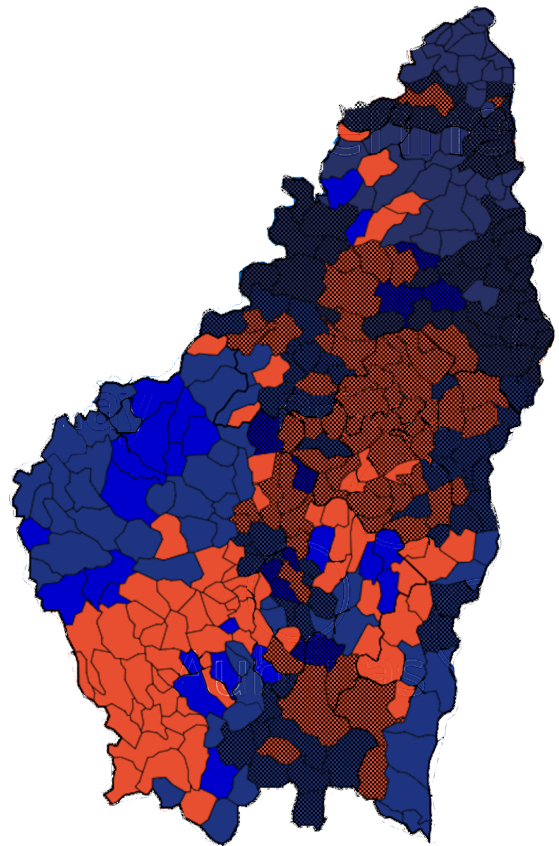
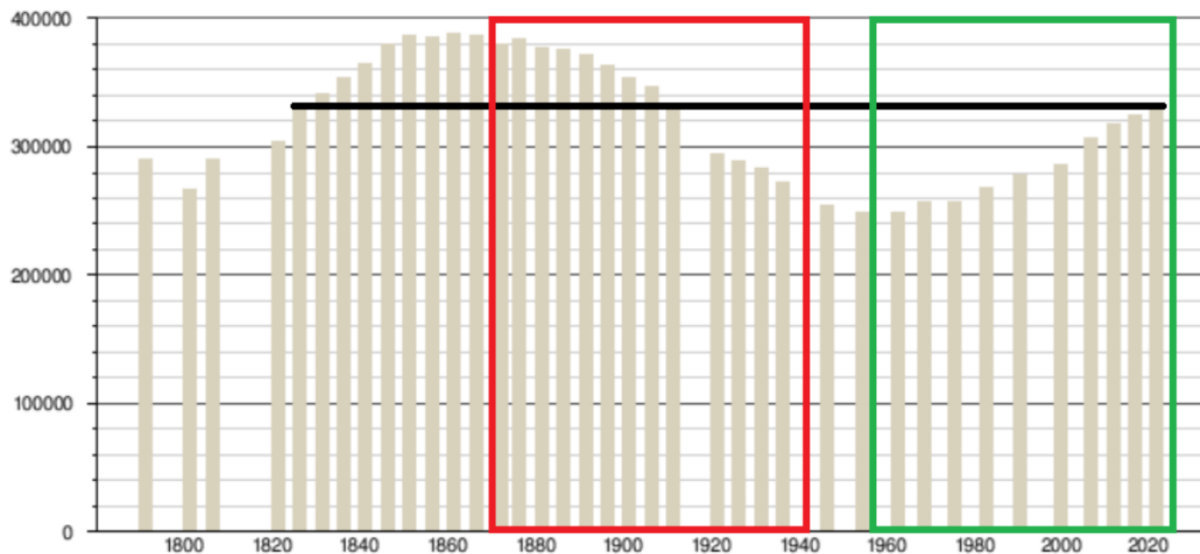


Fig 78. Carte des communes avec présence d'un lieu de culte protestant (en pointillés) et parti politique en tête pour le premier tour des législatives de 2024

2. Le facteur peuplement et migration: une influence qui persiste avec des effets contrastés

Si Siegfried s'intéresse à l'habitat et au peuplement, il se concentre surtout sur les questions de la densité du peuplement, son analyse de la migration reste sommaire, et sert surtout à décrire le phénomène d'émigration protestante déjà en cours à l'époque. Pourtant, cette question semble fondamentale : en effet la population de l'Ardèche a subi une métamorphose importante.⁷¹

Si sous la III^{ème} République l'Ardèche voit sa population chuter d'un tiers, passant de 388 000 habitants en 1861, à 249 000 en 1962, la tendance s'inverse puisqu'à partir de cette date sa population ne fait qu'augmenter passant la barre de 330 000 habitants en 2022 soit une augmentation d'un tiers également. L'augmentation de la population a été bien loin d'être homogène : la figure 80⁷² nous renseigne sur la date à laquelle la population d'une commune a été la plus importante, et l'inégalité territoriale est flagrante : Les communes rhodaniennes, ainsi que celles autour des centres urbains d'Annonay dans le Haut Vivarais, d'Aubenas et de Privas dans le Sud connaissent un pic de population postérieur à 2014. Tout le reste de l'Ardèche connaît un pic de population antérieur à 1931. La carte de la densité de population (figure 81)⁷³ le corrobore : les autres espaces en Ardèche se sont peu à peu vidés tandis que les zones très attractives se sont développées et urbanisées.



⁷¹Données de population en Ardèche et graphique associé : Article issue de wikipédia : « Démographie de l'Ardèche » : https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_l%27Ard%C3%A8che

⁷²INSEE. (s.d.). *Données statistiques locales*. Institut national de la statistique et des études économiques.

Période du pic simple de population Source : Insee, Recensement de la population (RP) . Repéré le 20 mars 2025, à l'adresse

https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=429552,5722993,222881,121572&c=indicator&i=pic_simple.tran_pic&t=A01&view=map1

⁷³INSEE. (s.d.). *Densité de population des communes*. Institut national de la statistique et des études économiques. Densité de population (historique depuis 1876) [2021](https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=321696,5683040,330554,180302&c=indicator&i=pop_depuis_1876.dens&s=2021&t=A01&view=map1)Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale Repéré le 20 mars 2025, à l'adresse

https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=321696,5683040,330554,180302&c=indicator&i=pop_depuis_1876.dens&s=2021&t=A01&view=map1

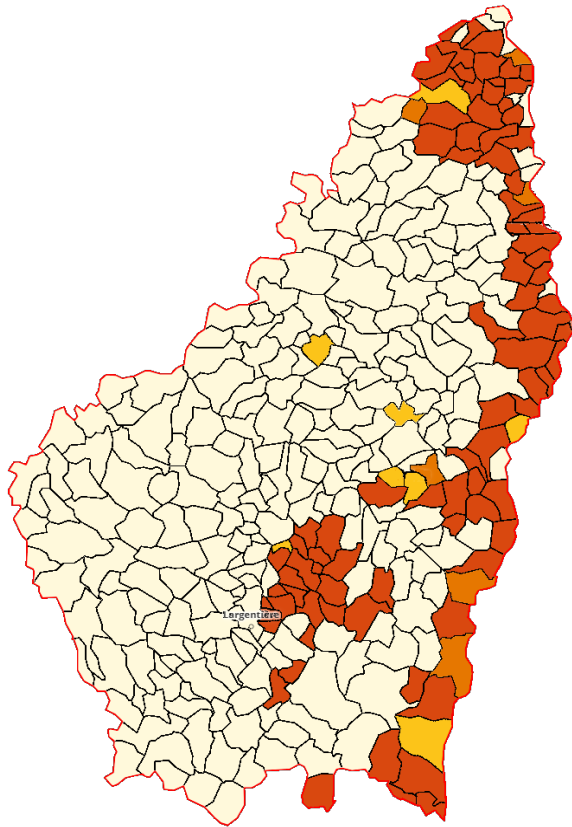


Fig 80. Date du pic de population

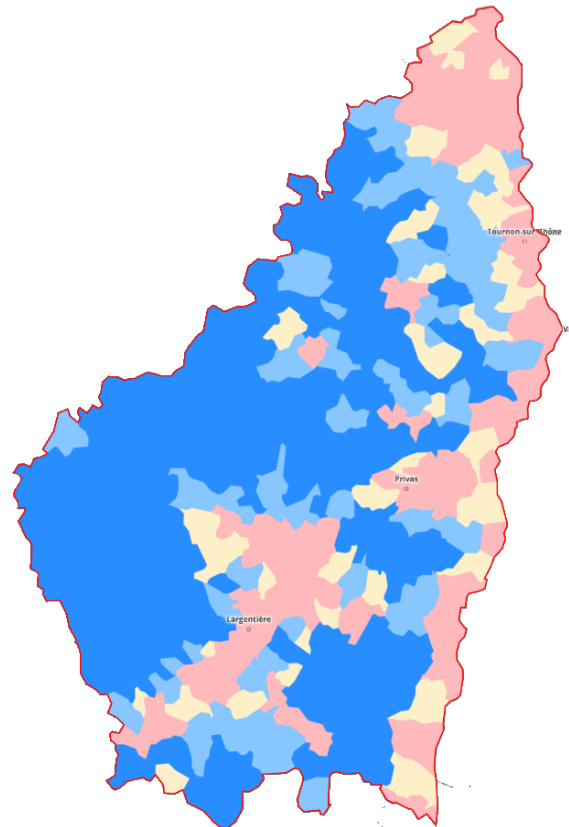
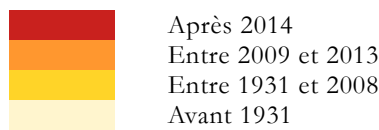
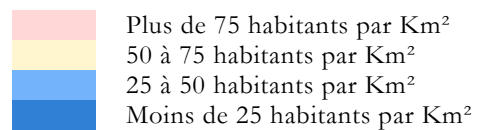


Fig 81. Densité de population par commune



Pour autant, ces deux cartes, même si elles dressent un état des lieux intéressant de l'attractivité et de la composition du territoire ne suffisent pas. On peut également prendre en compte l'évolution annuelle moyenne de la population due au solde apparent entrées/sorties il s'agit de la différence entre le nombre de personnes qui entrent dans une région et le nombre de personnes qui en sortent. La mesure inclut tous les mouvements migratoires, il peut tout aussi bien s'agir de quelqu'un qui immigre dans le territoire sans y avoir jamais vécu que de quelqu'un qui change simplement de commune à l'intérieur même du territoire. Les figures 82 à 85 témoignent du solde entrées/sorties sur différentes périodes. Dans la période 1968-1975 puis 1975-1982 on remarque que la zone de la montagne et plus globalement l'est de l'Ardèche connaît un nombre de sorties important. Au contraire les zones urbaines d'Aubenas, Privas et Annonay ainsi que le sud de l'Ardèche connaissent une croissance quasi continue. La zone rhodanienne accueille un nombre important d'entrées uniquement à partir de la période 1975-1982. Pour la période 2010-2015 puis 2015-2021, le constat est quelque peu différent : le bassin rhodanien semble avoir perdu de son attractivité, et le flux d'entrées/sorties est contrasté. Dans le même temps, le sud continue à voir son nombre de nouvelles entrées augmenter. Globalement l'est de l'Ardèche et la zone des montagnes connaissent un nombre moins important de sorties que sur la période précédente, mais ces zones restent celles avec le plus grand nombre de sorties.

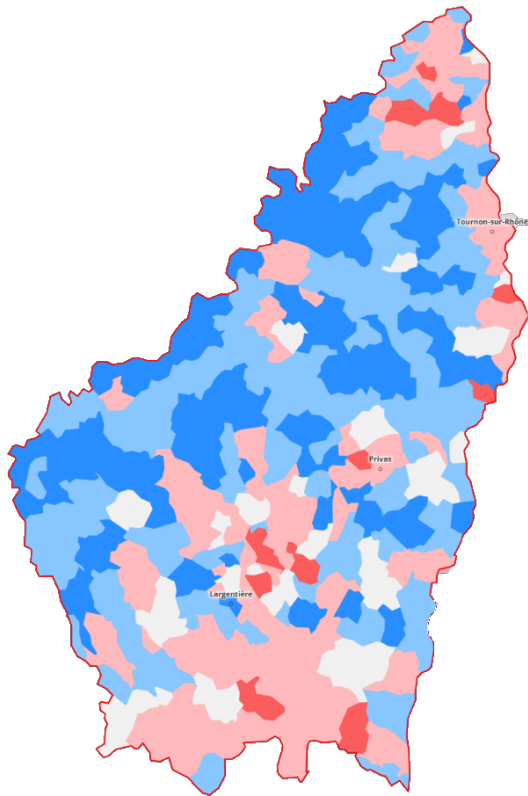


Fig 82. De 1968 à 1975

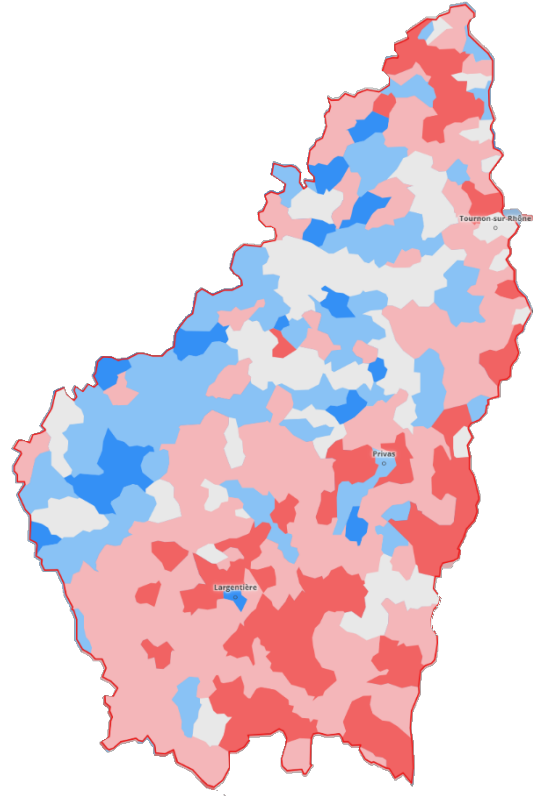


Fig 83. De 1975 à 1982

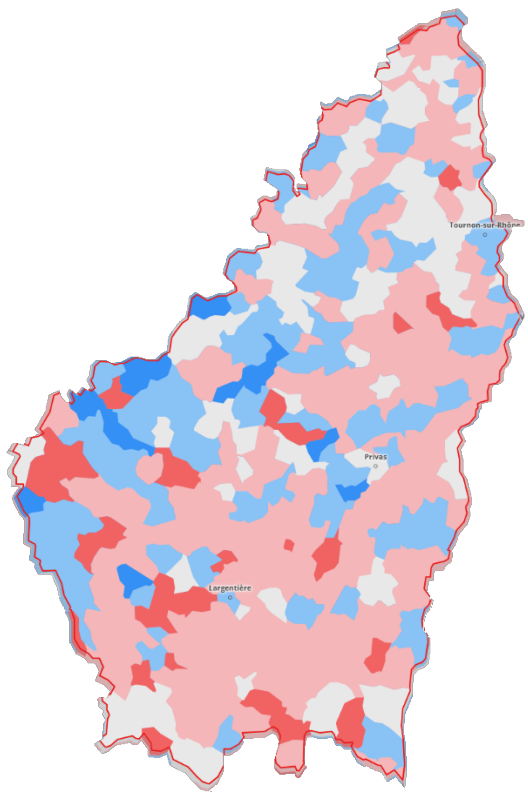


Fig 84. De 2010 à 2015

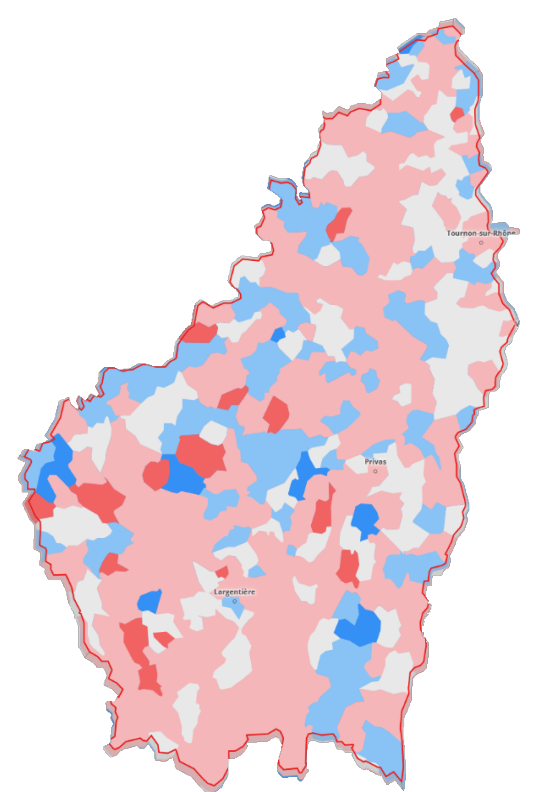
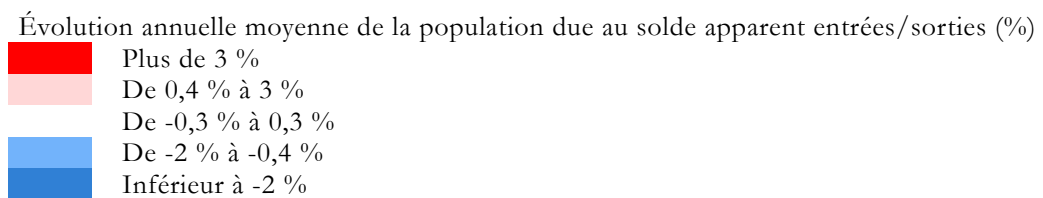


Fig 85. De 2015 à 2021



En mettant en rapport les différentes observations précédentes et le vote, il semble que l'on puisse faire les constats suivants : Les zones densément peuplées qui ont un flux d'entrées important (couloir rhodanien, zones urbaines) ont initialement un vote socialiste puis, à partir de 2017, plébiscitent le Rassemblement national. A l'inverse, les zones avec une faible densité de population mais ayant connu un renouvellement de population par le nombre important d'entrées semblent plébisciter la gauche. Enfin, dans les autres endroits, c'est à dire les zones de faible densité, avec renouvellement faible le constat est contrasté, les zones de la montagne semblent préférer la droite ou le Rassemblement national, comme c'est le cas historiquement, tandis que le centre semble préférer la gauche ou le macronisme.

En l'absence de données plus précises sur l'origine des flux, il est difficile de faire une observation décisive. On peut toutefois considérer que le facteur du peuplement garde du sens car il existe une corrélation entre d'une part le vote et de l'autre la densité et la mobilité de la population.

CONCLUSION

Sauf de 1958 à 1969 où l'Ardèche vote quasi-exclusivement à droite, l'Ardèche confirme globalement les observations de Siegfried, avec quelques variations dues au contexte national. A partir des élections présidentielles de 2002 la continuité siegfriedienne s'essouffle visiblement avec aux présidentielles un vote qui place l'extrême droite en tête tandis que le parti socialiste est en tête dans les mêmes cantons aux législatives quelques semaines plus tard. Dès 2017, le vote, est très largement métamorphosé : si le vote dans les montagnes reste à droite, le couloir rhodanien vote désormais à l'extrême droite.

Cela remet-il complètement en cause la vision de Siegfried? Certains facteurs restent pertinents, mais la plupart du temps leurs effets ont changé : ainsi, alors que Siegfried expliquait que des « courants d'idées » remontaient le long du Rhône et diffusaient des idées de gauche, aujourd'hui cela semble plutôt le cas des idées de l'extrême droite. D'autres variables semblent s'essouffler car elles ne sont plus désormais déterminantes : c'est surtout le cas de la religion, car le nombre de croyants a largement diminué, et car ceux-ci n'ont plus du tout les mêmes comportements que sous la III^{ème} république.

Enfin, il y a un élément central de l'observation siegfriedienne autour du clivage gauche-droite, qui peut être discuté aujourd'hui : si l'idée d'une disparition de ce clivage est loin d'être confirmée, il n'en reste pas moins que la polarisation autour de deux blocs est moins flagrante, et que ce seul clivage est peut-être moins pertinent aujourd'hui pour classer le vote. Par ailleurs l'enjeu électoral de nos jours n'est plus de voter pour ou contre la République ou encore pour ou contre l'Eglise catholique. D'autres problématiques émergent : le rapport à l'écologie, à la mondialisation, à la ruralité. On pourrait alors regrouper les votes comme le suggère Pierre Martin (2017) en trois blocs distincts: le Bloc Démocrate-éco-socialiste, le pôle libéral-mondialisateur et enfin le pôle conservateur-identitaire.

L'Ardèche reste par ailleurs une zone d'étude pertinente, car encore aujourd'hui, le territoire est multiface: des zones rurales en déclin côtoient des villages attirant des populations néorurales ou encore des zones urbaines moyennes.

Cette étude a des limites. L'échelle du canton, plus simple à aborder, est moins précise que celle de la commune et il manque de nombreuses données pour pouvoir être entièrement pertinent. Ainsi faudrait-il pouvoir réaliser des sondages d'opinions sur certains sujets, ou dans le cas de la religion faire une étude à part entière de la répartition religieuse en Ardèche de nos jours. Enfin, puisque les explications siegfriediennes sont désormais moins pertinentes, une géographie électorale moderne de l'Ardèche devrait prendre en compte de nouveaux facteurs, notamment les nouveaux médias de diffusion des idées.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Bussi M., Le Digol C., & Voilliot C. (Dir.). (2016). Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried : 100 ans après. Héritages et postérités (p. 126). Presses Universitaires de Rennes. <https://pur-editions.fr/product/8328/le-tableau-politique-de-la-france-de-l-ouest-d-andre-siegfried>

Cuchet G. (2018). Chapitre 1. La « carte Boulard », lieu de mémoire du catholicisme français. Comment notre monde a cessé d'être chrétien Anatomie d'un effondrement (p. 33-85). Le Seuil. <https://shs.cairn.info/comment-notre-monde-a-cesse-d-etre-chretien--9782021021295-page-33?lang=fr>.

Guillorel Hervé. 70 ans de géographie électorale. In: Politix, vol. 2, n°5, Hiver 1989. Domaines d'élection, sous la direction de Bastien François, Florence Haegel et Jean-Baptiste Legavre. pp. 57-68. DOI : <https://doi.org/10.3406/polix.1989.1367>

Lefebvre R. (2021). Les défaites au Parti socialiste français. In P. Martin (Ed.), La défaite électorale (pp. 133-151). Presses universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/146462?lang=fr>

Mayer N. (2017). Chapitre 1. Le renouveau de la géographie électorale. Dans Y. Déloye et N. Mayer Analyses électorales (p. 13-58). Bruylant. <https://doi.org/10.3917/bru.deloy.2017.01.0013>.

Sainty J. (2021). Chapitre 14. Les approches écologiques du vote : renouvellement et actualités d'un classique de l'analyse électorale. Dans T. Frinault, C. Le Bart et É. Neveu Nouvelle sociologie politique de la France (p. 189-200). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0189>.

Siegfried A. (1949). Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République. Presses de Sciences Po.

Siegfried A. (1964). Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République (2e éd.) p25. Librairie Armand Colin. [Édition numérique réalisée par J.-M. Tremblay, 2023]. <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Articles

Académie française. (1945, juin 21). Réponse au discours de réception d'André Siegfried.

Académie française. <https://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-dandre-siegfried>

Archives départementales de l'Ardèche. (s.d.). Les 23 et 24 septembre, le général de Gaulle est en Ardèche. Archives de l'Ardèche. <https://archives.ardeche.fr/documents-du-mois/document-les-et-septembre-le-general-de-gaulle-est-en-ardeche-31/5/n:241>

Boulle M. (2007). 10 juillet 1940 : Les parlementaires ardéchois et les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Dans M. Appourchaux & P. Ladet (Dir.), Mémoire d'Ardèche et Temps Présent (Cahier n° 94, Peut voter... A voté !).

Bozon P. (1965). La géographie électorale de l'Ardèche sous la IVème République. Cahiers d'histoire, Tome X, 167-200. <https://recherches.archives-lyon.fr/ark:/18811/frqbh97zp2vg>

Catta G., Duffé B., Fontaine D., Nouis A., Quinio, D., Saintôt B. et Vignon J. (2016). Aux chrétiens tentés par le FN. Revue Projet, 354(5), 46-52. <https://doi.org/10.3917/pro.354.0046>.

Charreyron G. (2011). Retour sur la question du « vote protestant »: La sociologie électorale des protestants du Midi. Archives de Sciences Sociales Des Religions, 56(154), 199–222. <http://www.jstor.org/stable/41419405>

Chazal M. (2017, April 24). C'est indéniablement un bouleversement du paysage politique. Le Monde. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/24/c-est-indeniablement-un-bouleversement-du-paysage-politique_5116531_4854003.html

Chelini-Pont B., « Le vote des musulmans en France (2002-2022) : de l'électorat captif à l'électorat capté ? », Revue du droit des religions [En ligne], 16 | 2023, mis en ligne le 21 novembre 2023, consulté le 19 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rdr/2209>
DOI : <https://doi.org/10.4000/rdr.2209>

Debarbieux Bernard, Saez Guy. Avant-propos. In: Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000. pp. 9-11; https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2000_num_88_1_2974?q=ardeche%20siegfried%20ardeche%20Siegfried

Dufresne P. (2017, November 12). Libération a-t-il contribué à faire élire Emmanuel Macron ? Libération. https://www.liberation.fr/checknews/2017/11/12/liberation-a-t-il-contribue-a-faire-elire-emmanuel-macron_1652724/

Dupeux Georges, Michelat Guy, 2020, "Enquête post-électorale française 1962", <https://doi.org/10.21410/7E4/2TGFUR>,

France. (1958). Journal officiel de la République française (p. 9179). Université du Michigan (numérisé le 20 juin 2011). <https://books.google.co.uk/books?id=UxAkAQAAAJ&pg=PA9179>

France Politique. Laurent de Boissieu (2019). Groupe des Indépendants et Paysans d'Action Sociale (IPAS). Consulté le [20/03/2025], sur <https://www.france-politique.fr/groupe-des-independants-et-paysans-d-action-sociale.htm>

Géoconfluences. (2024, 14 octobre). Systèmes d'information géographique (SIG) et géomatique. ENS de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systemes-dinformation-geographique-sig-et-geomatique>

IFOP. (Juillet 2011). ANALYSE : 1989-2011 Juillet 2011, Enquête sur l'implantation et l'évolution de l'Islam de France [Sondage]. IFOP. https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/343-1-document_file.pdf

IFOP. (Décembre 2006). Éléments d'analyse géographique de l'implantation des religions en France [PDF]. IFOP. https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/religions_geo.pdf

Ladet (Dir.), Mémoire d'Ardèche et Temps Présent (Cahier n° 94, Peut voter... A voté !).

Le Bart C, « Le tableau politique de la France de l'Ouest. 100 ans après, héritages et postérités, André Siegfried », Norois [En ligne], 240 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 20 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5970> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5970>

Musée protestant. (s.d.). Le vote protestant. Musée protestant. Disponible à l'adresse suivante: <https://museeprotestant.org/notice/le-vote-protestant/>

Picheral D. (2007). Les élections sous la III^e République en Ardèche. Dans M. Appourchaux & P.

Roussel S. (20 mars 2025). Le clivage droite-gauche est bien vivant. Sciences Po. <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/le-clivage-droite-gauche-est-bien-vivant/>

Sciences Po Archives. (1968). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°02 : profession de foi de Henri Torre au tour 2. Archives électorales de Sciences Po. <https://archives.sciencespo.fr/ark:/46513/vtaf2813c9d3d409f3a>

Sciences Po. (1968, 30 juin). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°03 : profession de foi de Jean Moulin au tour 2. Archive.org. https://archive.org/details/EL047_L_1968_06_007_03_2_PF_03/mode/2up

Sciences Po. (1968, 30 juin). Élections législatives de 1968, Ardèche - 07, circonscription n°03 : profession de foi de Albert Liogier au tour 2. Archive.org. https://archive.org/details/EL047_L_1968_06_007_03_2_PF_03/mode/2up

Sénat. (13 novembre 2019). Question n° 3288 [Question parlementaire]. Sénat. <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ191113288.html#:~:text=L'article%209%20du%20RGPD,religieuses%20d'une%20personne%20physique>

Université de Perpignan. (s.d.). Élections de 1969 : De Gaulle et le référendum du 27 avril. MJP Université de Perpignan. <https://mjp.univ-perp.fr/election/fr/fr1969degaulle.htm>

YouTube. (6 Avril 2016). Macron lance "En marche", un "mouvement politique nouveau" [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=K2FP9EdbPRg>

SOURCES

Les données concernant la répartition des lieux de cultes musulmans et protestants en Ardèche ont été extraites de plusieurs sources en ligne, y compris 'Trouve Ta Mosquée pour les mosquées locales en Ardèche (<https://www.trouvetamosquee.fr/mosquees-ardeche-07/>), Boulevard Voltaire pour la carte interactive des mosquées à l'échelle nationale (<https://www.bvoltaire.fr/notre-carte-interactive-combien-de-mosquees-dans-votre-departement/>) et la carte de l'EPUD-F CAR (<https://region-car.epudf.org/wp-content/uploads/sites/4/2023/01/carte-EPUDF-CAR-2018.jpg>).

Données de populations en Ardèche et graphique associé : Article issue de wikipédia : « Démographie de l'Ardèche » récupéré à l'adresse suivante https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_l'Ard%C3%A8che

INSEE. (s.d.). Données statistiques locales. Institut national de la statistique et des études économiques. Période du pic simple de population Source : Insee, Recensement de la population (RP) . Repéré le 20 mars 2025, à l'adresse https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=429552,5722993,222881,121572&c=indicator&i=pic_simple.tran_pic&t=A01&view=map1

INSEE. (s.d.). Densité de population des communes. Institut national de la statistique et des études économiques. Densité de population (historique depuis 1876) 2021 Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale. Repéré le 20 mars 2025, à l'adresse https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=321696,5683040,330554,180302&c=indicator&i=pop_depuis_1876.dens&s=2021&t=A01&view=map1

INSEE. (s.d.). Évolution de la population - Taux de variation entre les entrées et sorties. Institut national de la statistique et des études économiques. Repéré le 20 mars 2025, à l'adresse https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=315026,5693490,361410,197133&c=indicator&i=evo_lpop.tx_var_ent_sort&s=2015-2021&t=A01&view=map1